

ESTENDE A LA MAIN.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DES

RUES, PLACES, MONUMENTS, PROMENADES, ETC.,

PRÉCÉDÉ

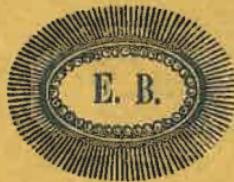
D'UN RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA VILLE

et d'un

Guide spécial à l'usage des Bains de mer, etc.

par Eug. Bochart,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE CHARLES III.

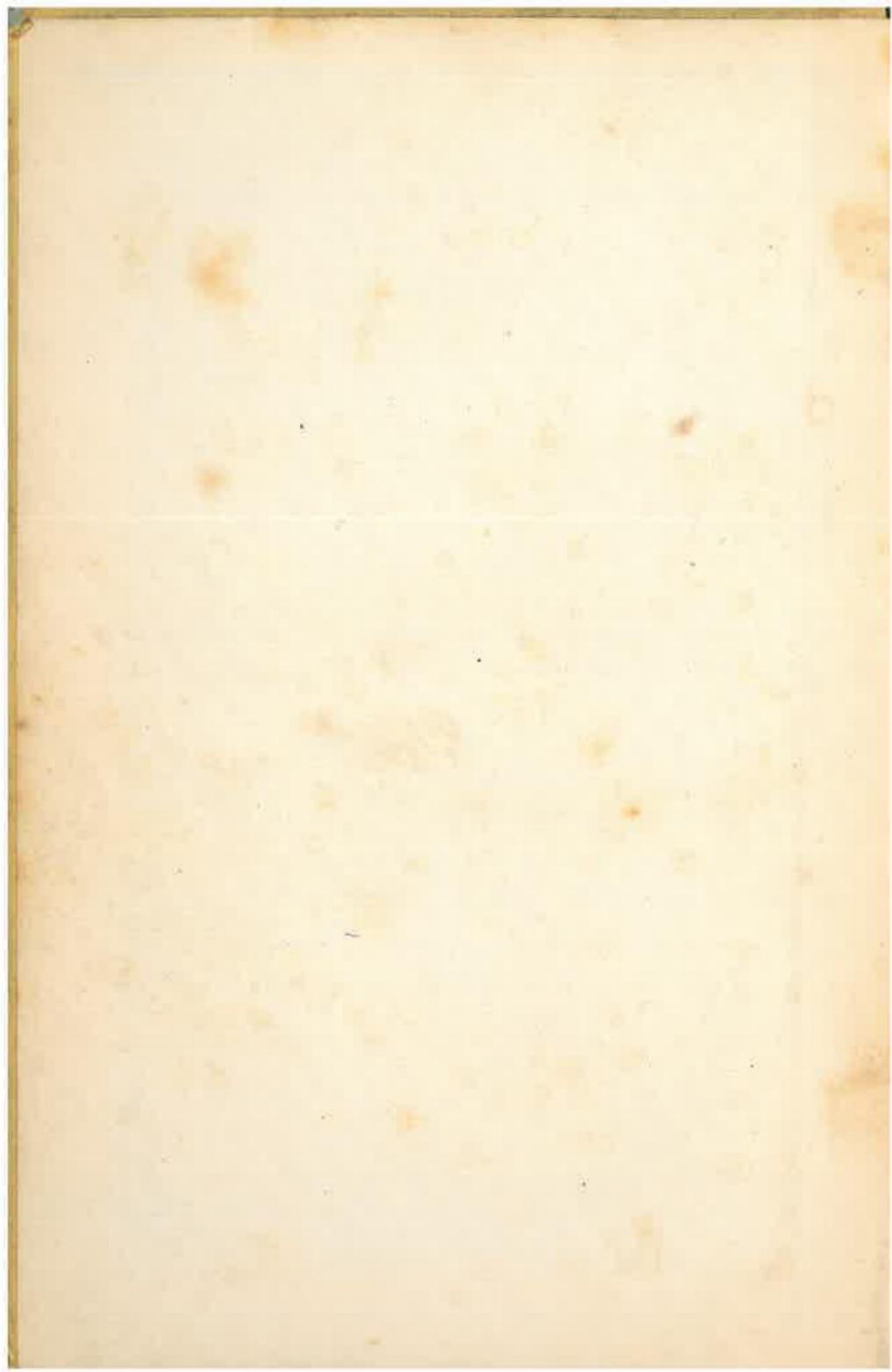


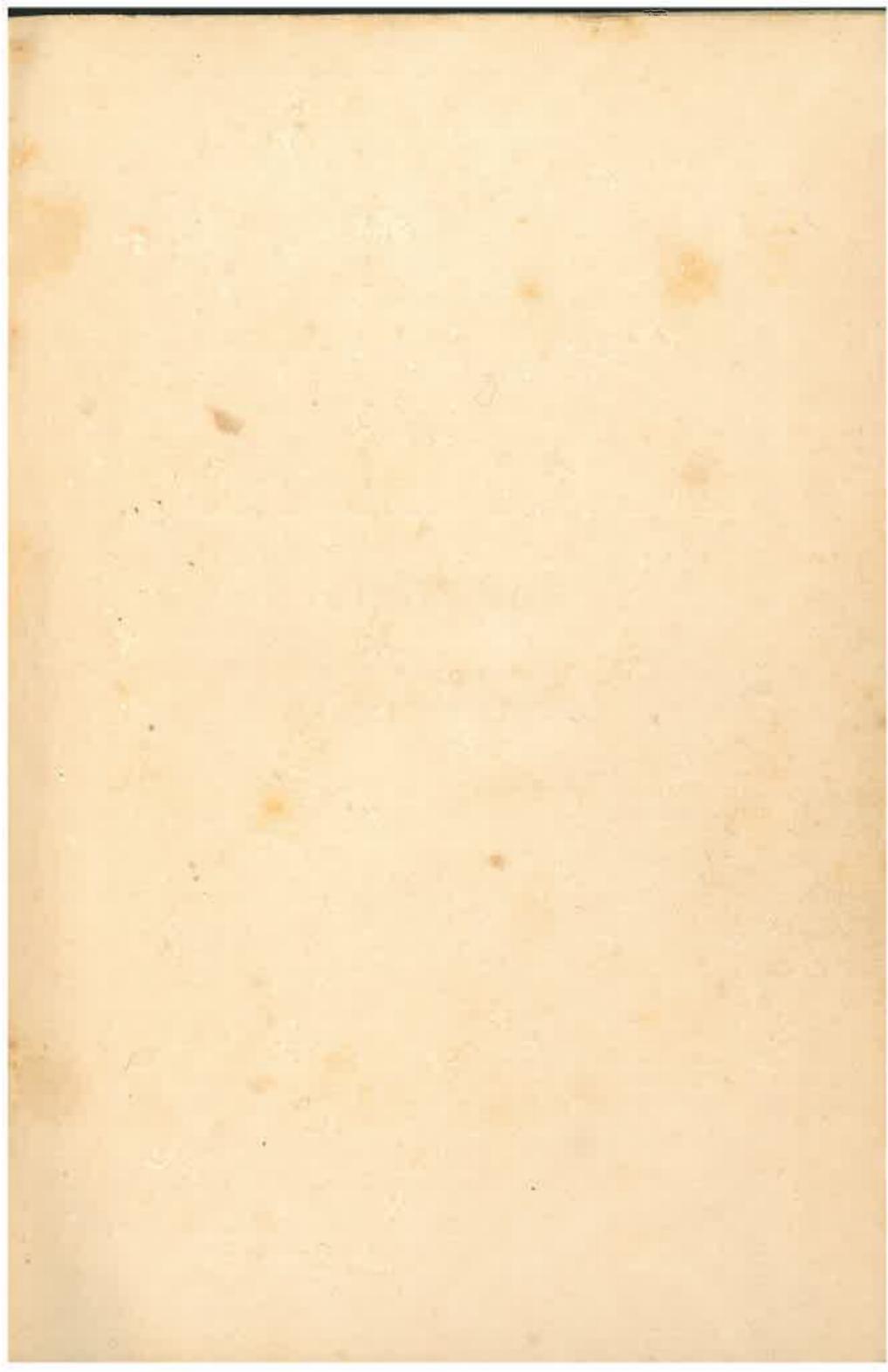
BRUXELLES,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DES ÉPERONNIERS, 7,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

AL
22600





10671

10671

OSTENDE

ANCIEN ET NOUVEAU.

BRUXELLES. — IMP. DE M.-J. POOT ET COMP., VIEILLE-HALLE-AU-BLÉ, 34.

139A23
O S T E N D E

ANCIEN ET NOUVEAU.



DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DES

RUES, PLACES, MONUMENTS, PROMENADES, ETC.,

A PRÉCÉDÉE
AL 2600

D'UN RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA VILLE

et d'un

Guide spécial à l'usage des Bains de mer, etc.

Par Eug. Bochart,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE CHARLES III.



BRUXELLES,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DES ÉPERONNIERS, 7,
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.



DÉPOSÉ AUX TERMES DE LA LOI

et

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

*A mon ancien professeur
et excellent ami*

HIPPOLYTE GAUNÉ.

Eug. Bocharo.

*Nous avons, un jour, visité ensemble la ville d'Ostende. . . .
Je vous offre de cœur le souvenir de cette agréable journée.*

P R É F A C E.

L'œuvre que nous offrons au public est toute de patience et de recherches.

Elle a pour but l'utilité pratique. Elle s'adresse aux étrangers comme à nos compatriotes.

Les uns y trouveront avec d'amples détails les renseignements les plus exacts et les plus scrupuleux pour diriger et occuper leurs loisirs pendant la saison des bains ; les autres, une sorte de revue rétrospective des principaux événements d'Ostende ancien et nouveau.

Nous n'avons pas la prétention de donner ici une histoire générale, approfondie et méthodique de la ville. Le simple titre que nous adoptons, définit notre pensée. Nous racontons, pour ainsi dire, un voyage en famille. Vérité, clarté, moralité et convenance, voilà ce que nous tenons à respecter avant tout.

Nous conservons un précieux souvenir du bienveillant appui que nous ont prêté dans nos recherches, M. le savant docteur De Jumné, conseiller communal; l'honorable secrétaire de la ville, M. Émile de Brouwere, et l'un des plus dévoués Ostendais, M. Pieters, littérateur flamand, qui nous a largement laissé puiser dans ses notes historiques, et que nous ne désespérons pas, de voir, un jour, l'historien sérieux et complet de notre ville natale.

EUG. BOCHART.

OSTENDE.

TOPOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

Ostende est à $51^{\circ}13'$ de latitude Nord, à $20^{\circ}55'$ de longitude Est de l'Observatoire de Greenwich, et se trouve à 4 mètres 6 centimètres au-dessus du niveau de la mer.

Elle compte seize mille habitants, dont deux mille Anglais. Elle a quatre portes, cinquante et une rues tirées au cordeau et quinze cents maisons.

Le chemin de fer de Bruges à Ostende a une longueur de vingt et un kilomètres. Le canal qui joint ces deux villes a de trente-huit à quarante mètres de largeur et deux écluses; il est assez profond pour que des vaisseaux de six cents tonneaux puissent le parcourir sans danger.

Ostende est le siège d'un Tribunal et d'une Chambre de commerce; elle est dotée d'une école de navigation, de plusieurs écoles primaires, d'un hôpital civil et de divers établissements de bienfaisance.

Les Ostendais font sur une grande échelle la pêche de la morue et quelquefois celle du hareng, mais ils n'ont plus les succès de Pieter Beukels et d'Adrien Kien.

Ils fabriquent des cordages, des toiles à voiles et différents objets propres à la marine ; ils font un grand commerce d'exportation des produits du pays et possèdent plusieurs fabriques de tabac, de savon et d'huile. Ostende renferme aussi des chantiers de construction.

Quand on s'avance de Bruges vers Ostende, on remarque bien vite l'influence qu'exerce le voisinage de la mer sur la végétation. Les arbres deviennent de plus en plus rares, ils sont peu élevés, leurs branches sont minces et leurs tiges rabougries.

Les aunaies naturelles de charmes, de noisetiers, qui clôturent ordinairement les champs d'une grande partie de la Flandre, disparaissent peu à peu pour faire place à une vaste plaine divisée en pâtures et en terres labouables. Les saules et les têtards de peuplier ou de chêne bravent seuls les rafales violentes que l'Océan chasse de ce côté. Tout ce pays plat a un aspect des plus monotones ; il semble que tout y tende à l'uniformité, sous l'influence du vent de la mer.

Cette immense plaine, semée de quelques villages, est fermée par une ceinture d'inégalles collines, d'un aspect blanchâtre, singuliers à la vue, et dont on ne se rend pas bien compte au premier abord ; on croirait que ce sol, ainsi mamelonné à l'horizon, doit aboutir à une chaîne de montagnes dont on espère en vain apercevoir les pics. Ces collines, propres à la mer du Nord, portent le nom de dunes. Elles sont formées d'élévations irrégulières, par le sable que le vent amoncelle sans cesse, et opposent une barrière assez efficace à l'Océan, pour

que, à moins d'événements extraordinaires, on n'ait pas à craindre les inondations. Ce sable est composé de débris de coquillages marins et d'une légère partie de silice.

Des roseaux, des herbes marines d'un vert terne, des bruyères, des genêts, des espèces de joncs, nommés *halmen* par le peuple, *typha* par les savants, sont les seules plantes qui croissent sur ces monticules stériles, où viennent s'abriter les alouettes et les mouettes à vaste envergure, dont le vol est de la régularité la plus remarquable.

La mer du Nord n'a pas la transparence bleuâtre de la Méditerranée ; le limon que ses eaux roulent les rend d'un jaune douteux dont la monotonie n'est brisée que par l'écume blanche qui couronne chaque vague et fait ressembler l'Océan à d'innombrables petites cascades qui se rencontrent, se heurtent, se poussent de mille façons, tombent, se relèvent, s'effacent et reparaissent encore jusqu'à ce que les lames aillent expirer sur la plage. Le bruit sourd de ces flots tumultueux est si grave et si imposant qu'on ne peut s'y arracher. La vue ne saurait se rassasier du spectacle de l'Océan ; ce grondement perpétuel vous attire sur le rivage, vous y restez en contemplation, vous écoutez la grande voix de la mer qui vous rappelle la majesté divine et vous annonce sa puissance comme l'éclat de la foudre.

Quant aux mœurs des Ostendais, elles se ressentent de la variété d'une population dont une partie est sans cesse renouvelée pendant la saison des bains. Les Anglais, comme nous l'avons dit d'abord, les Allemands et les Russes y apportent leur caractère et leurs usages.

Il faut d'abord établir une distinction entre le matelot et le pêcheur ostendais.

Le pêcheur est sans aucune espèce d'instruction ; il n'a qu'un but, qu'une préoccupation qui absorbe toutes ses facultés : prendre le poisson. Habile à conduire une barque, il ne craint pas de s'exposer aux plus grands dangers. S'il a économisé quelque argent, il le dépense en plaisirs ; alors il abandonne ses habits grossiers et prend son costume de fête. Quand la bourse est vide, il retourne à la mer : telle est sa vie. C'est pour moraliser les familles des pêcheurs qu'on a ouvert l'école de la rue de la Frégate ; on y élève leurs enfants et on fait pénétrer chez eux les éléments d'instruction qui sont aujourd'hui, pour tous les citoyens, des droits et des devoirs.

Le matelot est plus instruit, plus calme dans le danger, moins superstitieux peut-être, mais encore plus prodigue à terre que le pêcheur.

Le bourgeois d'Ostende est généralement poli ; il aime la société, la conversation, les belles manières. Son affabilité ne l'empêche pas de soigner ses intérêts, et le même homme, si enjoué tout à l'heure, médite gravement une question commerciale importante avec toute la prévoyance du Hollandais. L'esprit de parti n'a pas une très-grande influence à Ostende, et les haines de familles n'y existent pas.

Mais les Lettres et les Arts n'ont pas encore pénétré dans la ville. Sauf la musique, qui trouve maintes occasions de se produire, le génie artistique y sommeille encore. L'instant du réveil approche. C'est un Musée, c'est une Bibliothèque qu'il faut à Ostende pour compléter sa renommée de ville européenne. C'est du sein du Conseil de la Commune que doivent naître ces améliorations importantes. Le Conseil Communal est le bras qui fait agir, et dans l'avenir réservé à cette cité exception-

nelle, rien n'est plus à désirer qu'une sage et patriotique administration.

STATISTIQUE.

La population d'Ostende, au 31 décembre 1859, était, non compris la garnison, de 16,909 habitants, dont

8,341 du sexe masculin,
et 8,568 id. féminin,
Total, 16,909

Il y a eu pendant l'année 294 naissances,
Id. id. 200 décès.

Les listes électorales revisées en avril 1860, présentent les résultats suivants :

Électeurs pour les Chambres législatives	491
» pour le Conseil provincial	507
» pour le Conseil communal	541

Voici le tableau récapitulatif, par état ou profession, des électeurs pour les Chambres :

Agents d'affaires	1	Juges et conseillers	1
Architectes	1	Greffiers	2
Artisans	415	Marchands et détaillants	84
Aubergistes	15	Médecins et chirurgiens	7
Avocats	1	Meuniers	1
Bouchers	6	Ministres des cultes	3
Brasseurs	4	Négociants	25
Cabaretiers	50	Notaires	3
Courtiers	3	Pâtissiers et boulangers	30
Entrepreneurs	4	Pharmacien	6
Fonctionnaires pensionnés	2	Professeurs	5
Fonctionnaires et employés en activité	35	Propriétaires	59
Industriels	28	Rentiers	1
		Orfèvres	5
		Total	491

La liste du jury, arrêtée en 1859, contient les noms de 110 habitants, réunissant les conditions voulues pour remplir les fonctions de juré.

La garnison est composée d'un bataillon d'infanterie et de deux batteries d'artillerie de siège.

CLIMAT. — BAINS.

Le climat d'Ostende est très-sain, l'air y étant sans cesse agité et la température peu variable. En été, la différence entre le maximum et le minimum n'y est que de cinq à sept degrés centigrades, tandis qu'à Paris elle est de douze et même de quinze degrés. La température moyenne de l'année est aussi plus élevée qu'à Bruxelles.

La stabilité du climat et l'agitation continue de l'air favorisent toutes les grandes fonctions, et sont cause de la salubrité de la ville. C'est l'alternative fréquente du chaud au froid, ce sont les transpirations arrêtées qui occasionnent une foule de maladies comme les fièvres, les rhumatismes, les affections catarrhales. Peut-être doit-on à cette uniformité de température et à la salinité de l'air de la côte la préservation, à Ostende, de la phthisie pulmonaire qui décime les populations des grands centres. Comment expliquer autrement qu'Ostende ne possède que de loin en loin un rare cas de phthisie? Serait-il déraisonnable d'admettre encore que l'électricité dont est chargé l'air de la mer soit pour une large part dans cette préservation? Toujours est-il que cette absence de phthisiques dans la ville et tout le long de la côte est chose extrêmement remarquable.

M. le docteur De Jumné, d'Ostende, dans une savante

brochure, publiée en 1854 et ayant pour titre : DE L'ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE AUX BAINS DE MER, soulève le projet de créer dans les dunes un vaste établissement où l'on enverrait les enfants rachitiques et phthisiques qui encombrent les hôpitaux des villes de l'intérieur.

Ce qui fait le grand renom d'Ostende, ce sont ses bains. Personne ne conteste l'efficacité des bains en général; aussi doit-on s'étonner que l'usage n'en soit pas plus fréquent dans les villes populeuses de l'Europe. Les Orientaux mettent les ablutions au nombre de leurs pratiques religieuses ; c'est un des préceptes du Coran.

A Rome, où l'on comptait une foule de bains publics, les nouveaux établissements étaient encouragés, et les empereurs allaient souvent se baigner pour donner l'exemple au peuple.

Les bains froids sont utiles à tout âge; conviennent beaucoup aux enfants et peuvent s'employer avec grand succès dans un nombre infini de cas. Les vieillards mêmes y retrouvent des forces.

Les bains froids sont particulièrement efficaces dans les faiblesses de nerfs, dans les transpirations difficiles, dans la débilité et la langueur. Ils rétablissent la transpiration, redonnent de la vigueur aux nerfs et dissipent les congestions intérieures; ils font renaître ainsi l'équilibre dans les grandes fonctions, et par là enlèvent les causes de troubles dans l'économie animale.

Nous croyons convenable de faire observer que si les bains froids sont utiles, l'usage habituel des bains chauds est pernicieux : ils disposent à l'apoplexie, à l'hydro-pisie, aux vapeurs, à l'hypocondrie; aussi voit-on les villes où l'usage en est fréquent être désolées par toutes ces maladies.

Les bains de mer sont les plus salutaires de tous, et il

n'est pas une ville d'Europe qui soit, sous ce rapport, plus heureusement dotée qu'Ostende.

Comme tous les remèdes, le bain de mer demande à être administré avec soin. On ne doit se baigner qu'une fois par jour, et préférablement le matin, quoique la plage d'Ostende, offrant une pente douce et égale, permette de le faire à toute heure de la journée.

Le bain pourrait offrir de grands dangers, si on le prenait étant en sueur ou au sortir d'un repas copieux. Ceux qui sont dans l'habitude de déjeuner le matin de très-bonne heure, soit de café, soit de thé, peuvent se baigner deux heures après le repas; cette manière même est celle qu'on adopte le plus généralement.

Les personnes d'une faible constitution, celles qui n'ont jamais pris de bains de mer feront bien de préluder chez elles à cet exercice par quelques bains dits préparatoires. Ainsi elles commencent par un bain de 25° R., puis un second de 20° et un troisième de 18°, afin de s'habituer à supporter facilement le bain de mer.

Quand on est arrivé dans l'eau, on doit brusquement s'y jeter pour éviter la douleur spasmodique qu'on éprouve en s'enfonçant lentement dans l'eau froide.

Pour que l'eau n'entre pas dans les oreilles, il est de toute nécessité de porter un serre-tête en taffetas gommé. L'oubli de cette précaution a souvent été fatal. L'inflammation de la membrane du tympan laisse à sa suite, sinon la surdité, du moins un bourdonnement irrémédiable. Le serre-tête a aussi un autre avantage : c'est d'empêcher le sang de se précipiter vers la tête et d'occasionner les céphalalgies que quelques personnes éprouvent après le bain.

La durée ordinaire du bain est en général de huit à dix minutes. Les personnes jouissant d'une bonne santé

peuvent prolonger cette durée jusqu'à vingt minutes. Ces recommandations sont subordonnées à la force, à l'âge et au sexe du baigneur; il y a là des nuances dont il est bon de tenir compte. Le bain de mer est un remède héroïque, et comme tel on ne doit point en abuser; c'est pour ne pas avoir compris cette vérité que quelques personnes n'ont point obtenu le résultat qu'elles étaient en droit d'attendre de l'usage des bains de mer.

On fera bien, pendant le bain, de se maintenir en mouvement et de recevoir les vagues sur le dos, le choc des lames produisant sur cette partie du corps une action stimulante salutaire.

Quand on sort de l'eau, il faut s'essuyer le plus vite possible et ne point redouter un linge un peu rude. Puis on doit prendre un verre de vin de Madère ou de Malaga, et faire immédiatement une promenade, afin de favoriser la circulation du sang.

Les personnes d'une santé délicate agiront très-sagement en consultant un médecin sur le régime qu'elles doivent suivre, car pour elles le bain ne doit être que de courte durée, et c'est au médecin seul à apprécier les cas et à déterminer cette durée. Nous recommandons surtout aux personnes faibles et qui sont atteintes de maladies nerveuses de prendre les conseils de M. le docteur De Jumné, qui a fait, en présence de plusieurs savants et des médecins les plus distingués de l'Europe, d'intéressantes expériences sur l'application de l'électricité aux bains de mer.

Les baigneurs qui ont la peau fine, le teint blanc et les cheveux blonds s'aperçoivent souvent que leur peau s'effleurit, et dès lors ils n'osent plus continuer l'usage des bains de mer. Qu'ils se tranquillisent, ce signe est de bon augure.

Les bains de mer agissent à la manière de tous les bains froids, mais ils doivent leurs effets les plus salutaires aux sels que cette eau contient en dissolution, à ses éléments phosphoriques et électriques.

Une personne en bonne santé qui se plonge dans l'eau de la mer, éprouve un frisson et un mouvement très-vif dans tout le système nerveux; sa respiration devient pénible et irrégulière; sa peau, devenue pâle et pressée, offre l'aspect qu'on nomme vulgairement chair de poule; mais la sensation du froid se passe vite, et peu à peu on ressent une douce chaleur, la peau reprend sa couleur ordinaire, le sang circule comme dans l'état normal, la respiration redevient libre, on finit par jouir d'une sensation agréable. La réaction se fait.

Le premier effet du bain, c'est le refoulement du sang vers l'intérieur; la réaction, c'est l'action inverse : l'épanouissement. Ce double mouvement est la grande action physiologique du bain, et l'on conçoit aisément l'effet qu'il doit produire.

Après le bain, on éprouve une sorte de délice à respirer l'air pur de la côte, la peau devient rouge et se couvre d'un enduit doux et onctueux, les membres sont plus libres, et l'on se sent beaucoup plus léger et plus dispos qu'auparavant. La digestion se fait mieux, elle est plus active, le sang circule d'une manière plus uniforme et plus régulière, grâce à cette double action dont nous venons de parler.

L'eau de mer a quelquefois été ordonnée en boisson; elle agit comme purgatif; mais aujourd'hui, cette pratique est abandonnée; la médecine a à sa disposition trop d'autres moyens plus rationnels.

Ce ne sont pas les bains seulement qui sont salutaires, mais l'air qu'on respire au bord de la mer. Les personnes

affectées de maladies organiques doivent s'en tenir là, sans recourir aux bains.

Un bain de sable chaud a aussi son utilité, surtout dans les affections rhumatismales ; il est prescrit souvent avec succès. Le sable chaud est particulièrement favorable aux enfants. On sait, du reste, que jouer dans le sable est un des plaisirs favoris du jeune âge.

Les promenades à cheval ou à âne, le long de la plage, sont des exercices salutaires après le bain.

Les courses en bateau sont aussi recommandées comme un heureux auxiliaire. Cette distraction devient bientôt, en dépit du mal de mer, un complément de force et de santé.

OSTENDE.

RÉSUMÉ HISTORIQUE.

Ostende, dont le nom signifie *extrémité orientale*, ne remonte pas à une date fort ancienne; il en est de même de toutes les villes maritimes des Flandres. Au ix^e siècle, Ostende n'était encore qu'un simple village.

En 1072, elle sortit de l'oubli; à cette époque, Robert, dixième comte de Flandre, y fit bâtir une église en l'honneur de saint Pierre. Mais ce n'est qu'en 1267, que la commune fut élevée au rang de ville par Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre.

Déjà, en 1284, Ostende possédait une crique formée par l'écoulement des eaux intérieures. A cette date, on creusa à la bêche la rigole qui amenait ces eaux; on l'élargit de trois verges, et on haussa l'écluse du Noord-speye de trois pieds, afin d'approfondir cette crique pour l'usage du commerce.

Son premier droit coutumier date de 1330, sous Louis de Nevers.

Lorsque la mer furieuse fit disparaître, en 1334, Scharphout et Onze-lieve-Vrouw-ter-Streep, Ostende souffrit tellement de la tempête, qu'il fallut rebâtir plus loin son église.

Pendant la guerre civile de 1382, suscitée par Louis de Maele, entre les Brugeois et les Gantois, Ostende, qui appartenait à la bannière de Bruges, fut saccagée par les Anglais venus au secours des Gantois.

Le terrible débordement de 1393, dit de Saint-Vincent, vint encore ravager une partie de la ville.

L'Hôtel-de-Ville, englouti par les eaux, fut rebâti en 1419 ; il se trouvait alors du côté opposé à son emplacement actuel. On érigea en même temps une halle.

En 1445, Philippe le Bon octroya à Ostende un havre qui fut creusé à l'ouest de la ville, depuis la mer jusqu'à la digue qui séparait l'ancienne ville de la nouvelle. Grâce à ce havre, le commerce du hareng caqué, dont l'invention est due à l'Ostendais Kien et à son compagnon Beukels, devait prendre une grande extension. C'est ce qui advint en effet, mais non sans exciter la jalousie des villes du littoral.

Une décision d'appel du collège échevinal de Bruges, en date du 20 octobre 1444, ordonne aux Ostendais, en rivalité avec les pêcheurs de Damme, de marquer dorénavant d'un compas les tonneaux de hareng caqué.

En 1483, une requête fut présentée aux États de Flandre, à l'effet « d'obtenir le comblement du port d'Ostende et d'y interdire le commerce du hareng. »

En 1489, Ostende fut saccagée et réduite en cendres par Daniel Van Praet, seigneur de Merwede. Elle resta dans cet état pendant quatre ans ; puis elle commença à renaître, et, en 1501, elle fut pavée pour la première fois.

Marguerite d'Autriche, voulant favoriser Ostende, intima, par ordonnance de 1509, l'ordre d'apporter à l'avenir le hareng dans cette ville pour y être vendu publiquement.

En 1518, l'empereur Charles-Quint fixa la fête d'Ostende, qui se tenait précédemment le jour de Sainte-Catherine, à la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul.

Une grande partie de la vieille ville fut emportée par la mer, en 1530.

L'année 1583 vit éléver les premières fortifications de la ville, sous le gouvernement du prince d'Orange.

Dans le cours de cette même année, le colonel Des Prés tâcha de s'emparer d'Ostende pour le duc d'Anjou, frère de Henri III de France; mais il fut repoussé par les bourgeois.

Quelque temps après, le prince de Parme l'assiégea vainement pendant cinq jours.

Une ordonnance de 1585 réglementa la pêche des harengs en faveur des Ostendais.

La foire établie en 1518, le jour de Saint-Pierre et Saint-Paul, n'ayant pas obtenu de vogue, le roi Philippe II, sur la demande des habitants, accorda à Ostende une seconde foire à la fête de Sainte-Catherine.

Le colonel Lamotte, gouverneur de Gravelines, se rendit maître, en 1585, de la vieille ville; mais il dut battre en retraite, après avoir essuyé des pertes considérables, devant la courageuse résistance de la garnison aidée des bourgeois.

En 1586, le colonel Lamotte, voulant réparer son échec, se retrancha dans le cimetière, afin d'y attendre les menées des partisans qu'il s'était ménagés dans la place; mais ces intrigues n'ayant pu réussir, il dut se retirer sans avoir obtenu aucun succès.

De 1601 à 1604, les Hollandais y soutinrent contre les Espagnols un siège de trois ans, l'un des plus mémo- rables dont l'histoire fasse mention, tant par la durée que par l'acharnement des combattants, par la variété

et la nouveauté des moyens d'attaque et de défense. Les assiégés perdirent soixante-douze mille neuf cents hommes, et la perte des Espagnols fut encore plus considérable. La peste, la dysenterie et d'autres maladies épidémiques tuaient plus encore que le fer et le feu. Aujourd'hui, de quelque côté que l'on creuse Ostende, on trouve partout une grande quantité d'ossements humains, ainsi que des objets d'équipement militaire qui proviennent de ce siège. Les hostilités ne cessèrent qu'à la suite d'une capitulation honorable, et la garnison, forte de quatre mille hommes, sortit de la ville, enseignes déployées, tambour battant, mèche allumée et balle à la bouche, ne laissant que quelques vieux canons en fer et de mauvais affûts. Deux jours après, l'archiduc Albert et l'infante Isabelle vinrent visiter à cheval les décombres fumants de la ville.

Dès qu'Ostende tomba au pouvoir des Espagnols, les habitants émigrèrent en masse, et la ville, abandonnée à elle-même, ne présenta pendant longtemps qu'un monticule de ruines. Mais l'archiduc s'efforça de la relever, de lui rendre son commerce et sa prospérité en lui accordant des priviléges extraordinaires. Les habitants des localités voisines s'empressèrent de se rendre à Ostende et y formèrent une population nouvelle. L'archiduc fit aussi relever les remparts, les entoura d'un large fossé et rétablit les écluses pour y retenir les eaux. La ville fut tirée au cordeau, telle qu'on la voit aujourd'hui.

Pendant plus d'un siècle, Ostende fut redoutable par ses corsaires, qui égalaient, s'ils ne les surpassaient pas, les corsaires dunkerquois.

*En 1658, le cardinal Mazarin chercha à s'emparer de la ville par trahison; mais ses projets furent déjoués, et il eut à subir, à cette occasion, une sanglante mystification; son armée, commandée par le maréchal d'Au-

mont, fut horriblement mitraillée et se rendit à discré-
tion.

Le 7 juin 1698, Charles II, roi d'Espagne, institua à Ostende, pour le terme de trente années, une compagnie de libre navigation aux Indes orientales et aux côtes de la Guinée. Mais cet établissement n'eut pas de succès.

En 1706, les Alliés, sous la conduite de Marlborough, s'emparèrent d'Ostende, après un siège de quatre jours. Ostende fut vivement bombardée; elle perdit son Hôtel-de-Ville, chef-d'œuvre d'élégance; son église, enrichie de tombeaux et de stalles magnifiques, et son arsenal. De ce moment, la domination espagnole dans les Pays-Bas commença à s'éteindre.

En 1708, les Français voulurent s'emparer d'Ostende et de Damme; mais les gouverneurs de ces deux places ouvrirent les écluses et contraignirent l'armée ennemie à se retirer devant les flots.

Charles VI, empereur d'Allemagne, qui déjà avait accordé à la navigation de grands encouragements, organisa, en 1723, la fameuse compagnie des Indes orientales. Mais cet acte porta ombrage à toute l'Europe. Les Hollandais profitèrent de ces dispositions hostiles pour soulever contre Charles VI une coalition des autres États; cependant, l'affaire fut réglée par voie de négociations jusqu'au 22 juillet 1731, date à laquelle l'Empereur, menacé de tous côtés, renonça sans retour à la navigation des mers de l'Inde.

En 1744, Louis XV vint menacer Ostende, qui, pour se défendre, eut encore une fois recours à l'inondation. Mais, l'année suivante, le roi de France y entra, après un siège de dix-huit jours, qui la détruisit presque entièrement.

La domination française fut une époque néfaste pour

la ville. Les frais de guerre et autres que les habitants durent supporter peuvent être évalués à plus de six cent mille florins. Aussi, Ostende fut-elle obligée d'implorer la pitié de ses créanciers, qui, de gré ou de force, durent se résoudre à la perte d'une partie de leur capital.

Les Français ayant évacué la Belgique en 1749, Ostende redevint, comme auparavant, l'objet de la sollicitude de sa Souveraine ; l'archiduc Charles de Lorraine, représentant de Marie-Thérèse, vint à Ostende, le 19 mai de la même année. Le magistrat, la garnison, les habitants s'étaient préparés pour le recevoir dignement. Toutes les rues qu'il traversa étaient couvertes de festons et de couronnes blanches, et les maisons magnifiquement pavoisées.

Le commerce d'Ostende ne tarda pas à se ranimer. Malheureusement, l'état de paix dont les Pays-Bas jouissaient ne devait pas durer longtemps. La guerre se déclara de nouveau, en 1757, entre l'Impératrice et le roi de Prusse, Frédéric II.

Les Français occupèrent pacifiquement la ville de 1757 à 1762. Pendant cette occupation, les troupes s'y conduisirent parfaitement et méritèrent les remerciements de l'archiduc Charles de Lorraine et des Ostendais.

Le 27 juin 1767, on célébra à Ostende la fête séculaire de son institution. Toutes les rues étaient plantées de deux lignes de sapins et ornées de devises et de verdure ; on éleva un arc de triomphe sur la place d'Armes ; contre l'Hôtel-de-Ville, on voyait un trône et une statue de Marie-Thérèse. On organisa, à cette occasion, un grand cortège, composé de neuf chars allégoriques.

En 1772, Marie-Thérèse fit construire le phare au bout de la digue.

La prospérité de la ville ne fit que s'augmenter de jour en jour, mais elle devint extraordinaire par suite de la guerre d'Amérique et de la franchise de son port. La guerre entre la France et l'Angleterre commença en 1778, et, l'année suivante, l'Espagne se joignit à la France. La mer se couvrit bientôt de combattants, au milieu desquels le pavillon autrichien passait seul libre et sans entrave.

En 1780, on comptait jusqu'à cinq mille cent vingt-neuf navires de commerce entrés au port, dont huit cent quatre-vingt-six ostendais.

En 1781, la ville reçut la visite de Joseph II, qui devait lui donner le dernier degré de prospérité. L'Empereur alla visiter l'arsenal, les magasins, les bassins et les chantiers, questionnant tout le monde avec une affabilité extraordinaire, donnant des conseils judicieux et consolant les malades de l'hôpital militaire, auxquels il s'était empressé de rendre visite. Toute la ville s'était illuminée le soir; l'Empereur, au lieu d'en être agréablement flatté, y vit une exubérance d'allégresse qui convenait mal à un monarque aussi philosophe que lui; il en témoigna son mécontentement, et en quelques minutes l'illumination s'éteignit comme par enchantement. Le lendemain, Joseph II déclarait Ostende port franc.

On conçoit facilement que la neutralité du pays, la franchise du port et la tolérance religieuse devaient faire de cette ville un point central de commerce. La population devint si considérable qu'on fut obligé d'étendre les limites de la commune. Joseph II fit raser les fortifications du côté du Midi, combler les fossés et tracer la Neuve-Ville qui s'étend depuis l'église, y compris le Hazegras.

Les lanternes dans les rues, dont l'usage était inter-

rompu depuis 1679, époque à laquelle on les avait employées pour la première fois à titre d'essai, furent définitivement adoptées et établies dans tous les quartiers.

Les loyers, malgré l'agrandissement de la ville, devinrent de plus en plus chers; une maison très-ordinaire se payait jusqu'à deux cent cinquante louis par an, c'est-à-dire cinq mille huit cent quatre-vingt-sept francs cinquante centimes de notre monnaie. Ce qui peut encore faire juger de la prospérité d'Ostende à cette époque, c'est que pendant l'hiver de 1781 à 1782, cette ville possédait quatre troupes de comédiens, dont une française, une anglaise, une italienne et une flamande.

A cette époque aussi, M. Herries, de Bruxelles, y créa une Banque générale et une Chambre d'assurance maritime, au capital de deux millions de florins.

La multiplicité et l'importance des opérations commerciales réclamèrent l'institution d'un corps de courtiers jurés. Cette corporation fut organisée par un décret impérial du 31 juillet 1782..

Le traité de Versailles du 20 janvier 1783, qui consacrait l'indépendance de l'Amérique, fit un tort immense à Ostende. Cependant, grâce à Joseph II, la navigation se soutint encore pendant quelques années.

En 1792, les Français vinrent à Ostende et y furent accueillis avec enthousiasme. L'arbre de la liberté fut planté sur la place publique, et le peuple choisit immédiatement ses représentants qui furent proclamés le 21 décembre.

Le 1^{er} janvier 1793, une scène assez plaisante faillit occasionner des désordres sérieux. Une dame de la ville se montra au spectacle avec deux cocardes noires dans la coiffure; des murmures se firent entendre; on pensait que c'était une manifestation. La police, afin de calmer

l'effervescence du public, arrêta la dame, qui fut conduite devant le magistrat; elle refusa d'ôter ses cocardes noires et de les remplacer par des tricolores qu'on lui présentait. Enfin, dans un accès de colère, elle s'arracha toute la coiffure et la jeta à la figure du bourgmestre en l'accablant d'injures. La dame fut incarcérée pendant quelques heures; le bourgmestre eut le bon goût de la reconduire lui-même chez elle, et le peuple, voyant son premier magistrat rire lui-même de l'aventure, s'en amusa pendant plusieurs jours.

Le 30 mars 1793, les Français, voyant les troupes autrichiennes s'avancer victorieuses sur Gand, quittèrent Ostende.

Le 4 avril, le chevalier de Wapenaer vint reprendre possession de la ville au nom de l'empereur d'Autriche, et fit mettre le feu à l'arbre de la liberté. Le peuple assista à cet auto-da-fé politique avec la même joie qu'il avait montrée quelques mois auparavant quand on l'avait planté.

En 1794, les Français s'emparèrent d'Ostende et l'accablèrent de réquisitions. Les sacrifices que la ville fut obligée de faire pendant la guerre, tant pour la maison d'Autriche que pour la République, achevèrent sa ruine.

Le 10 juillet, on replanta de nouveau l'arbre de la liberté sur la Grande Place.

Le 30 août, le *maximum*, prix légal fixé pour toutes les marchandises, fut mis en vigueur.

Un grand malheur menaçait Ostende. Le commandant de la garnison avait reçu ordre, dans le cas où l'armée française serait forcée de quitter la ville, de détruire les ouvrages d'art du chenal et du port, de faire sauter les quais et les écluses et d'obstruer l'entrée du port, afin de le rendre inaccessible. Mais le colonel Carnot, directeur

des fortifications, sut, par des raisons spacieuses, temporiser jusqu'au 8 octobre 1795, jour où la réunion de la Belgique à la France vint rendre inutile cette destruction.

Le 13 février 1798, le général Bonaparte, alors premier consul, vint visiter Ostende.

Après tant d'émotions et d'alternatives diverses, Ostende avait enfin repris son calme, les troupes avaient évacué la place, et il ne restait plus pour toute garnison que cent cinquante grenadiers sous les ordres du commandant Muscar.

Les Anglais tentèrent, le 24 juin 1798, un coup de main contre Ostende et ouvrirent un bombardement en règle; mais le commandant Muscar tint bon, et le lendemain, à la tête de six cents hommes, dont une partie était venue de Bruges renforcer la garnison, il livra un combat à l'est de la ville, à deux mille Anglais qui venaient de débarquer; après avoir perdu environ la moitié de son monde, Muscar, par un de ces coups hardis et décisifs de la guerre, fit mettre bas les armes aux Anglais et fit dix-huit cents prisonniers. Grande fut la surprise et le désespoir du général ennemi lorsqu'il vit la poignée d'hommes avec laquelle Muscar avait triomphé. Celui-ci, prévoyant que ses prisonniers, admis dans la place, pourraient lui jouer un mauvais tour, leur rendit la liberté après avoir reçu le serment de leur général qu'ils se rembarqueraient immédiatement et ne feraient plus aucune tentative contre la ville.

En 1806, une partie des fortifications qu'on élevait à Ostende s'écroula en glissant sur la tourbe qui était au-dessous.

En 1810, Napoléon revint à Ostende avec l'impératrice Marie-Louise, et il y déploya ce faste militaire dont il aimait tant à s'entourer.

Depuis 1811 jusqu'en 1814, le commerce d'Ostende ne fut plus rien ; il ne lui restait plus d'autre ressource que la pêche du poisson frais ; encore rencontrait-elle de nombreux obstacles.

Lors de la réunion de la Belgique à la Hollande, un nouvel avenir semblait s'ouvrir pour la ville et, jusqu'en 1816, Ostende prospéra, grâce au commerce de transit. Mais bientôt la Hollande s'attira tout le transit et laissa le port s'obstruer. La réunion hollandaise causa un préjudice immense à Ostende.

De 1816 à 1830, nous signalerons la construction des fortifications actuelles commencées en 1816.

Le 19 septembre 1826, à dix heures et demie du matin, eut lieu l'explosion du magasin à poudre des nouvelles casernes casematées, qui contenait douze cents barils, pendant que le bataillon de la 6^e afdeeling, en garnison à Ostende, était sorti de la ville pour des manœuvres de tirailleurs. Sans cette circonstance, ce bataillon, qui, d'ordinaire, s'exerçait dans la plaine en avant des casernes, eût été infailliblement décimé.

Le 4 novembre 1827, vint s'échouer, à l'est du port, une énorme baleine de trente et un mètres de longueur, et dont le squelette, après avoir été exhibé dans toutes les villes de l'Europe, est allé enrichir le Musée d'histoire naturelle de Paris.

En 1830, la ville d'Ostende embrassa chaleureusement le parti de la révolution, qui devait assurer à la Belgique son indépendance. C'est depuis lors que la consternation, qui existait à Ostende sous les précédents gouvernements, fit place à la joie et à la confiance ; la ville a reconquis en partie sa prospérité ancienne. Elle compte aujourd'hui soixante-seize navires et cent quarante-quatre bateaux de pêche.

Chaque année, quarante mille personnes de toutes les parties du monde viennent, en été, animer Ostende, jouir des bienfaits de ses bains de mer et du spectacle grandiose et imposant de la plus belle des plages.

La famille royale favorise ce mouvement en y fixant sa résidence pendant une partie de la saison. Depuis que cette faveur auguste a été accordée à Ostende par le plus aimé des rois, de belles constructions s'élèvent partout, de superbes magasins étalent leurs étoffes riches et variées, de magnifiques hôtels s'ouvrent aux voyageurs, des pavillons gracieux se dressent jusqu'aux bords de la mer.

On chercherait en vain à Ostende d'antiques et grandioses monuments; tout y est moderne et simple, mais d'une riante et élégante propreté qui impressionne agréablement l'étranger, et lui donne une opinion favorable de ses habitants.

L'inauguration du chemin de fer de Bruges à Ostende a eu lieu le 28 août 1838; celle de la station ostendaise, le 1^{er} décembre de l'année suivante.

Le 11 octobre 1850, la reine Louise-Marie d'Orléans, que le peuple belge a surnommée la Mère des Pauvres, est décédée au palais de cette ville. Qu'il nous soit permis de reproduire ici les vers que nous avons publiés lors des funérailles de l'auguste Épouse de notre Roi bien-aimé :

Sur le rail-way d'Ostendé, un long crêpe de deuil
Apparaît... C'est la mort qui vient à notre seuil...
Pleurons, Belges, pleurons! Que tous les cœurs gémissent!
Que de lugubres chants nos temples retentissent!
Belges, courbons nos fronts devant les coups du sort,
Notre pieuse Reine est aux bras de la mort.

Le Ciel a, comme nous, son signe funéraire...
C'en est fait, plus d'espoir,
La mort nous a ravi notre ange tutélaire,
Voyez, le Ciel est noir.

Sur un nuage épais un char vers nous s'élance,
Il agite un drapeau,
Et notre ange de paix, d'amour, de bienfaisance,
Va descendre au tombeau.

Peuple, rassure-toi!... D'une nouvelle vie
Dieu lui rend les trésors,
Elle va protéger et servir la patrie
Au sein même des morts.

Le palais d'Ostende n'est aujourd'hui qu'une simple résidence. Ce sera bientôt un édifice digne de la Majesté royale.

Ostende ne peut pas avoir à présenter que sa plage aux étrangers. Il faut encore à ce rendez-vous de bains, l'élégance artistique, qui n'exclut ni la modestie des usages maritimes, ni le confortable des villes de plaisance. Le monotone voyage de la place d'Armes à la mer a fait son temps.

La ville a des ressources nouvelles; sa quote-part dans les revenus des jeux de Spa doit être utilisée dans un but général.

Les dernières élections communales ont appelé dans le sein du Conseil des hommes de progrès, qui ne laisseront plus le char de l'administration s'enrayer dans l'ornière de la routine.

La haute aristocratie européenne qui visite Ostende pendant la saison des bains a droit au comfort et à toutes les distractions d'une ville de bains. C'est au Conseil communal qu'il appartient de stimuler le zèle de ses concitoyens, et de donner la vie à toutes les améliorations par des projets sagelement conçus et habilement exécutés.

Dans le banquet d'installation du 8 janvier 1861, un honorable conseiller a fait appel, dans son toast, à l'union, à la bonne entente, à l'harmonie entre les anciens et les nouveaux membres :

« Soyons, a-t-il dit, sans animosité dans le passé ;
« laissez là les sentiments acerbes que nous pourrions
« trouver dans nos souvenirs. »

Ce toast est d'un bon augure; la majorité sera à la hauteur de son mandat populaire; nous avons foi en elle; mais nous avouerons du fond du cœur que notre confiance est loin d'être aussi complète à l'égard du nouveau bourgmestre. En notre qualité d'écrivain politique, nous l'avons jugé à l'œuvre comme représentant de l'arrondissement d'Ostende. Sa harangue d'installation du Conseil communal, harangue à laquelle il nous est impossible de donner le nom de discours, n'a nullement changé notre opinion.

Au surplus, nous nous proposons de faire, chaque année, une nouvelle édition de notre livre, et nous ferons l'analyse raisonnée des travaux et des actes de l'administration d'Ostende. Notre probité bien connue d'écrivain saura toujours, sans parti pris, rendre justice à qui de droit.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DES

RUES, PLACES, MONUMENTS, PROMENADES, ETC.

A

ABATTOIR (rue de l'). Commence *rue Banc-aux-Huitres*; finit *rue des Cordiers*.

Cette rue, qui n'est encore que pavée, a été tracée sur les terrains de l'ancien Parc de Saint-Sébastien, et doit par avance son nom à l'abattoir que la ville va y faire construire.

ALBERT (rue). Commence *rue Christine*; finit *au rempart*.

Cette rue a été ouverte en 1786.

Nous regrettons que l'ordre alphabétique nous entraîne, dès les premières lignes, sur la voie de la critique.

Pourquoi le nom d'Albert? Pour honorer l'archiduc Albert, époux d'Isabelle d'Espagne. Que le gouvernement de ce prince et de l'archiduchesse ait rendu des services à la Belgique, nul ne le conteste; mais la ville d'Ostende ne devait pas oublier le siège de 1601 à 1604, qui l'a couverte d'un monceau de ruines. Ce siège a été ordonné

par l'archiduc Albert; trop de victimes ostendaises ont payé de leur sang cette époque de discordes et de troubles. S'il fallait absolument un nom historique à cette rue, nous aurions préféré, au mitrailleur d'Ostende, un des plus généreux défenseurs de la ville : Simon Stévin, l'illustre ingénieur brugeois, l'ami et le mathématicien en titre du prince Maurice de Nassau, qu'il avait compté parmi ses élèves à l'Université de Leyde.

On nous a dit aussi qu'on croyait que le nom de cette rue venait d'Albert de Saxe-Teschen, qui fut gouverneur des Provinces-Unies, au nom de la maison d'Autriche. Nous sommes encore à nous demander ce qu'Albert de Saxe-Teschen a fait pour la ville d'Ostende.

C'est dans la maison n° 4, que M. Delmotte logea, en 1817, le roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas.

ARCHIDUCHESSE (rue). Commence *rue des Sœurs-Blanches*; finit *quai de l'Empereur*.

Le nom de cette rue a été donné en souvenir de l'archiduchesse Isabelle d'Espagne, femme de l'archiduc Albert.

Encore une malheureuse coïncidence!

Dans la rue Archiduchesse a été agglomérée la *rue Courte-Poivre*, mauvaise traduction française de *Corte-Peper straat*. Il eût fallu dire *Courte rue du Poivre*. Cette rue commençait à la rue Saint-Joseph, et finissait à la rue des Sœurs-Blanches.

Au n° 1, on avait établi, sous le régime hollandais, l'école primaire du gouvernement dans une partie de l'ancien couvent des Sœurs-Blanches. C'est aujourd'hui l'infirmerie militaire, installée depuis 1831 : on y compte quatre-vingtquinze lits, et elle est desservie par les médecins de la garnison.

Au n° 3, autre dépendance du couvent des Sœurs-

Blanches, sont l'administration et le bureau de bienfaisance en remplacement de l'ancienne infirmerie militaire.

Il s'y trouve aussi un refuge destiné aux vieilles femmes infirmes. Ce refuge comptait dix pensionnaires, lors de notre dernière visite.

Au n° 15, la prison bâtie en 1845. Elle contient vingt cellules; plus, deux chambres-pistoles, et une chambre générale pour les femmes.

ARMES (place d'). A cette place viennent aboutir les rues de l'Église, de la Bride, de Brabant, Louise, de Flandre, de l'Ouest, de Saint-Sébastien et de la Chapelle.

C'est sur cette place que se tenaient les deux grandes foires de la ville : celle du 19 juin et celle du 21 novembre, dite de Sainte-Catherine. La première date de 1518, sous le règne de Charles-Quint; la seconde a été instituée, en 1563, par Philippe II.

De nos jours, le lundi, le jeudi et le samedi de chaque semaine, on y voit un marché à la viande, à tous les produits de la campagne et aux menues marchandises de première nécessité.

Au milieu de la place est une lanterne autour de laquelle on dresse, le dimanche, en été, un plancher mobile, pour les concerts que la musique de la garnison, de la garde civique ou d'une société de la ville vient donner, de midi à une heure.

Au milieu de la place d'Armes fut planté, le 17 novembre 1792, l'arbre de la liberté, au sommet duquel le bourgmestre A.-J. Van Iseghem, grand-père du bourgmestre actuel, attacha le bonnet phrygien en présence des troupes républicaines qu'il avait été recevoir, musique en tête, au son du carillon de la ville et au bruit du canon de la place.

Le soir, il y eut un grand dîner des autorités, qui coûta. 224 florins.

Nous donnons, comme renseignement historique, le détail des dépenses occasionnées par cette fête républicaine :

	Fl.	S.	D.
Pour l'arbre de la liberté.	12	12	"
» plantation	21	"	"
» poudre à tirer.	7	"	"
» bonnet phrygien.	10	"	"
» bière aux ouvriers.	31	10	"
» quatre esparres	9	"	"
» chandelles.	72	40	"
» flambeaux.	28	7	"
» transport de canon.	2	2	"
» cordes	12	7	9
» vin	35	2	6
Total.	466	04	3

L'Hôtel-de-Ville occupe presque tout un côté. Il fut bâti en 1610 ; la première pierre en fut posée le 8 juillet. L'architecture en est fort simple, et l'aspect gagnerait beaucoup à la suppression de la maison qui dépare l'une des ailes du côté de la rue de la Chapelle.

Les plans de l'Hôtel-de-Ville sont dus à Jean Vryeels, augustin du couvent de Termonde, dont on a conservé le portrait en un cadre placé dans la nef principale de l'église, près du grand choeur.

Jean Vryeels fut aussi l'architecte de l'église de Grimberghem, aux environs de Bruxelles. L'église de Grimberghem et l'Hôtel-de-Ville d'Ostende devaient, dans la pensée de l'auteur, être de part et d'autre surmontés de deux tours pareilles ; mais le manque de temps et les événements firent ajourner ce travail. Par une double fatalité, ni Grimberghem ni Ostende n'ont jamais eu deux tours.

Celle d'Ostende avait cent trente pieds d'élévation et présentait huit côtés, ornés d'autant de cadrans. Elle a été détruite par le bombardement de 1706.

Le centre de la façade est orné d'une horloge; et au-dessus, sur le pignon en chevron, est une statue de Mercure, comme attribut de commerce, cadeau d'un bourgmestre de la ville.

Le carillon de l'Hôtel-de-Ville date de 1674 et a coûté deux mille sept cent cinquante florins. Le 6 juillet 1744, la ville étant assiégée et menacée d'un bombardement par le comte de Lauwendaele, commandant les troupes françaises, le carillon fut démonté et mis sous terre, au milieu de la place d'Armes, et rendu à sa destination, après la capitulation de la garnison autrichienne.

A côté de l'entrée des bureaux, se trouve le commissariat de police. La police de la ville est composée d'un commissaire en chef, d'un commissaire-adjoint et de douze agents.

Un double escalier en pierre conduit à l'étage de l'édifice.

Au haut du palier, un tableau représentant *Une Vierge entourée de petits enfants*; au-dessus de ce tableau, un *Intérieur d'église*.

A droite, *La Religion laissant venir à elle les petits enfants*; à gauche, *La Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus debout sur ses genoux*.

L'escalier se termine à droite par l'entrée des bureaux de l'état civil; à gauche est située la grande salle du *Casino*. C'est là que, pendant la saison des bains, on donne des concerts et des bals, le dimanche, le mardi et le jeudi.

Tarif de l'abonnement aux fêtes du Casino.*Pour les habitants de la ville :*

par ménage, pour toute la saison Fr. 15

Pour les étrangers :

Par personne	8 jours	Fr. 4
	15 id.	» 6
	1 mois.	» 8
	La saison.	» 10

Les familles composées de plus de trois personnes ne paient que pour trois.

Pour les non-abonnés :

Entrée par personne pour les fêtes du	Dimanche.	Fr. 2
	Mardi.	» 2
	Jeudi.	» 3

Dans la salle du Casino, on remarque, pour le fini des étoffes et la richesse des couleurs, le portrait de *Marie-Thérèse* en grand costume d'impératrice, avec le sceptre et les trois couronnes, ainsi qu'un autre tableau, peint par Otto Thoren, représentant *Deux chevaux et leur conducteur sur un chemin de halage*.

Dans le premier salon à gauche, derrière la salle de bal, est encadré un parchemin écrit en allemand et en lettres gothiques, avec la signature de Weber. C'est un souvenir laissé par le comité central du *Deutsch-Vlaemischen Sangerbundes für Duesland*, pour la cordiale réception qui a été faite à cette société, le 15 juin 1847, lorsqu'elle est venue chanter à Ostende.

Dans un autre salon, on voit deux tableaux dus aux pinceaux de deux artistes ostendais :

Le premier est de Hamman — 1843 — et représente *L'entrée solennelle à Ostende des archiducs Albert et Isabelle*;

Le second est *Une Marine*, signée *F. Musin* — 1845.

Au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville, près de la grande porte du centre, est établi un estaminet; un peu plus loin, est la *Société littéraire*.

Cette Société a été érigée le 13 mai 1787; successivement modifiée dans son règlement le 23 décembre 1790, le 21 floréal an VII et le 12 prairial an XII, elle a élargi ses bases le 1^{er} février 1834, et son dernier règlement d'ordre intérieur date du 1^{er} mai 1848; il est contresigné par M. Émile De Brauwere, pour M. A. De Knuyt, président, et M. le Dr Filleul, secrétaire.

Les étrangers y sont reçus, sur la présentation d'un membre, pour un terme qui ne peut excéder dix jours. Après l'expiration de ce temps, l'étranger ne peut plus être représenté pour un terme nouveau, qu'après un intervalle de temps double de celui pour lequel il a été présenté.

Cependant, l'étranger pourra, à l'expiraison des dix jours, continuer à fréquenter la Société, en se faisant inscrire de nouveau, par un membre effectif, dans un registre à ce destiné, et en se soumettant, à l'expiraison des deux premiers mois, à un scrutin de bal-lottage.

Toute personne établie ou ayant domicile fixe à Ostende, ne peut fréquenter la Société en qualité de membre étranger que pendant une année. Après ce terme, elle ne pourra plus être présentée que comme membre effectif.

La rétribution mensuelle des membres étrangers est fixée à trois francs.

Le livre des étrangers est riche en signatures illustres. Des noms de princes, de ministres, de généraux, de poètes et d'artistes y forment une des plus curieuses et des plus rares collections autographiques.

Sur cette même place se trouve, au n° 2, le local de la *Société de l'Union*, société littéraire et politique.

Entre le n° 5 et le n° 7, on voit encore la porte cochère par laquelle l'Amman se rendait de son habitation, rue Longue, à l'Hôtel-de-Ville.

En face de l'Hôtel-de-Ville est la Grand'Garde, bâtiment construit, en 1676, sur l'emplacement de l'ancienne maison communale. Il coûta douze mille florins.

L'étage de la Grand'Garde, réservé, sous le régime hollandais, à l'école des soldats de la garnison, et aujourd'hui aux répétitions de la musique militaire, servait de salle de spectacle avant qu'Ostende possédât un théâtre régulier.

Le n° 11 est l'habitation où, depuis plusieurs années, venait loger, pendant la saison des bains, le prince-régent de Prusse, actuellement Roi sous le nom de Guillaume I^r.

B

BABYLONE (rue). Commence *rue Carénage*; finit *rue Archiduchesse* et *au mur de la prison*.

C'est dans ce quartier que se logèrent les gens qui vinrent repeupler Ostende après le siège de 1601-1604. Ils y étaient attirés par l'assurance d'une franchise de loyer, de droits et d'impôts, pendant douze années, et la suspension de toute action de leurs créanciers contre leur personne pendant la première année de leur séjour.

Dans cette rue se trouve un des murs de clôture de la prison.

BANC AUX HUITRES (rue). Commence *rue de la Fortune*, finit *à la porte de Bruges*.

A gauche, en entrant, on trouve l'Arsenal, auquel deux portes grillées donnent accès. Des boulets entassés en piles sont dans l'avant-cour et sur le côté du corps de bâtiment.

A côté est le parc aux huîtres de M^{me} veuve Vanderheyde. Il fut creusé en 1766, et obtint du gouvernement un octroi exclusif, qui équivaleait à la concession d'un monopole. Les produits de ce parc ont été recherchés dès son origine; les établissements créés à une époque toute récente n'y ont motivé aucun changement, tant les premières dispositions ont été parfaites.

En avant du parc et contre le mur de clôture de l'Arsenal est la perche à l'arc de la *Société royale de la Concorde*, ainsi que la maison où se réunissent tous les soirs les membres de cette société, qui s'occupe spécialement de l'exercice du tir à l'arbalète à jalet. Cette société a pour président d'honneur S. A. R. Monseigneur le Duc de Brabant; on voit dans la salle de réunion le diplôme en date du 30 août 1857, revêtu de la signature du Prince et de son Auguste Épouse Madame la Duchesse Marie-Henriette.

Le chef-homme est M. Jean Lauwers,

Et le doyen, M. Norbert Bourgoigne.

En face et de l'autre côté de la rue, est l'ancien champ de tir à l'arc de la *Société de Saint-Sébastien*, converti actuellement en terrain à bâtir. Elle y a encore son siège et son tir au but dans un estaminet qui se trouve contre la rue des Cordiers; sa perche a été transportée près de la porte de l'Empereur, sur un terrain appartenant à l'État. — *Voir rue Saint-Sébastien.* —

Le chef-homme de la *Société de Saint-Sébastien* est M. Lanszwert,

Et le doyen, M. Serruys.

BASSINS (pont des). Entre le premier et le deuxième bassin, dans le prolongement de la rue de la Chapelle.

BATEAUX A VAPEUR (quai des). Commence *quai des Pêcheurs*; finit à la digue que l'on désigne sous le nom de *Digue-aux-Canons*.

C'est le lieu d'amarrage des bateaux à vapeur qui font le service entre Ostende et l'Angleterre.

N. B. — La ligne entre Ostende et Londres est desservie par la *General steam navigation Company*.

Les départs ont lieu les *mardis* et *vendredis*, à la marée de nuit; Et les arrivages, les *mercredis* et *samedis*.

La ligne entre Ostende et Douvres est desservie par des malles à vapeur, belges et anglaises.

Une malle est expédiée d'Ostende *tous les jours*, excepté le *samedi*, à la marée de nuit.

La malle venant de Douvres arrive tous les jours, excepté le *lundi*.

BATELIERS (rue des).. Commence *rue Longue*; finit *rue de l'Est*.

La dénomination primitive de cette rue était *Bree-Straet*, *Rue-Large*.

Au XVII^e siècle, on l'appelait *rue Royale-des-Bateliers*. Un acte de 1612 la désigne ainsi. La corporation des Bateliers était, en effet, la seule, à Ostende, qui portât alors le titre de royale. Aujourd'hui, la rue a perdu son épithète; la dénomination y a gagné en brièveté, mais la chronique historique y a perdu une origine.

Dans cette rue naquit un des plus glorieux enfants d'Ostende, *Érasme De Brauwer*.

Commandant un bâtiment de vingt-sept canons, il combattit, le 13 mai 1656, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, près du Goodwindsant, contre deux frégates anglaises de trente-six; mais deux autres

navires de même force qui, au commencement de l'action, l'avaient séparé de trois corsaires de ses compatriotes, auxquels ils avaient inutilement donné la chasse, vinrent prendre part à la lutte, et le brave De Brouwer succomba sous le feu de tant de batteries. Ce ne fut que lorsque son bâtiment eut perdu toute sa maturé, et que, faisant eau de tous côtés, il allait s'enfoncer dans l'abîme, que De Brouwer consentit à se rendre.

— Gardez vos armes, monsieur, lui dit le commandant anglais, qui le reçut à son bord, elles ne seront jamais en de meilleures mains.

Ces mots honorent à la fois le vainqueur généreux et l'intrépide Ostendais, que la fortune venait d'abandonner.

BON-VENT (rue). Commence *rue Banc-aux-Huîtres*; finit *rue des Cordiers*.

Lors de la récente révision des noms, l'édilité aurait pu trouver quelque chose de mieux que cette appellation, surtout pour le nouveau quartier du Hazegras.

Au coin de cette rue et de celle du Port Franc, à la hauteur du premier étage du n° 5, on voit une chapelle adossée au mur, et dédiée à la sainte Vierge.

En face du n° 5, se trouve un Christ avec cette inscription en flamand :

**40 DAGEN AFLAET VOOR ALLE DIE HIER BIT 3 ONZEN VADER
EN 3 WEEST GEGROET, VERGOND DOOR ZYNE HOOGWEERDIGHEID
J.-B. MALOU, BISSCHOP VAN BRUGGE, 11 SEPTEMBER 1854.
CHOLÉRA.**

Traduction :

**40 JOURS D'INDULGENCES POUR QUICONQUE RÉCITE ICI
3 PATER ET 3 AVE, ACCORDÉS PAR SA GRANDEUR J.-B. MALOU,
ÉVÉQUE DE BRUGES, 11 SEPTEMBRE 1854. CHOLÉRA.**

Au-dessous on a placé dans le mur, pour recevoir les offrandes, une boîte sur une des faces de laquelle on a inscrit ces mots :

TRADUCTION :

<i>Goeden</i>	Bon
<i>Jesus,</i>	Jésus,
<i>ontfermt</i>	ayez pitié
<i>u</i>	de
<i>onzer.</i>	nous.

A côté de la maison n° 10, il y a deux impasses, dont l'une se nomme : *Impasse des Douze-Apôtres*. Nous nous abstiendrons de critiquer la présence de ces deux cloaques dans ce nouveau quartier, parce que nous avons appris que c'est sur leur emplacement, et sur le terrain vague qui y est attenant, que l'on va bâtir l'église succursale du Hazegras, dont les plans, chaleureusement appuyés et dus à l'architecte ostendais Lauwereys, seront, nous n'en doutons pas, approuvés par tous.

Il y a dans cette rue le dépôt d'une pompe à incendie.

BRABANT (rue de). Commence *place d'Armes* et *rue Louise*; finit *rue des Capucins*.

On l'appelait autrefois *rue du Singe*. Ce nom lui venait de l'enseigne d'un cabaret.

Après la reddition de la ville, en 1604, on ne trouva que dans cette rue une habitation capable de loger le gouverneur. Encore fallut-il tendre des voiles de navires pour suppléer à l'absence du toit de la maison.

La maison n° 8 porte sur sa façade la date de l'année 1699.

La première scène d'un drame horrible eut lieu dans cette rue, en 1649.

La huitième heure du soir venait de sonner à l'horloge

de l'église paroissiale, lorsqu'un homme enveloppé dans un large manteau se présenta à la demeure de Pierre Lerinckx, l'un des plus riches bourgeois de la ville.

En entrant dans la salle basse où Lerinckx se tenait habituellement, l'inconnu rejeta son manteau et laissa voir un brillant uniforme d'officier espagnol :

— Voici le but de ma visite, monsieur, dit-il à voix haute et avec une assurance toute castillane... Je me nomme don Lopez de Valga, j'ai de la naissance et de la fortune, j'aime votre fille Marguerite, je vous demande sa main.

— Marguerite et moi, nous sommes sans doute très-honorés de la demande que vous daignez me faire... Mais notre parole a été donnée aujourd'hui même... Ma fille est fiancée.

— Les fiançailles ne sont pas l'hymen, répond l'Espagnol frémissant.

— Vous allez droit à votre but, monsieur, répond le père ; j'use de la même franchise, et je vous affirme de nouveau que ma fille est fiancée.

Un long silence succéda à cette déclaration du père.

Il fut interrompu par ces mots prononcés avec une sorte de rage concentrée :

— On ne m'avait donc pas trompé... C'est un Ostendais, c'est Joseph Vangroot, le marin, qui possédera la jeune fille à laquelle je voulais consacrer ma vie !

— Élevé sous mes yeux, Joseph Vangroot aimait autrefois Marguerite comme une sœur, et aujourd'hui...

— Il est son fiancé!... C'en est assez, monsieur... Il ne me reste plus qu'à me retirer... Mais vous m'avez mis la mort dans l'âme.

Le jeune homme essuya furtivement une larme, se redressa de toute sa hauteur, puis s'efforça de saluer avec

une dignité glaciale ; il plaça ou plutôt jeta son manteau sur son épaule et disparut.

Comme il sortait de la maison, un jeune marin qui se disposait à y entrer le regarda d'un air inquiet. L'Espagnol baissa la tête et murmura un seul mot :

— Vengeance !

Quelques jours après, on trouva étendu dans les dunes le corps ensanglanté d'un officier castillan ; c'était celui de don Lopez ; à son côté, un pistolet déchargé. Dans ses vêtements était un billet écrit par lui au crayon :

« Joseph Vangroot est mon rival.... Il me suit, une arme à la main.... Si un malheur m'arrive, ne cherchez pas d'autre coupable que lui.... Je signe à la hâte....

« DON LOPEZ DE VALGA. »

Plus de doute, don Lopez est mort victime de son amour, et Joseph Vangroot est son assassin.

Le jeune marin est arrêté. Les supplications de Lerinckx et de la pauvre Marguerite ne pouvaient rien contre ce billet accusateur.

— Si j'avais voulu tuer cet homme, s'écriait le jeune homme, je n'aurais pas agi en lâche, je l'aurais provoqué loyalement, et je ne me serais battu que devant témoins.

Cet événement jeta la consternation dans la ville. La procédure eut son cours, mais avec tant de trouble et de confusion qu'aucune issue ne semblait possible à une manifestation plus complète de la vérité.

Enfin, Vangroot fut conduit à Bruges et traîné sur le banc des criminels.

Dans l'horreur de sa situation, l'accusé retrouva pour se défendre la présence d'esprit qui l'avait entièrement abandonné à Ostende. A la dernière audience de son procès, il s'écria d'une voix forte et solennelle :

— Puisque vous avez ramassé près de Lopez l'arme qui a servi d'instrument du meurtre, prouvez donc que cette arme est à moi.

Ce fut un trait de lumière. Le procès fut suspendu, et l'on acquit bientôt la certitude que l'arme avait été achetée à Bruges, la veille du meurtre, par don Lopez lui-même.

Ce n'était encore qu'une demi-preuve : l'assassin avait pu désarmer son adversaire.

Mais le remords arracha tardivement la vérité au serviteur de Lopez. Chargé d'aller porter confidentiellement à Bruxelles un coffret de son maître à un intime ami, il avait gardé le coffret après la mort de Lopez, et se l'était approprié, croyant qu'il contenait de l'or et des diamants ; mais il n'y avait trouvé que de saintes reliques et une lettre qu'il vint, le cœur contrit, présenter au magistrat.

Dans cette lettre, véritable testament de haine, don Lopez annonçait à son ami qu'il allait se suicider en se vengeant de son rival par la plus cruelle des dénonciations, et en le faisant punir comme assassin.

Cette révélation rendit à Vangroot la liberté qu'il n'aurait jamais dû perdre.

Un mois après, une foule immense était agenouillée dans l'église de Saint-Pierre. Les Ostendais joignaient leurs ferventes prières à l'invocation du prêtre qui bénissait l'union de Marguerite et de Joseph Vangroot.

BRIDE (rue de la). Commence *place d'Armes* et *rue de l'Église*; finit *Marché-aux-Herbes*.

Le nom populaire de Breydel, le nom d'un des plus valeureux défenseurs des libertés communales a été ainsi dénaturé par un traducteur ignorant. Ce n'est pas rue de la Bride, c'est rue Breydel qu'il faut lire.

Le fameux boucher brugeois, Breydel, conduisit avec Pieter Deconinck les Flamands à la victoire, lors de la célèbre bataille des Éperons d'or, sous Courtrai.

Nous nous étonnons que cette erreur grossière n'ait pas été rectifiée par les réviseurs et les parrains modernes.

C'est dans cette rue que se trouvait la maison de l'avocat De Bock, l'un des principaux Flamands qui déjouèrent les projets du cardinal Mazarin.

Au mois de juin 1648, le comte de Rantzau, par l'ordre du cardinal, tenta de s'emparer d'Ostende par surprise; il échoua; sa fidélité fut suspectée, on l'accusa d'intelligence avec les Espagnols.

Une seconde entreprise sur Ostende fut proposée à Mazarin. Gentilet, l'homme de confiance du cardinal, rencontra par hasard à Paris, Itersun, natif de Dunkerque, et frère d'un des anciens affidés du comte de Rantzau.

Cet Itersun, auquel Gentilet s'ouvrit imprudemment, était banni de Flandre; il vit dans les propositions de Gentilet le moyen de rentrer sur le sol de sa patrie; feignant le plus profond dévouement au service du roi de France, qui l'avait accueilli dans son exil, il se laissa conduire chez le cardinal.

L'artificieux ministre fut prodigue de belles promesses envers son nouvel ami, et l'invita à s'occuper activement des mesures nécessaires à la réussite de ses projets.

Itersun était intimement lié avec le colonel Spintelet, qui, impliqué dans un procès criminel à cause du meurtre d'un officier de basse-justice, s'était retiré en Zélande. Itersun le propose au cardinal comme un homme d'exécution.

Mazarin l'accepte. Itersun part aussitôt pour la Zélande, découvre la retraite du colonel, fait connaître à son ami toute la négociation et les offres de Mazarin.

— Nous sommes tous les deux exilés de Flandre ; un éminent service rendu à Philippe IV peut nous faire recouvrer nos biens et notre honneur. En nous jouant de la crédulité du cardinal, nous sauvons notre patrie. La ruse est de bonne guerre ; qu'en pensez-vous, colonel ?

— La ruse contre l'ennemi me plaît assez, reprit Spintelet ; mais il faut d'abord que le cardinal soit engagé bien avant dans l'entreprise : maîtres de tout son secret, nous le livrons alors à don Juan et au marquis de Caracena, sans crainte d'être compromis par les événements.

Après avoir ainsi préparé leurs filets, les deux amis revinrent à Paris. Spintelet fut d'autant mieux reçu par le cardinal qu'il ne lui demanda pas une obole, et sembla se contenter de la promesse verbale d'une magnifique pension en cas de succès ; puis il retourna en Zélande avec Itersun. Tout entiers à leurs projets, les deux conjurés écrivirent à De Bock, leur ami commun, avocat flamand, qui habitait Bergues-Saint-Vinox, et avait sa famille à Ostende. Ils l'engagèrent à désigner une place frontière de la Hollande où ils pourraient agir de concert, et conserver au roi d'Espagne une ville de guerre à laquelle était attaché le sort de toute la Flandre.

De Bock indiqua pour rendez-vous la place de l'Écluse, près de Bruges. On s'y rendit, de part et d'autre, dans le plus grand secret. De Bock fut mis au courant de toute l'intrigue, et partit immédiatement pour Bruxelles, afin d'avertir don Juan et le marquis de Caracena.

Quand il revint à l'Écluse, il y trouva le colonel et Itersun, entourés d'émissaires français à qui il fallait donner le change.

— La prise d'Ostende est infaillible, leur dit-il ; deux capitaines de l'infanterie wallonne ont embrassé notre cause ; un troisième, qui est à nous, arrivera incessam-

ment dans la place avec sa compagnie ; tous ces gens-là méprisent la morgue et l'insolence des Espagnols ; ils veulent en finir une bonne fois avec ces maîtres superbes. Ne craignez rien, messieurs, ajouta-t-il, tout est disposé de telle sorte que, quand les troupes du roi de France se présenteront au port, de nombreux affidés les introduiront dans la place.

Pendant que les émissaires français allaient donner ces bonnes nouvelles à Paris, le maréchal de Turenne, à la tête d'une armée victorieuse, n'attendait plus que les ordres de la Cour pour pousser plus loin ses conquêtes dans la Flandre ; il écrivit au cardinal qu'il était temps d'entreprendre la surprise d'Ostende ; Mazarin envoya aux conjurés les lettres du maréchal ; De Bock les livra bientôt à don Juan et au marquis de Caracena.

Peu de jours après, le cardinal reçut une dépêche secrète :

« J'ai des renseignements précis par De Bock, écrivait le colonel. Impossible de rien entreprendre encore, monseigneur ; l'armée de France a donné une telle alarme aux paysans que plus de trois mille se sont retirés dans la place ; le gouverneur a renforcé la garnison et les postes. Toute cette foule en sortira, sans doute, si M. le Maréchal cesse de désoler la campagne et arrête quelque temps la marche de son armée. Que Votre Grandeur ne songe pas présentement à la prise de Linken, de Mar-dyck, ni de Bergues : ces petites places tomberont d'elles-mêmes après la chute d'Ostende. »

Au reçu de cette dépêche, l'ordre de s'arrêter fut envoyé immédiatement au maréchal de Turenne.

Cette soudaine immobilité d'une puissante armée était inexplicable aux yeux de l'Europe. Turenne, qui eût pu sans résistance envahir toute la Flandre, demeura dans

l'inaction, et l'épée du grand capitaine, retenue par une intrigue secondaire, resta six semaines dans le fourreau.

Mais le cardinal, poussé à bout, n'admettait plus de nouveaux délais. Le colonel, pour gagner du temps, simula un traité que lui imposaient les conjurés, et par lequel les officiers de la garnison refusaient tout arrangement, s'ils n'étaient pas payés d'abord de tout ce qui leur était dû par les Espagnols. Sans la signature du cardinal, il ne pouvait plus rien.

Cette lettre désabusa le cardinal; il cessa de croire au désintéressement de ses agents. Il se promit d'employer la ruse contre la ruse, et écrivit au colonel que Sa Majesté accordait de très-bon cœur le contenu des articles, et ordonnait au maréchal d'Aumont de s'entendre avec lui.

Le Roi, en effet, donna plein pouvoir au maréchal.

Le maréchal s'empressa de se mettre à l'œuvre : il choisit huit cents hommes dans toutes les troupes de son gouvernement, fit équiper des vaisseaux, et dépensa, pour la surprise d'une ville, autant de zèle et de précautions qu'il lui en eût fallu pour la conquête d'un royaume.

Ces nouveaux ordres de la Cour de France furent portés au colonel Spintelet; don Juan les connut donc immédiatement.

« Nous sommes prêts, écrivirent les conjurés par l'entremise de De Bock; les soldats n'hésitent plus. Nous attendons d'un jour à l'autre la compagnie du capitaine Spruyt; M. le maréchal d'Aumont peut faire avancer ses troupes. Nous avons fait des recrues; presque tous les paysans ont quitté la ville; la crainte d'un désordre ayant cessé, les postes sont dégarnis; les renforts qu'on a jetés dans la ville sont sur le point d'en sortir; la flotte anglaise s'est éloignée du port; le maréchal de Turenne

ayant ôté par sa retraite tout soupçon de surprise et de siège régulier, le gouverneur a retrouvé sa première insouciance, et Ostende est replongée dans la plus profonde sécurité.»

Ces raisons furent bientôt colorées de toutes les apparences de la vérité. Le maréchal d'Aumont apprit par ses espions l'arrivée à Ostende du capitaine Spruyt avec sa compagnie :

— Les honnêtes gens ! s'écria-t-il. On ne m'a pas trompé.

Et dans son enthousiasme, le maréchal fit remettre au colonel Spintelet une somme considérable pour l'entretien des soldats wallons.

Cependant le cardinal avait choisi entre ses gardes deux hommes de cœur et de tête pour régler avec les conjurés les dernières scènes de l'exécution. La Fontaine et Monet de Joly devaient avoir l'œil et la main sur tout, distribuer les hommes en divers postes, s'emparer des corps de garde, des magasins, des avenues, et avertir le maréchal dès qu'il serait temps. Le premier point était leur entrée dans la ville : Spintelet et De Bock les font passer aux portes sous le nom de marchands hollandais, et voici les quatre loups dans la bergerie, ou plutôt deux renards pris à deux trébuchets flamands. La Fontaine et Joly sont introduits chez les parents de De Bock.

Le 14 mai, au lever du soleil, De Bock fait monter ses hôtes au belvédère, ouvre une fenêtre dominant la rade, et aperçoit des vaisseaux qui reviennent :

— Messieurs, dit-il, en affectant la joie la plus vive, c'est la flottille du maréchal d'Aumont qui s'avance vers le port, et voici les quatre compagnies sur lesquelles nous pouvons compter ; elles se dirigent des casernes sur

le rivage!... Voici le capitaine Le Fèvre, le capitaine Hornes à leur tête...

— Courrons les rejoindre! s'écrient La Fontaine et Monet de Joly.

— Non pas, messieurs, répond De Bock, les capitaines Sneyers et Spruyt vous attendent à la porte de Nieuport, mon beau-frère va vous y conduire. Le colonel et moi, nous allons nous emparer du gouverneur.

Ce fut en effet chez le gouverneur que coururent Spinetelet et De Bock, non pour l'arrêter comme se l'imaginaient Monet de Joly et La Fontaine, mais pour lui donner leurs derniers avis.

Le gouverneur se hâta de garnir d'infanterie espagnole tous les postes des remparts; trente mousquetaires furent chargés de défendre un bastion construit à la pointe du quai; les Wallons et les Allemands couvraient la contrescarpe depuis la porte de secours jusqu'à la mer, et les bourgeois armés bordèrent le chemin de l'arsenal jusqu'à la porte de Nieuport.

La Fontaine et Monet de Joly, conduits à cette porte par le beau-frère de De Bock, admireraient toute la manœuvre et ne doutaient plus du succès. Sneyers et Spruyt ordonnèrent à leurs soldats de crier *Vive la France*, et le cri fut répété sur toute la ligne ostendaise.

Deux coups de canon tirés de la ville étaient le signal convenu avec le maréchal. La marée croissait toujours, et le vent était devenu favorable. La flottille parut à l'entrée du port; le maréchal d'Aumont la précédait sur une galiote, au milieu des mousquetaires du roi, des gardes du cardinal et d'un grand nombre d'officiers.

La galiote était suivie de neuf petits vaisseaux portant les troupes; et tous ensemble, poussés par un vent

du nord-est, vinrent mouiller l'ancre à la pointe du quai.

Aussitôt le maréchal prend terre, ses soldats se forment en cortège aux cris de *Vive la France*, quand soudain ils sont assaillis par quinze cents Espagnols et Allemands. Les uns se laissent désarmer; les autres, et de ce nombre est le maréchal, s'enfuient à travers les dunes, tombent dans une embuscade de trois cents chevaux, se défendent avec intrépidité, mais sont forcés de mettre bas les armes. Le maréchal rend son épée, et le gouverneur, pour lui épargner la honte de traverser une foule victorieuse, envoie son carrosse au noble prisonnier.

Dès le commencement de cette attaque, La Fontaine et Monet de Joly, se voyant trahis, avaient voulu périr les armes à la main. Jetés d'abord par Spruyt et Sneyers au fond d'un cachot, puis conduits à l'hôtel du gouvernement pour être confrontés avec le maréchal :

— Nous sommes joués, monseigneur, lui dirent-ils.
— Et vous êtes la cause qu'un maréchal de France est prisonnier de guerre, répéta gravement d'Aumont.

— Nous serions des grands hommes, monseigneur, reprirent les deux officiers du cardinal, si l'avocat De Bock et le colonel Spintelet avaient trahi leur pays.

Ostende avait donc par la ruse échappé aux intrigues de Mazarin, et déjà dans l'Europe circulaient ces mots fameux :

Ostende est prise!...

C'est que le maréchal, assuré de la victoire, avait, en cinglant vers le port, expédié une felouque au gouverneur de Calais, avec ordre d'envoyer sur-le-champ à Mazarin un courrier porteur de la bonne nouvelle.

Le ministre avait dépêché un gentilhomme à Francfort, pour annoncer la prise de la ville.

Ministre et maréchal, Électeurs et roi de France, tous avaient été dupes...

L'étoile de Mazarin avait pâli devant l'heureux stratagème d'un avocat flamand.

BRIGANTINS (rue des). Commence *place Neuve* et *rue du Polder*; finit *rue des Cordiers*.

Voilà au moins un nom de rue qui convient à une ville maritime.

BRUGES (porte de). Au bout de la *rue Banc-aux-Huîtres*.

Pour aller visiter le nouveau Phare et le cabinet d'histoire naturelle de M. Paret, c'est par cette porte qu'il faut sortir.

Là aussi commence la grande route qui conduit à Bruges.

C

CADSAND (rue). Commence *au rempart*; finit *rue Saint-François*.

Ancien nom du polder qui s'y trouvait et qui, en 1640, était encore en partie sous l'eau. Le quartier qu'on y a bâti a conservé le nom du polder, et par suite l'appellation de Cadsand a été conservée à cette voie. Ce polder commençait à l'extrémité de la rue Saint-François, et s'étendait jusqu'au jardin du couvent des Capucins, aujourd'hui rue Neuve.

CANAL D'OSTENDE A BRUGES. *Quai de l'Empereur.*

Le canal d'Ostende, qui d'abord n'était creusé que

jusqu'à Plasschendaele, fut prolongé en 1666 jusqu'à Slykens, où l'on établit des écluses en bois.

Le comte de Monterey, gouverneur général du pays, posa le 2 août 1672, les fondements de nouvelles écluses en pierres de taille, qui ne furent achevées qu'en 1675, et qui, après avoir coûté plus de deux millions de florins, furent ouvertes le 14 février 1676.

L'écroulement de 1752 nécessita de nouvelles constructions. La première pierre des nouvelles écluses fut posée le 6 juillet 1754; elles s'ouvrirent à la navigation le 18 novembre 1758. Elles coûtèrent un million huit cent trente-trois mille trois cents florins. La grande écluse a quarante pieds de long, la petite en a dix-huit. On compte quatre aqueducs. Un droit de péage est perçu sur ce canal.

CAPUCINS (rue des). Commence *Marché-aux-Herbes* et *rue Neuve*; finit *au rempart*.

La rue des Capucins conduisait anciennement au Vierboete ou fanal, situé sur l'emplacement actuel du mât des signaux.

L'établissement des Capucins à Ostende date de 1615. La rue du Cercle et le Marché-aux-Poissons faisaient partie du terrain du cloître.

En vertu de l'acte passé entre les Capucins et le magistrat, aucune autre communauté d'hommes ne pouvait être autorisée dans la ville. En 1625, les Jésuites voulurent en vain résider à Ostende. Les Capucins, forts d'un privilége exclusif, s'opposèrent à l'installation et furent appuyés unanimement par les autorités communales.

L'église ou chapelle des Capucins est ornée de deux autels de face, et d'un autre à gauche en avant de la chaire.

En entrant, et tournant à droite, on trouve d'abord un tableau représentant *Saint François*.

Le deuxième tableau représente *Saint Antoine* entouré de médaillons où sont retracés les principaux épisodes de sa vie.

Le maître-autel offre un travail de sculpture remarquable ; il est surmonté d'une *Descente de Croix*, due au pinceau de Victor Bouquet, né à Furnes en 1619, mort en 1677. Cette peinture est considérée comme son chef-d'œuvre.

A côté du maître-autel, un petit tableau : *L'Assomption*.

Puis l'autel de Saint-Antoine de Padoue, avec un tableau représentant *Le Saint devant les incrédules, et prouvant la présence de Dieu dans l'hostie*.

Un navire est suspendu à la voûte ; c'est une offrande de l'ancienne corporation des pêcheurs. Tous les mardis, à neuf heures du matin, une messe est dite à cet autel en l'honneur du saint patron.

Un peu plus loin est un tableau dont le sujet est *Le repas de Jésus pendant la fuite en Égypte*. Des anges cueillent des fruits pour les offrir au Divin Maître.

N.-B. — La messe ordinaire a lieu tous les jours, à neuf heures.

Le dimanche, une seconde messe, suivie d'un sermon en français, est dite à onze heures.

A midi, pendant la saison des bains, messe par un prêtre polonois, et sermon dans sa langue nationale.

Du côté du Marché-aux-Herbes, il y a le dépôt d'une pompe à incendie.

Dans la rue des Capucins, on trouve au n° 3, la caserne de la gendarmerie.

Presque en face de l'église, entre les n°s 10 et 12, est la sortie des voitures du palais.

Le n° 26, en face de la porte de Secours, est la plus

ancienne maison d'Ostende. Elle porte sur son fronton la date de 1629.

Au bout de la rue, et longeant la clôture du Jardin des Princes, on arrive au bastion n° 4, dit des signaux, où est établi un poste d'artillerie.

A côté de ce poste est le mât des signaux pour indiquer aux navires la hauteur de la marée. Ces signaux se règlent sur une échelle officielle placée aux estacades.

Voici la description des signaux :

Premier signal.

DRAPEAU BLEU AU HAUT DU MAT,

Indique qu'il y a quatre mètres cinquante centimètres d'eau dans le chenal.

Deuxième signal.

DRAPEAU BLEU AU HAUT DU MAT ET UNE FLAMME ROUGE AU-DESSOUS
AUX TROIS-QUARTS DU MAT,

Cinq mètres d'eau.

Troisième signal.

DRAPEAU BLEU AUX TROIS QUARTS DU MAT,
Cinq mètres vingt-cinq centimètres d'eau.

Quatrième signal.

DRAPEAU BLANC AVEC UNE CROIX BLEUE AU HAUT DU MAT,
Cinq mètres cinquante centimètres d'eau.

Cinquième signal.

DRAPEAU BLANC AVEC UNE CROIX BLEUE AUX TROIS QUARTS DU MAT,
Cinq mètres soixante-quinze centimètres d'eau.

Sixième signal.

DRAPEAU ROUGE AU HAUT DU MAT.
Six mètres d'eau.

Septième signal.

DRAPEAU ROUGE AUX TROIS QUARTS DU MAT,
Six mètres vingt centimètres d'eau.

Huitième signal.

DRAPEAU ROUGE AU HAUT DU MAT ET UNE FLAMME ROUGE AU-DESSOUS,
Six mètres trente-cinq centimètres d'eau.

SIGNAL POUR LES BATEAUX PÊCHEURS.

UN DRAPEAU MOITIÉ BLANC ET MOITIÉ BLEU, LE BLANC A LA HAMPE.

SIGNAUX PARTICULIERS POUR LE SERVICE DU BATEAU
PILOTE QUI CROISE EN MER.

Pour lui indiquer qu'un navire est en détresse à l'est de la ville :

UN DRAPEAU ROUGE AU HAUT DU MAT ;
AU-DESSOUS, UN DRAPEAU BLEU ;
AU-DESSOUS ENCORE, UNE FLAMME ROUGE.

Pour lui indiquer qu'un navire est en détresse à l'ouest de la ville :

UNE FLAMME ROUGE AU HAUT DU MAT ;
AU-DESSOUS UN DRAPEAU BLEU ;
AU-DESSOUS ENCORE, UN DRAPEAU ROUGE.

Pour faire venir le bateau pilote de la haute mer en avant du museau du Havre :

UN DRAPEAU BLANC AVEC CROIX BLEUE AU HAUT DU MAT ;
AU-DESSOUS, UN DRAPEAU ROUGE.

Pour le faire venir à l'entrée du port :

UN DRAPEAU ROUGE AU HAUT DU MAT ;
AU-DESSOUS, UN DRAPEAU BLEU.

N. B. Nous savons par expérience que l'employé des signaux, qui a le titre de garde-pavillon, s'empresse toujours de donner aux visiteurs les explications qui lui sont demandées sur les marées et la théorie des signaux.

CARÉNAGE (rue du). Commence *au rempart et rue Saint-Sébastien*; finit *quai de l'Empereur*.

Cette rue longe le rempart de la ville jusqu'à la porte

d'Ouest, où elle se détourne légèrement à gauche. C'est seulement à la hauteur de la rue Babylone qu'elle commence à être bordée de deux rangées de maisons. On y a aggloméré la *rue du Moulin d'Ouest*, qui prenait son nom d'un ancien moulin à vent, construit sur les remparts.

Au commencement de cette rue, à l'angle de la rue d'Ouest, se trouve le mur du théâtre.

Entre le n° 8 et le n° 10, est une porte cochère qui donne accès dans la grande cour de l'ancien local de la Société de Saint-Sébastien.

Au n° 29, il y a un parc d'artillerie pour les pièces de réserve et les boulets.

Une voie publique existe entre les n°s 40 et 42. Cette voie qui, sur l'indicateur de la ville, n'est relatée que comme impasse sans désignation de nom, est réellement une rue, puisqu'elle a deux issues : l'une, rue du Carénage; l'autre, rue Archiduchesse. Nous espérons que, lorsqu'on songera à lui donner un nom, on daignera le chercher dans l'histoire d'Ostende.

Entre le n° 46 et la rue Saint-Joseph, on voit une impasse sans dénomination.

A l'angle de la rue du Carénage et du quai de l'Empereur, est le mur de l'établissement du gaz.

De l'autre côté de la rue, en face du bâtiment militaire n° 29, a été creusé le puits artésien, travail malheureux, auquel le conseil communal, éclairé par la presse ostendaise, n'aurait jamais dû prêter la main. L'eau qui jaillit de ce puits n'est pas même recherchée par les ménagères pour le lavage de leur linge.

Voici, au surplus, ce que nous lisons dans le journal *la Flandre maritime* du 2 décembre 1859, qui joint à sa critique le tableau des diverses couches traversées par la sonde :

« Au moment où, d'après nos appréciations, les travaux de forage du puits artésien sont arrivés à leur terme, en aboutissant à un échec complet, nous croyons faire chose agréable aux curieux et aux géologues de donner ici le tableau des diverses couches traversées par la sonde, avec l'indication de leur épaisseur et profondeur.

« Voici ce tableau, dressé par M. Van Hercke, architecte communal à Ostende, et dont nous pouvons garantir l'exactitude :

PUITS ARTÉSIEN D'OSTENDE.

ÉPAISSEURS. PROFONDEURS.

	Mètres.	Mètres.
Terrain de transport	0,25	0,25
Sable gris	1,15	1,40
Argile très-sablonneuse gris-jaunâtre	0,50	1,90
Sable gris peu argileux. Id. à coquillages.	0,80	2,70
Id. et coquillages	1,80	4,50
Id.	0,60	5,10
Tourbe	1,55	6,45
Argile gris-bleuâtre sa- blonneuse	2,71	9,16
Sable gris bleuâtre peu argileux avec coquil- lages	8,44	17,60
Argile gris - verdâtre claire.	2,20	19,80
Id. id. foncée	2,65	22,45
Id. id. bleuâtre	3,55	26,00
Sable gris avec coquil- lages.	0,50	26 50
Id. id. grossier à co- quillages et cailloux roulés	4,90	31,40
Cailloux roulés avec co- quillages	2,00	33,40
Sable gris-verdâtre	0,10	33,50
Argile gris - verdâtre claire.	36,50	70,00
Id. id. un peu plus fon- cée avec pyrite	30,00	100,00

ÉPAISSEURS. PROFONDEURS.

Mètres. Mètres.

Argile gris verdâtre un peu plus claire avec un peu de pyrite . . .	30,00	130,00	Au-dessous de la marée basse de vive eau ordinaire
Argile gris - verdâtre plus foncée avec un peu de pyrite . . .	38,50	168,50	
Argile gris - verdâtre très-foncée et un peu sablonneuse avec peu de pyrite	4,50	173,00	
Sable gris - verdâtre chargé de coquillages, cailloux roulés et pyrite. . . .	5,00	178,00	
Argile pétrifiée avec coquillages	4,00	182,00	
Sable gris avec coquill.	3,00	185,00	
Sable gris et un peu de débris de coquillages.	4,10	189,10	
Argile gris-verdâtre foncée sablonneuse . .	1,40	190,50	
Argile gris - verdâtre avec coquillages . .	1,00	191,50	
Argile pétrifiée chargée de coquillages. . .	0,25	191,75	
Argile gris-verdâtre foncée avec coquillages.	3,75	195,50	
Argile gris - verdâtre plus claire avec coquillages	4,50	200,00	
Argile sablonneuse . . .	0,40	200,40	
Id. verte	4,50	204,70	
Id. vert-jaunâtre. .	3,10	207,80	
Sable crayeux chargé de points noirs . . .	0,20	208,00	
Craie blanche, pure. .	64,00	272,00	
Id. grise. . . .	2,20	274,20	
Id. rouge	15,80	290,00	
Id. jaune	9,10	299,10	
Sable gris	1,50	300,40	
Schiste ardoisier (thon-schiefer). . . .		306,00	

Ostende, le 28 novembre 1859.

*L'architecte de la ville,
VAN HERCKE.*

« Nous venons de dire que nous croyons que les
« travaux sont arrivés à leur fin et que l'échec est
« complet.

« Tel paraît être aussi l'avis de plusieurs savants : la
« sonde a atteint la couche du schiste ardoisier, terrain
« primaire, dans lequel il serait inutile de chercher une
« nappe d'eau.

« D'autres personnes, dont l'autorité dans la science
« est moins grande, pensent, au contraire, qu'on aurait
« tort d'abandonner les travaux et que le succès est,
« sinon certain, du moins très-probable.

« Sans hésiter un seul moment, nous nous rangeons
« du côté de ceux qui croient à l'insuccès. Nous n'avons
« jamais ajouté foi à la réussite, et les circonstances
« actuelles ne sont, certes, pas de nature à modifier
« notre opinion.

« Au début de l'entreprise, nous avons dit aux par-
« tisans du puits artésien : Citez-nous un seul exemple
« d'un sondage qui ait réussi parmi toutes les tenta-
« tives faites sur notre côté, depuis Anvers jusqu'à
« Bologne, et nous serons des vôtres. Mais on n'a pu en
« invoquer aucun.

« Aux savants, qui nous promettaient la découverte
« d'une abondante nappe d'eau dans le sous-sol d'Ost-
« tende, nous avons répondu : Dites pourquoi, et
« mettez vos raisons par écrit. Mais tous ont gardé le
« silence.

« La ville d'Ostende s'est appauvrie de plus de cent
« mille francs, elle qui a peu de ressources, et cela
« pour apprendre à quelques curieux, qu'on honore du
« titre de savants, quelle est la constitution géologique
« du terrain à Ostende.

« Nous ne récriminons contre personne : les habitants

« réclamaient depuis longtemps à grands cris de l'eau
« en abondance, et la majorité du conseil communal a
« cru de bonne foi que le succès d'un forage artésien
« était infaillible : elle s'est laissé séduire par des
« savants d'une grande réputation, dans la science et
« les prédictions desquels nous avons eu raison de
« n'avoir aucune confiance.

« Il est vrai, une nappe d'eau a été rencontrée, mais
« quelle eau? Vraiment, la chose ne vaut pas la peine de
« s'y arrêter : ce serait ridicule. A cette nappe d'eau,
« nous préférions celle, beaucoup plus abondante et
« presque toute aussi bonne, du vaste Océan. »

La ville désirant s'éclairer sur le résultat définitif du forage du puits artésien, a prié le gouvernement de vouloir nommer une commission à cet effet. Cette commission s'est réunie le 9 et le 10 janvier 1861, et voici les conclusions de son rapport :

« La sonde ayant atteint le schiste ardoisier, — ce
« qui écarte tout espoir de rencontrer une nouvelle
« source, — le forage ne sera plus continué.

« Pendant l'opération de la commission, le mardi
« 10 janvier, l'eau du puits a été retenue dans un tube
« en bois s'élevant à six mètres soixante-quinze centi-
« mètres au-dessus du pavé de la rue, — onze mètres
« vingt-neuf centimètres au-dessus de la marée basse
« des vives eaux ordinaires, — et elle a débordé avec
« une vitesse d'environ cent vingt-quatre hectolitres par
« vingt-quatre heures.

« A un mètre soixante-six centimètres au-dessus du
« pavé, — six mètres vingt centimètres au-dessus de la
« marée basse, — la source a donné à raison de quinze
« cent quatre-vingt-quatre hectolitres par vingt-quatre
« heures.

« L'eau avait à la surface une température de seize degrés et demi.

« Il s'agira de constater exactement la nature de ces eaux et d'en tirer le meilleur parti possible. »

A côté du puits artésien, on aperçoit un petit terrain planté d'arbres. Nous avons été fort surpris d'apprendre que ce parc en mauvaise miniature appartient à la ville... Singulière propriété qui, au lieu de passer du « grave au doux, » passe plutôt du sévère au plaisant.

Derrière ce parc, si parc nous pouvons dire, et contre les remparts, est située la plaine de tir à l'arc de la Société de Guillaume-Tell. — *Voir quai de l'Empereur.* —

CERCLE (rue du). Commence *rue des Capucins*; finit *rue des Bateliers*.

Cette rue a été percée en 1842 sur l'emplacement du jardin des Capucins.

La sacristie de l'église des Capucins a son entrée particulière dans cette rue.

CERF (rue du). Commence *rue d'Ouest*; finit *place du Laboratoire*.

CHAPELLE (rue de la). Commence *place d'Armes* et *rue Saint-Sébastien*; finit *quai de l'Empereur*.

La partie qui avoisine le quai se nommait autrefois *rue Saint-Thomas*. Elle ne forme plus, avec celle de la Chapelle, qu'une seule et même rue.

Lors de la reddition de la ville, en 1604, la rue de la Chapelle était appelée *rue du Magasin*; ce fut ensuite *rue du Vieux-Magasin*, à cause de l'Arsenal du Roi, qu'on vendit en 1645, et dont une portion fut incorporée à l'Hôtel-de-Ville.

Le nom actuel a pour origine une petite chapelle qui se trouvait à gauche, vers l'église, sur les terrains compris entre la rue de l'Est et la rue Saint-Paul.

En 1660, on y construisit le premier presbytère. Démoli après le bombardement de 1708, il fut rebâti entièrement et agrandi en 1709. De nos jours, le presbytère a été converti en un collège, érigé, en 1843, par l'Évêque de Bruges.

Cet établissement est aujourd'hui une école moyenne, patronnée par le gouvernement, aux termes de la loi de 1850. On y compte cent cinquante élèves, huit professeurs, dont sept prêtres et un laïc.

Au n° 42 de la rue, est l'hôtel Saint-Denis, où se trouve le local des réunions de la *Société de Saint-Georges*.

Cette Société, instituée le 17 juillet 1854, pour l'exercice du tir à l'arbalète à jalet, compte aujourd'hui quatre-vingt-sept membres.

Le président d'honneur est M. Liebaert, notaire ;

Le chef-homme à vie, M. Th. Maurus ;

Et le doyen quinquennal, M. Th. Cornelis.

CHENAL. — *Voir Port.* —

CHRISTINE (rue). Commence *place du Laboratoire*; finit *quai de l'Empereur*.

La *Petite rue Christine* et l'ancienne *rue au Lait-Battu* ont été réunies sous la même appellation de rue Christine.

Nous avons vainement cherché le pourquoi du nom de Christine appliqué à cette voie publique.

Si Ostende possédait une bibliothèque publique et un bureau d'archives, au lieu de pièces historiques entas-

sées pêle-mêle dans les greniers, on trouverait, certes, bien des méprises à relever. Le nom d'une rue a ordinairement peu d'importance; mais, à une découverte de médiocre valeur, pourraient se joindre des révélations d'un grand poids et des rectifications d'erreurs graves.

L'érection d'une bibliothèque et l'établissement d'un bureau d'archives sont des mesures d'une haute nécessité, sur lesquelles nous ne saurions trop appeler l'attention des administrateurs de la commune.

Ostende, comme ville fortifiée, comme ville maritime et commerciale, est nécessairement riche en documents anciens. La mise en ordre de ces richesses serait utile, non-seulement à la cité, mais à la Belgique entière.

Bruges, par ses archives récemment classées, a rendu la vie à des faits restés dans l'oubli depuis des siècles. Ne citons qu'un exemple entre mille : l'immortel Memling n'était, suivant la tradition, qu'un pauvre soldat frappant aux portes de l'hôpital. Les archives ont parlé : Memling était un riche bourgeois de Bruges.

Les soins d'une bibliothèque et d'un bureau d'archives coûteraient à peine quinze cents francs par année, à Ostende; et l'on trouverait, nous n'en doutons pas, un amateur de livres, un homme d'ordre et d'érudition, qui, pour ce modeste traitement, consentirait à se charger de l'honorable et utile emploi de bibliothécaire-archiviste de la ville.

Au n° 43 est situé le local de la *Société de Rhétorique*.

En 1496, cette Société concourut, à Anvers, avec ses émules de Gand et d'Amsterdam.

En 1499, le 20 et le 21 mai, on la voit figurer, à Gand.

La Société de Rhétorique s'occupe exclusivement de représentations dramatiques.

Elle a pour président M. F. Ysengrin. — *Voir rue Saint-François.* —

Au n° 73 est un estaminet, local de la *Société des Canaris*. M. le bourgmestre est président d'honneur de cette société, dont le but est à la fois un divertissement et une heureuse spéculation.

Au n° 82 est le journal *la Flandre Maritime*, rédigé en langue française, et paraissant deux fois par semaine; organe du libéralisme, il traite spécialement des intérêts de la ville et des questions maritimes.

CORDERIE (rue de la). Commence *rue Saint-Sébastien*; finit *rue Saint-Paul*.

Cette rue doit son nom aux corderies qui s'y trouvaient autrefois, et qui depuis ont été transportées au Hazegras, derrière et contre les nouvelles casernes.

Dans cette rue demeurait une jeune femme dont le nom est resté un mystère, mais que sa mort a placée au nombre des héroïnes d'Ostende.

Pendant la nuit du 30 au 31 décembre 1601, l'archiduc Albert avait livré deux assauts à Ostende, et perdu deux mille hommes, dont plusieurs chefs illustres; de Mérode, de Prouvain, de Villars et de Witt y furent blessés; de Longin, de Belœil et de La Fontaine y périrent les armes à la main.

Huit jours plus tard, le 7 janvier 1602, un troisième assaut se préparait.

Une jeune femme exaltée par la passion, parut tout à coup dans la salle des délibérations de défense :

— Monseigneur, dit-elle au gouverneur Vère en lui présentant un coffret, vous m'avez abandonnée, voici

vos lettres, je vous les rends. Je ne vous demande qu'une faveur, c'est d'être placée au poste le plus périlleux, et de vous prouver comment une femme sait mourir.

Vère détourna la tête sans proférer une parole... L'infortunée s'éloigna.

Bientôt on courut aux armes, l'archiduc donna son troisième assaut et fut repoussé après de grandes pertes.

Le lendemain, on trouva parmi les morts, sous les remparts, le corps d'une femme en habits d'homme. La victime portait au cou une chaîne d'or garnie de pierres précieuses, à laquelle était attaché un médaillon renfermant le portrait du gouverneur.

Délaissée par celui qu'elle aimait, cette femme avait voulu se venger de son abandon en venant se faire tuer sous ses yeux.

CORDIERS (rue des). Commence *rue du Polder*; finit *au rempart*.

Lorsqu'on a transporté, ainsi que nous le disons ci-dessus, les corderies de la ville au Hazegras, on a, pour ne pas déshériter de son nom l'ancienne rue, appelé rue des Cordiers la rue nouvelle.

La corderie principale tient tout le côté droit.

A gauche, on voit d'abord des magasins à bierre; au bout, du côté du rempart, de petites maisons sans valeur.

COUR MARIE (rue). Commence *rue Plate-Forme*; finit *au rempart*.

On entre dans cette rue, improprement nommée cour, par une grille en bois à claire-voie.

A la sortie, du côté du rempart, se trouve aussi une grille en bois.

Pourquoi ce nom de Cour Marie? Nul n'a pu nous le dire.

COURTE (rue). Commence *rue Longue*; finit *rue Christine*.

De telles appellations n'exigent pas de grands efforts d'imagination : il y a une rue Longue, donc il doit y avoir une rue Courte. Ostende est, sous ce rapport, au niveau des autres villes.

SOUVENIR DU CAMP DE BEVERLOO.

Il y a vingt-six ans, M. Van D... et sa fille unique Christine habitaient une des plus jolies maisons de cette rue, qu'ils furent forcés d'abandonner par suite de malheurs privés.

En 1834, au mois d'avril, deux fourgons sortaient du village de Beverloo, venant de Diest; quatre officiers du génie les suivaient; ils longèrent pendant quelque temps un ruisseau limpide, suivirent une haie vive, et arrivèrent, après un heure de marche, à un marais qui se trouve entre les bois de Berchem et la bruyère; lorsqu'ils furent à la limite des landes, un des quatre officiers piqua son cheval, qui partit dans une direction oblique, de toute la vitesse d'un trot allongé; il lui laissa continuer cette allure jusqu'à ce que, arrivé à une partie haute de la bruyère, il distinguât devant lui le clocher de Hechtel; là, déroulant un drapeau aux couleurs nationales, il le planta d'un air triomphant; les fourgons et les autres officiers se dirigèrent sur le point de ralliement; en quelques heures, deux baraques étaient debout; l'une devait servir de logement aux officiers, et l'autre contenait tous les objets de géométrie militaire.

Huit jours après, le camp était tracé ; des compagnies d'ouvriers arrivèrent, et au mois de juillet, il fut entièrement achevé ; il était divisé en deux camps : le camp de droite qui avait ses logements dans des baraqués, et celui de gauche sous des tentes ; rien de plus beau à voir que cette quadruple ligne de baraqués et de tentes toutes pavoisées aux couleurs nationales ; la ligne des officiers généraux surtout attirait l'attention ; ce n'étaient pas ces logements mesquins et incommodes du service de campagne, mais de petites maisons avec salons, boudoirs et antichambres, c'était le luxe militaire décoré du triste mot de *baraque* ; on allait au camp comme si on allait à sa villa ; les soldats mêmes disaient : Nous allons visiter nos terres.

Aujourd'hui, ce n'est plus ce camp d'une aimable coquetterie, où mille drapeaux flottaient au vent, où la vie était pleine et active ; c'est une plaine aride, où des carrés mal éclairés renferment des soldats qui ne peuvent plus, même en imagination, se croire à une guerre pour rire.

Ce qui frappait la vue en entrant au camp, c'était le palais du Roi, nommé *baraque royale* ; un tertre avait été élevé où l'officier du génie avait planté son drapeau lors du tracé du camp, et sur ce tertre, était construit le logement royal ; un joli jardin anglais entourait la baraque, et, derrière la ligne des cuisines et des écuries du Roi, venait la longue file de cantines, cafés, estaminets, cabarets, tabagies et marchands de toute espèce. Une de ces baraqués surtout se faisait distinguer par la longueur de sa perche et la grandeur de son drapeau ; c'est que cette baraque était la cantine la mieux achalandée, non pas qu'on y trouvât la marchandise à plus bas prix ou qu'elle fût d'une meilleure qualité, mais

parce que derrière le comptoir se dessinait un minois joli, une figure pâle sans être maladive, parce que le sourire continual de cette femme donnait de l'espoir à chacun et ne rendait personne heureux.

On ne connaissait la jeune fille que par son surnom. *La belle Ostendaise* possédait tout ; esprit et beauté ; ce n'était pas une de ces filles d'estaminet qui, élevées au comptoir, servent et vendent toujours avec les mêmes compliments et les mêmes politesses ; elle était sortie d'un des meilleurs pensionnats ; et si alors elle était au comptoir, c'est que son père, bourgeois d'Ostende, ruiné par une fausse spéculation, tâchait de ressaisir la fortune dans une profession plus lucrative qu'on ne croit, lorsque la clientèle est formée de militaires.

La belle Ostendaise avait suivi son père, et elle avait aussitôt compris la fausse position d'une jeune fille au milieu de militaires, séducteurs par désœuvrement,

Depuis la graine d'épinards jusqu'à la modeste contre-épaulette du troupier, tout venait rendre hommage, à sa manière, à *la belle au sourire*, et tous s'en retournaient, les uns honteux et les autres surpris de la manière délicate ou fière avec laquelle elle renvoyait ses adorateurs ; ils jugeaient cette jeune fille comme le soldat juge la fille d'estaminet, légère et aimant l'uniforme ; mais pour l'Ostendaise, l'uniforme était une enveloppe plus ou moins belle qui couvrait un corps plus ou moins bien fait ; la beauté, à ses yeux, était la beauté de l'âme, et si une belle figure passait devant elle, elle se demandait si ce beau visage était le reflet d'un bon cœur et de nobles sentiments.

Admiratrice du beau, elle aimait à voir le réveil du camp, la manœuvre tactique de deux armées, la revue des troupes et la magnificence des uniformes de l'état-

major; mais elle ne regardait tout cela que pour la récréation de la vue, pour l'émotion de l'âme; la vie pour elle était le réveil des sentiments, le mouvement heureux des battements de son cœur.

C'est un pittoresque tableau que le réveil d'un camp; on voit sortir de toutes les baraqués les soldats encore à moitié endormis par les fatigues de la veille; au roulement prolongé du tambour, ils prennent les armes et viennent se ranger en bataille devant le front de bandière, en attendant que le fourrier leur donne la goutte du matin, qui n'est distribuée qu'après avoir reçu le baptême indispensable de ce comptable, un peu trop bon catholique sur ce chapitre.

En 1836, le 6^e de ligne fut désigné pour faire partie du camp. Dans ce régiment servait le fourrier Bouvin, jeune homme chez qui la carrière militaire était une vocation; engagé en 1833, comme volontaire, au sortir du collège, il devait à son instruction les galons de fourrier; entraîné par des camarades, il avait suivi les folies du troupier et s'était livré, les yeux fermés, à cette vie folle et insouciante du sous-officier comptable. Agréable de figure et sachant se conduire en homme du monde, il distingua, dès son arrivée au camp, toutes les beautés du caractère et de l'âme de l'Ostendaise; à la première vue il fut captivé, à la seconde il était amoureux. Lui aussi comprenait le bonheur et la beauté dans les qualités de l'âme; loin de divulguer son amour, il cacha ce sentiment nouveau pour lui, et il aimait de cette passion contemplative qui fait la joie de l'amour réel.

La jeune fille ne fut pas longtemps sans distinguer le fourrier; son air timide, sa prévenance pour elle, tout avait su lui plaire, et l'Ostendaise l'aimait avant qu'elle le sut elle-même. Un jour de manœuvre où le fourrier

Bouvin était libre, il alla comme de coutume à la cantine de la belle au sourire; elle était seule, son père qu'une affaire appelait à Diest était parti le matin; il engagea une conversation banale d'abord; mais entraîné par son amour et par le tête-à-tête, il osa hasarder une déclaration; il pouvait, disait-il, s'il était assez heureux pour plaire, se faire remplacer et fournir à sa bien-aimée une fortune qui la mettrait à même de reprendre le rang qu'elle avait perdu.

La candide Flamande, aussi vraie en ce sentiment qu'en tous ceux qu'elle éprouvait, lui avoua son amour, et les deux amants se jurèrent une constance éternelle; on devait, au retour du père, lui demander son consentement.

Un fourrier des lanciers, fier de ses bonnes fortunes, de sa figure et de son titre de cavalier, entra au moment où Bouvin donnait à la simple et honnête jeune fille, le tendre et respectueux baiser des fiançailles. Ce fourrier, irrité de ce qu'un autre et surtout un fantassin, eût réussi à se faire aimer, chercha une querelle à Bouvin, et l'insulta grossièrement; un duel fut réglé, les adversaires devaient se trouver derrière le camp vers cinq heures.

La pauvre Ostendaise pleura, supplia, mais ne put rien obtenir de son Eugène; son honneur était attaqué et pour tout au monde Bouvin n'eût voulu passer pour lâche. Il promit cependant de tâcher d'arranger l'affaire, mais c'était une concession momentanée aux larmes de son amante: il était résolu de se venger les armes à la main.

A cinq heures, les adversaires se trouvèrent sur le terrain, accompagnés de deux témoins; le sort décida le combat au sabre d'infanterie, et ils se mirent en

garde; Eugène Bouvin était excellent tireur, tandis que son adversaire n'était qu'un fanfaron de salle d'armes : il porta une feinte de figure et se fendit sur un coup de banderolle ; le terrain était inégal, Eugène glissa ; le fourrier des lanciers, au lieu de se conduire en galant homme et de laisser son adversaire se relever, barra son fer et lui plongea son sabre dans la poitrine ; le malheureux tomba : avec son dernier soupir s'échappa le nom de sa fiancée.

Un ami d'Eugène, à qui il avait confié le motif du combat, alla à la cantine de l'Ostendaise et lui apprit l'issue fatale ; la jeune fille resta ferme en son désespoir ; mais le lendemain, elle avait disparu du camp.

Quelques jours après, elle écrivit à son père :

« Pardonnez à votre enfant, elle a été la cause involontaire d'un meurtre... Le couvent de... a accueilli
« Christine Van D... Elle va se consacrer à Dieu. »

13

DIGUE (La).

La connexité naturelle entre la digue et la plage nous les fait réunir toutes deux dans une même notice.

En sortant par la porte de Secours, pour aller à la digue de mer, on traverse un pont jeté sur les fossés des fortifications ; au bout de ce pont, à droite, sont établies des échoppes de marchands de coquillages, de bêches, de petits bateaux et de filets de pêche.

Déjà, l'on aperçoit l'ancien Phare, au pied duquel commence un léger monticule, que la main de l'homme semble avoir placé là pour dire à l'étranger qui entend le bruissement des vagues :

— Recueille-toi, tu vas assister à l'un des spectacles

les plus grandioses de la nature... Recueille-toi, tu vas te trouver face à face avec l'Océan !

Une description poétique de la mer, et l'analyse des diverses sensations qu'elle fait éprouver, nous entraînerait loin de notre cadre.

La plage d'Ostende est, certes, la plus belle qui soit connue, comme sa digue est la plus ravissante promenade qu'on puisse rencontrer aux bords de la mer.

La plage fut toujours ce qu'elle est aujourd'hui, unie et d'une pente insensible.

Quant à la digue, ce n'est qu'en 1772 qu'elle a été fortifiée d'une manière durable. Avant cette époque, à chaque tempête, la ville était menacée d'une entière destruction. Les faibles obstacles en terre grasse, soutenus par de petits jalons tressés avec des bois de fagots et promptement emportés au choc des marées, furent remplacés alors par des brisants en pilotis et en pierres de taille. Dans les endroits les plus exposés à l'action des flots, on encaissa la digue dans de grosses poutres entre-croisées, et les espaces furent remplis de grosses pierres bleues. Non-seulement ces travaux prévinrent toute rupture, mais ils permirent encore de conserver dans les fossés les eaux qui, auparavant, filtraient à travers la digue. Un pavé inégal et raboteux, écharpé par de larges crevasses, couvrait primitivement cette digue; c'est aujourd'hui un chemin magnifique que ne redoutent plus les pieds délicats des baigneuses.

Revenons à l'ancien Phare que nous avons aperçu à notre arrivée par la porte de Secours,

La tour du Phare a été commencée, en 1771, sur l'emplacement d'une redoute qui a été rasée vers 1750. C'est une élégante colonne de style toscan; elle est construite en pierres blanches, et a environ trente-quatre

mètres de hauteur. Les feux de ce Phare, après avoir servi pendant soixante-dix ans de *Stella maris* des matelots, ont brûlé, pour la dernière fois, le 31 décembre 1860, et ont été remplacés par ceux du nouveau Phare des dunes, de l'autre côté du chenal. — *Voir à la fin de l'ouvrage : Environs d'Ostende.* —

Depuis quelques années, les abords de la mer, la plage, la digue de mer, ont été considérablement embellis : l'industrie particulière y a élevé de splendides établissements.

Le pavillon qui entoure l'ancien Phare est désigné sous le nom de *Cercle du Phare*; cet établissement qui a joui d'une grande vogue jusqu'en 1853, époque de la création du Kursaal, n'est plus aujourd'hui qu'un simple restaurant.

Le *Pavillon-Royal* est la première construction élevée sur la digue de mer. Cet établissement, qui n'était dans l'origine qu'une simple buvette, a subi, avec bonheur, toute l'influence du progrès. L'hôtel-restaurant, qui a remplacé la modeste et primitive construction, renferme aujourd'hui de magnifiques salons et des appartements confortables pour les personnes qui désirent avoir à toute heure le spectacle de la mer.

Plus loin, vers le milieu de la digue, se trouve le Kursaal, élevé, par une société particulière, en 1853.

Cette construction se fait remarquer par un cachet d'élégance et d'originalité dans la forme architecturale et la distribution du local. On y trouve un splendide salon de fêtes, un café de premier ordre et un restaurant digne de lutter avec les établissements de Paris et de Londres.

La façade principale, qui regarde la mer, pose sur une terrasse et est ornée, à ses deux extrémités, de

kiosques élégants, auxquels on a ajouté une magnifique rotonde qui règne sur toute la droite du bâtiment. Cette façade est une délicieuse innovation qui n'appartient à aucun style spécial : ce n'est ni ogival, ni mauresque, ni renaissance, ni byzantin. L'architecte, M. Beyaert, de Bruxelles, s'est livré à tous les caprices de son imagination. Ses plans ont quitté, si nous osons nous exprimer ainsi, la prose architecturale pour la poésie maritime. Fantaisiste dans la création de la façade qu'il a évidemment cherché à faire cosmopolite, M. Beyaert s'est montré classique dans la construction et la décoration du salon des fêtes.

Ce salon, traité dans les conditions les plus pures du style mauresque, est d'une richesse et d'une vérité de tons que font encore mieux ressortir la gracieuse simplicité des salons du café et du restaurant, et la fraîcheur élégante de la rotonde vitrée.

C'est dans cette rotonde que se donnent, plusieurs fois par semaine, et selon l'indication d'un programme hebdomadaire, des concerts exécutés par un corps de musique militaire, dont la présence à Ostende pendant la saison des bains, est due à d'intelligents sacrifices que s'impose l'administration du Kursaal.

Cet important établissement, lieu de prédilection d'une société d'élite, a pour directeur M. Van den Abeele, connu, aujourd'hui, dans toute l'Europe, pour ses manières exquises, ses délicates prévenances, sa scrupuleuse activité et son bon goût artistique.

Nous ne sommes pas prodigue d'éloges, et nous penchons plus volontiers pour la critique, comme on peut le voir dans le cours de cet ouvrage; mais nous ne pouvons quitter le Kursaal sans féliciter M. Van den Abeele de tout ce qu'il a fait pour l'agrément de sa ville natale, et

nous rapportons ici, avec plaisir, les paroles prononcées, à la séance du 14 mars 1861, par un honorable conseiller de la commune :

« M. Van den Abeele est un directeur modèle, un homme incapable d'un abus, ou incapable de nuire, n'ayant que de bons et louables sentiments. »

Nous ajouterons que M. Van den Abeele a l'heureux avantage d'être parfaitement secondé par les chefs et employés du service du Kursaal. Tous les étrangers s'accordent à rendre justice à leur empressement et à leur zèle.

Tarif des prix d'abonnement pour les entrées au Kursaal.

Pour les habitants de la ville.

Toute une famille, avec les entrées au Casino et au Jardin des Princes, 35 francs pour la saison.

Toute une famille, avec entrée au Jardin des Princes, et sans abonnement au Casino, 25 francs pour la saison.

Par personne, avec entrées au Casino et au Jardin des Princes, 20 francs pour la saison.

Pour les étrangers.

Nombre de personnes.	1 jour.	2 jours.	3 jours.	4 jours.	5 jours.	6 jours.	8 jours.	15 jours.	1 mois.	6 semaines	Saison.
1	1	2	3	4	5	6	8	15	20	23	30
2	2	4	6	8	10	12	15	23	33	40	48
3	3	5	8	10	12	15	20	35	45	50	55
4	4	6	10	12	14	18	23	40	50	53	60
5	5	7	11	13	15	20	26	45	53	60	65
6	6	8	12	14	16	22	29	50	60	65	70

Pour faciliter les communications du Kursaal avec le centre de la ville, le génie militaire a autorisé la construction d'un pont sur les fossés des remparts. Ce pont se trouve à droite de l'édifice et conduit directement à la place d'Armes.

Au bout de la digue, et à l'entrée des sables, vers l'ouest, une nouvelle construction a survécu de l'industrie privée, en 1860. Elle avait pour but une exposition permanente des beaux-arts. Deux cent trois articles étaient portés au catalogue d'installation. Malgré l'importance et la valeur réelle de certains tableaux exposés, le succès n'a pas favorisé cette tentative artistique. Cette salle d'exposition a été considérablement agrandie, et convertie en restaurant; elle a pris pour enseigne au *Pavillon des Bains*.

Un peu plus loin, se trouvent le *Pavillon des Dunes* et le *Pavillon du Rhin*.

Ces hôtels-restaurants, jetés au milieu des dunes, offrent un charmant aspect; on aime à s'y reposer, loin des plaisirs bruyants. Aussi, les appartements sont-ils constamment occupés par des familles amies de la paix et du confortable. Les restaurants, servis avec beaucoup de délicatesse et d'urbanité, sont très-fréquentés par les étrangers, et voient croître, à chaque saison, leur excellente renommée.

Le *Pavillon du Rhin* possède, en outre, une huſſrière dont les constructions de réserve offrent un renouvellement continual d'eau fraîche, qui permet de servir, en toute saison, des huîtres et des homards d'une qualité supérieure.

UN RÊVE SUR LES ÉPIS-BRISE-LAMES.

Aux premières heures du soir, lorsque la marée basse

invite les promeneurs à descendre de la digue sur les épis-brise-lames, que de rêves viennent assaillir le penseur, prêt à méditer sur l'étonnant spectacle qui s'offre à lui !

Il marche... et ses pas n'ont bientôt plus d'autre but qu'un incommensurable espace... Il s'arrête... et son esprit subit l'influence de visions étranges.

Dormeur éveillé, il voudrait du moins se créer un songe selon sa fantaisie... Sa volonté s'égare, elle obéit, vaincue et fascinée par le murmure sublime qui l'entoure.

J'ai éprouvé moi-même les effets de cette hallucination.

J'étais, un soir, sous le faix de ce sommeil factice, sommeil vainqueur, qui brise le corps et fait errer la pensée.

Soudain, mes sens paraissent sortir de la torpeur qui les accable : une vision céleste enchaîne mes regards.

C'est une femme... un ange aux formes raphaéliques... dont le grand œil bleu, doux et fier à la fois, fait naître en même temps le respect et l'amour ; il m'attire, comme le pôle attire l'aimant.

Je veux m'élançer auprès d'elle... Elle fuit sans disparaître à ma vue, et j'ose la poursuivre... Son refuge est un bosquet formé de lys, de lilas blancs, et de roses moins blanches et moins pures qu'elle... Je tombe à ses pieds ; ma bouche lui dit toutes mes souffrances... Hélas ! elle ne m'entend pas... Bientôt mes larmes coulent... Mes lèvres baissent l'empreinte de ses pas...

O bonheur !... A ce langage muet, elle semble me comprendre ; son regard s'adoucit ; un sourire illumine son beau visage, et mon âme croit voir s'ouvrir les portes de l'Empyrée.

Dire la joie qui inonde tout mon être à cette silen-

cieuse promesse est au-dessus des facultés humaines... Où trouver des mots pour rendre en rayons d'espérance ces pensées sublimes d'un bonheur qui n'est pas de ce monde!... L'humanité est trop imparfaite pour exprimer ce que l'imagination elle-même ne fait qu'effleurer.

Cependant, mes désirs s'allument aux feux d'un espoir trop tôt conçu ; j'essayai de presser une main d'albâtre, et je ne rencontrais que le vide... Offensée, sans doute, de la témérité d'un mortel, la divinité que j'adorais s'éloigna ; déjà, ce n'était plus qu'une forme, toujours gracieuse et charmante, mais, hélas, incomplète... Et mes regrets furent affreux...

A ce moment, des accords divins se firent entendre ; mon ange m'adressa un sourire, et une voix harmonieuse, qui paraissait venir du Ciel, prononça ce mot :

— Espère !! !....

Je m'éveillai... et repris le chemin de la digue... J'allai m'asseoir au Kursaal, et, sous la récente impression de l'extase, j'écrivis les vers suivants :

Immensité des mers, je cède à ton empire,

Extase, viens à mon secours !

Le poète sans toi devrait briser sa lyre,

Laisse-le rêver aux amours.

Car un ange soudain apparaît dans l'espace,

Ange de beauté, de candeur.

Je songe... Et devant moi tout un monde s'efface...

Je crée un siècle de bonheur.

Tout en elle me charme, et sa noble figure,

Et ses soyeux et blonds cheveux...

Elle tient du divin et de la créature :

C'est l'idéal... Rêve des Dieux.

Céleste vision, guide-moi dans la vie,

Reste toujours devant mes yeux !

Garde-moi mes amours, et de ta voix bénie

Dis-moi les mystères des Cieux.

SERVICE DE LA PLAGE.

Le service des voitures-baignoires, sur toute l'étendue de la plage d'Ostende et de Mariakerke, est exploité en régie.

Ce service est divisé en deux sections :

La première section comprend la partie de la plage entre l'estacade d'ouest et l'épi en pierres à l'est du Kursaal.

La deuxième section comprend la partie de la plage d'Ostende située à l'ouest de cet épi, et la plage de Mariakerke.

La saison des bains commence au 1^{er} juin pour finir le 31 octobre.

Pendant tout ce temps, le concessionnaire doit tenir, à la disposition du public, au côté est, cent voitures au moins, dont trente à deux compartiments.

Il aura, au côté d'ouest, deux cents voitures au moins, dont soixante à deux compartiments.

Le collège aura la faculté d'exiger la présence de cent voitures de plus et d'indiquer le lieu de stationnement.

Ces voitures seront garnies de tous leurs accessoires.

Chaque voiture sera munie de quatre costumes d'hommes et de quatre costumes de dames.

Tout baigneur aura droit à deux serviettes.

Le nombre de chevaux à employer au service des bains, sera réglé sur le pied d'un cheval pour sept voitures-baignoires.

Chaque voiture doit être munie d'un tableau portant un extrait du règlement, et l'avis qu'un registre pour recevoir les plaintes est déposé au bureau de l'inspecteur et au bureau du sous-inspecteur des bains.

Le concessionnaire est obligé à tenir, au côté est, à proximité de l'emplacement des bains, une voiture renfermant les appareils de sauvetage, les caisses de secours à donner aux asphyxiés et les autres objets pouvant servir en cas d'accident.

Il doit avoir à l'ouest de la plage, deux voitures renfermant les mêmes appareils.

Il y a, à raison de chaque groupe de cinquante voitures, un nageur pourvu d'un corset de sauvetage et d'une boule de liège fixée à une corde légère d'une longueur de cent mètres, et des rameurs en nombre suffisant pour la manœuvre des canots de sauvetage.

Toute personne employée au service des bains, porte une marque distinctive.

Tout le personnel, sauf les guides-baigneurs et baigneuses à la mer, a un salaire fixe et journalier.

Il est interdit à toute personne employée de recevoir des gratifications sous aucun prétexte.

La rétribution à payer par bain, est fixée comme suit :

VOITURES A UN COMPARTIMENT.

Une personne	fr. 0 60
Deux id.	0 80
Trois id.	1 00

VOITURES A DEUX COMPARTIMENTS.

Une ou deux personnes	fr. 1 00
Trois personnes	1 50
Quatre id.	2 00

Les enfants au-dessous de six ans et les domestiques se servant de la même voiture que leurs maîtres, paient dans les deux catégories de voitures, indistinctement, un supplément de 25 centimes par personne.

Tout baigneur se servant du costume ou du linge du concessionnaire, ou qui confie son costume ou son linge au personnel des bains, paie un supplément de 15 centimes par bain. Sauf pour les enfants et les domestiques, on ne délivre pas de cartes de voitures pour un nombre supérieur à trois personnes par voiture à un compartiment, et quatre personnes par voiture à deux compartiments.

On s'entend à l'amiable pour l'usage des voitures de luxe.

La personne qui désire se faire accompagner par un guide, prend au bureau un cachet *ad hoc* au prix de 50 centimes, et le remet au guide de son choix.

En terminant notre résumé des dispositions prises pour le service des bains, nous devons exprimer nos regrets que, dans un pays libre, ce service ait été mis en régie par le conseil communal. Nous voudrions que l'exploitation de la plage fût ouverte au petit comme au grand industriel... Pourquoi un privilége?... C'était assez d'un règlement applicable à tous!... Nous voudrions que celui qui n'a que deux voitures à mettre en concurrence, pût venir exercer librement son industrie. Le privilége n'a pas ici de raison d'être. Le service des

voitures de bains est un commerce; l'égalité commerciale est dans nos codes, elle ne devrait pas être exclue de la plage d'Ostende.

S'il y avait une faveur à accorder, ne serait-ce pas plutôt au faible qu'au fort?... Un conseil communal ne devrait, selon nous, jamais perdre de vue que le petit commerce est le contribuable qui a droit à plus de sympathies.

DIGUE A CANONS. Commence *quai aux Bateaux à vapeur*; finit à *la digue de mer près de l'ancien phare*.

Ce nom est une appellation vulgaire qui n'a rien d'officiel.

ÉGLISE (rue de l'). Commence *place d'Armes* et *rue de la Bride*; finit *place Saint-Pierre*.

La rue de l'Église, anciennement nommée *rue Droite de l'Église* — Rechte Kerkstraet, — portait déjà son nom actuel avant le siège de 1601-1604.

En entrant par la place d'Armes, on aperçoit au bout de cette rue l'église paroissiale. — *Voir place Saint-Pierre.* —

Au n° 1 est l'ancienne prison.

Au n° 6 est l'imprimerie du journal *le Phare*, rédigé en langue française et paraissant deux fois par semaine, consacré spécialement à la reproduction d'articles des grands journaux catholiques.

Entre le n° 7 et le n° 9, se trouve une sortie de la cour de l'Hôtel-de-Ville.

Au n° 23 s'impriment *la Feuille d'Ostende* et *le Kust-Bode*; le premier, rédigé en langue française et paraissant deux fois par semaine, est l'interprète du parti

conservateur ; le second, écrit en langue flamande, est hebdomadaire et n'a pas d'opinion prononcée.

Au coin de la rue de l'Est, se trouvent le mur et une sortie de l'École des Frères de la Charité, dont l'entrée principale est rue de l'Est. — *Voir cette rue.* —

Au n° 44, l'École de navigation. Érigé en 1789, cet établissement, sous l'autorité tutélaire du gouvernement, est la pépinière des officiers de la marine marchande. Citée par ses excellentes études, l'École de navigation d'Ostende rend les plus éminents services au commerce : Elle compte trois professeurs et un grand nombre d'élèves.

E

EMPEREUR (quai de l'). Commence *rue Carénage*, contourne les bassins et finit *au rempart*, en longeant la station, passé les chantiers.

Cette dénomination a été donnée au quai en souvenir de l'empereur Joseph II d'Autriche, qui fit démolir les anciennes fortifications pour agrandir la ville. Ces fortifications s'étendaient en 1788 jusqu'au pied de l'église paroissiale. La rue et la place Joseph II ont été ainsi déblayées, mais le nom de l'Empereur a été remplacé, pendant les troubles politiques du dernier siècle, par celui de Saint-Joseph, son patron.

Au n° 4 se trouve l'établissement du gaz. Quatre grands fourneaux y alimentent quatorze cent cinquante-quatre becs de toute grandeur. Ostende a été pour la première fois éclairée au gaz en septembre 1843.

En hiver, la salle des fourneaux sert de chauffoir aux pauvres, grâce à l'obligeance du directeur qu'on est certain de rencontrer partout où il y a du bien à faire.

Au n° 8, l'Hôtel du Commerce. Il doit son nom à la Bourse qui y est encore établie aujourd'hui, et dont la fondation a été octroyée en 1789.

La Société Royale de Guillaume-Tell y tient ses réunions. Cette société, fondée en 1841 par Jean Staesens, s'exerce au tir à l'arbalète à jalet, son diplôme royal date du 16 août 1848; elle a pour doyen M. Benjamin Fretin.

Au n° 24, le bureau du pilotage.

Un peu plus loin, vers les écluses, le débarcadère de la barque de Bruges, affectée anciennement au service des voyageurs, et qui aujourd'hui ne sert plus qu'au transport des marchandises.

Au delà, en passant les écluses et en contournant les bassins, un chantier de réparation des navires.

De l'autre côté des bassins, en face du bureau du pilotage, sont établis des entrepôts et magasins particuliers jusque contre la rue de la Fortune. C'est là que se vendent la morue et les poissons en tonneaux. On y construit actuellement le nouvel entrepôt.

Plus loin sont la station du chemin de fer et le bureau central de la poste aux lettres, et enfin, en face de l'établissement du gaz, quelques maisons et des chantiers de construction.

ESPAGNE (rue d'). Commence *rue Louise*; finit *rue des Capucins*.

Quelques actes publics donnent à cette rue et à plusieurs maisons agglomérées vers les remparts, le nom de quartier des *Espagnols*, parce que c'est surtout de ce côté que fut décidé le sort d'Ostende en 1604, et qu'après la reddition, les Espagnols désignés pour la garnison d'Ostende allèrent se loger dans ce quartier qui, en raison

des circonstances du siège, leur parut offrir le moins de chances d'insalubrité.

Le quartier des Espagnols appartenait encore, il y a quelques années, à la ville. Il a subi, depuis la vente, une heureuse transformation.

Pour donner à cette rue, dans toute sa longueur, la régularité qui se remarque généralement à Ostende, il suffirait d'abattre une seule maison à l'angle de la rue des Capucins.

EST (rue de l'). Commence *rue Archiduchesse*; finit *rue des Bateliers*.

On a réuni sous la seule dénomination de rue de l'Est, la voie directe qui comprenait anciennement la *rue des Allumettes*, entre la rue Archiduchesse et celle de la Chapelle; la *rue des Sœurs-Noires*, entre la rue de la Chapelle et celle du quai; et enfin la *rue du Moulin d'Est* qui conduisait de la rue du Quai au rempart.

L'origine de la rue des Allumettes est facile à expliquer. La fabrication des allumettes souffrées était l'industrie de ce quartier, qui faisait un grand commerce d'exportation dans les Flandres.

Dans la rue des Sœurs-Noires était un couvent de ce nom. Ce couvent, dont on voit encore une partie, a servi sous le régime hollandais de caserne d'infanterie; il est occupé actuellement par l'*École des enfants pauvres*, dirigée par les *Frères de la charité*.

Ces Frères, au nombre de huit, sont venus à Ostende en 1837, sur la demande du Conseil communal, qui conserve l'administration et la surveillance de l'établissement. L'école est fréquentée par trois cent cinquante élèves pauvres, dont quinze orphelins, qui, après avoir terminé leurs études primaires, sont mis en apprentis-

sage et restent dans l'établissement, à titre de pensionnaires de la ville, jusqu'à l'âge de vingt ans.

L'uniforme de ces enfants adoptifs d'Ostende consiste en une veste et un pantalon gris-bleu, collet et parements bleu-ciel, casquette bleue. L'uniforme est-il bien nécessaire, quand il est le signe du malheur? D'autres villes l'ont supprimé. Nous espérons qu'Ostende ne sera pas la dernière à suivre le progrès du siècle.

Au n° 20, se trouve le bureau des Messageries Van Gend et Cie.

En face de ce bureau est l'entrée de l'*Académie de dessin*. Quatre-vingts élèves y reçoivent les leçons de cinq professeurs.

L'origine de l'ancienne rue du Moulin d'Est n'a pas besoin de commentaires; mais elle appartient à l'histoire par un de ses plus célèbres habitants : le capitaine Van Maestricht, ostendais, qui se signala, de 1688 à 1692, dans divers combats qu'il eut à soutenir contre les Français en convoyant les bâtiments de commerce. Le roi d'Espagne, Charles II, lui décerna une médaille d'or, qui représentait d'un côté l'effigie du souverain, et de l'autre le vaisseau de Van Maestricht remorquant deux vaisseaux pris sur l'ennemi. Au fond était le port d'Ostende. Au-dessus, planait un Génie ayant en main une couronne et une branche de laurier, réunies par un ruban sur lequel on lisait ces mots : *Toujours vainqueur et jamais vaincu*.

Plus bas, on lisait :

Philippe Van Maestricht, le jeune.

1690.

Deux ans après, ce brave capitaine se trouva seul sur la côte de Flandre aux prises avec sept navires de

guerre françois. Harcelé, entouré par des forces supérieures, il soutint l'abordage avec un courage héroïque et trouva la mort dans les flots.

La mort de Van Maestricht fut un deuil dans tout le pays. Elle arracha des larmes au Roi, qui, afin d'honorer sa mémoire, fit remettre, pour son enfant, une médaille avec une chaîne d'or.

Les États de Flandre prirent part à l'affliction générale; ils adressèrent à sa veuve la lettre suivante :

« MADAME,

« Nous avons appris avec une profonde tristesse, la perte que
 « nous venons de faire, vous de votre mari, nous d'un vaillant
 « et honnête capitaine. L'assurance donnée par son confesseur,
 « qu'avant le combat il s'était mis bien avec Dieu, nous a consolés,
 « et, sans doute, madame, vous y trouverez aussi, avec le
 « temps, un grand adoucissement à vos peines. Nous nous faisons
 « un devoir de reconnaître son héroïsme et sa bonne conduite, non-seulement en cette occasion, mais encore à l'avenir,
 « et ce dans toutes les circonstances où cela pourra vous être
 « utile, à vous ou à son futur descendant, dont nous apprenons
 « que vous êtes enceinte. Nous vous prions d'accepter dès à présent
 « l'objet que vous offrira M. le commis Judocus de Lavilette,
 « bien que ce soit peu de chose, en comparaison des hautes qualités de votre défunt mari, pour l'âme duquel nous ferons prier,
 « et nous prierons chacun en notre particulier.

« Nous sommes, Madame,

« Vos serviteurs,

« *Le député des États de Flandre*

« H. D'HANE.

« De notre assemblée, Gand, le dernier novembrc 1692,
 « A la veuve du capitaine Van Maestricht. »

Voilà un nom qui figurerait avec honneur parmi les dénominations des rues d'une ville maritime. Ce serait

plus qu'un ancien souvenir, ce serait un noble encouragement pour nos marins.

ESTACADES. — *Voyez Port.* —

F

FÈVES (rue des). Commence *rue des Bateliers*; finit *rue Saint-François*.

Dans cette rue naquit François de Schonamille, qui devint agent principal de la Compagnie ostendaise des Indes. Il conserva avec quelques troupes la possession de Bankebasar, une des plus importantes du Bengale. Assailli par une nuée d'Indiens, il périt glorieusement, en 1745, à la tête d'une poignée de braves, que les maladies avaient épargnées. Ce fut le dernier effort fait par la Compagnie ostendaise.

FLANDRE (rue de). Commence *place d'Armes* et *rue d'Ouest*; finit *au rempart*.

La première partie de cette voie, depuis la Place jusqu'à la rue Longue, avait toujours porté le nom de *rue du Chat*; depuis la rue Longue jusqu'au rempart était le *Marché aux Veaux*.

Le tout s'appelle aujourd'hui *rue de Flandre*, et conduit au rempart, près du Kursaal.

Le Chat était l'enseigne de la plus ancienne brasserie d'Ostende. Le marché aux bestiaux, et spécialement aux veaux, établi par ordonnance de 1680, avait été inauguré le 11 décembre de la même année.

Nous aurions préféré ces anciens souvenirs de la ville à la nouvelle appellation de *rue de Flandre*, qui s'offre ici sans motifs.

Au bout de cette rue se trouve un monticule, au sommet duquel, et contre un bastion, était un moulin qui n'existe plus.

En tournant à gauche et en longeant le parapet, on arrivait à une coupure à la suite de laquelle était établi un pont de bois conduisant à gauche du Kursaal, sur la digue de mer.

Aujourd'hui, ce pont a disparu, et les fortifications remaniées ont permis d'établir en face de la rue de Flandre un pont en fer, qui a été entrepris pour la somme de six mille francs. Lors de l'inspection pour la réception, le Conseil communal n'ayant pas trouvé toutes les garanties désirables de solidité, a alloué une nouvelle somme de deux mille francs pour les travaux jugés nécessaires. Cet heureux changement, fait dans l'intérêt des étrangers, est une des constructions les plus utiles qui aient été exécutées depuis longtemps à Ostende.

N. B.—Entre les nos 3 et 5, à l'*Hôtel Fontaine*, il y a une galerie de tableaux que les étrangers sont admis à visiter.

FORTUNE (rue de la). Commence *quai de l'Empereur*; finit *rue des Cordiers*.

Au coin du quai et près du pont se trouve la succursale du bureau de police pour le Hazegras.

Derrière le bureau de police, la *Crique américaine*, nom donné au reste d'un canal qui conduisait à l'ancien port d'Est.

A côté, au mur de l'Arsenal, est l'habitation particulière du garde.

En face du mur, est la grille de clôture du jardin de la station.

FRANÇOIS (rue Saint-). Commence à une petite plaine

du rempart et petit rue du Quai; finit place de la Minque.

Elle doit son nom au saint patron des Capucins. La porte du jardin des Révérends Pères donnait dans cette rue.

Entre le n° 21 et le n° 23, une fausse porte donne accès à un bataillon carré que, sous le rapport hygiénique, on ferait bien de supprimer ou de faire rebâtir.

Entre la rue Cadsand et la rue des Fèves se trouve une petite place, l'ancienne Minque — Marché au poisson à la criée, — inaugurée le 21 juin 1707, et qui sert aujourd'hui de marché au poisson. On y voit encore, cloués contre le mur, un Christ et une petite chapelle dédiée à la sainte Vierge et à saint Roch.

Au n° 49 est un vaste bâtiment, avec cour et jardin, qui porte le nom de Rhétorique. C'est l'ancienne maison de la corporation des Bateliers. *La Société de Rhétorique* y eut son siège de 1804 à 1832, et y donna des représentations dramatiques. — *Voir rue Christine.* —

La corporation des Bateliers, qui était riche à millions et exerçait une grande influence sur les décisions du Magistrat, fut entièrement oubliée dès que son bien fut déclaré propriété nationale. On ne peut s'imaginer les richesses que contenait la Maison des Bateliers, et qui disparurent dans la tourmente révolutionnaire. On y voyait, et des témoins oculaires existent encore, une chaîne en argent massif qui pendait au plafond, et à laquelle était attachée la sonnette du doyen de la corporation.

Le terrain et la maison appartiennent aujourd'hui à la ville. On va y bâtir un collège.

Dans la seule maison qui avoisine le Christ, rebâtie de nos jours, demeurait, vers 1700, une pauvre femme que l'Océan avait rendue veuve, une pauvre veuve que le malheur avait rendue folle.

Son nom, nul ne le sait; la chronique ne l'appelle que la folle d'Ostende.

Le mari, brave et honnête pêcheur, avait un frêle bateau pour toute fortune; un soir, il embrassa tendrement sa femme et ses deux petites filles, et annonça qu'il partait pour la mer.

— Et la tempête, mon ami? Ne l'entends-tu pas gronder? lui dit sa femme, en cherchant à le retenir.

— C'est un grain, cela se passera, femme, avant que j'aie démarré ma barque.

— Non, c'est une tempête affreuse. Ne brave pas ainsi le danger, mon ami; c'est tenter le démon.

— Allons, tu vas me prendre pour un marin d'eau douce! Il n'y pas de gros temps pour nous autres loups de mer. Le pain est rare au logis quand on laisse le poisson tranquille... Je pars.

La pauvre femme inquiète mit dans leurs berceaux les deux petites créatures que le mari venait de bénir et elle se dirigea vers le port.

Elle suivit des yeux le pêcheur préparant sa faible barque. Quant tout fut disposé pour lever l'ancre, elle fit un signe de croix, et les quelques planches mal jointes emportèrent sur les vagues le père de ses enfants.

Bientôt les flots s'entrechoquent, ils semblent frémir à l'aspect de cette barque imprudente qui vient les provoquer à la lutte.

La mer grossit de plus en plus; les lames écumantes battent les flancs de la petite embarcation, frappée en même temps à la poupe et à la proue... La voile se déchire, le mât se brise... Puis la houle s'épaissit au point que la femme du matelot ne peut plus se rendre compte que par la pensée du péril extrême où se trouve le teméraire pêcheur.

Peu à peu, le vent fléchit, les flots retombent, l'écume naguère furieuse n'est plus qu'une vaste nappe phosphorescente.

— Mon mari est sauvé! s'écrie la pauvre femme, et elle retourne heureuse à sa demeure. Ses deux petites filles dorment du sommeil de l'innocence ; elle les couvre de baisers... et s'endort.

Des jours, des semaines, des mois s'écoulent... Et le pêcheur ne revient pas...

Enfin, un de ses compagnons de naufrage, le seul qui des quatre hommes à bord ait survécu à la tempête, se décide à annoncer à la pauvre femme, que son mari a été englouti dans les flots :

— Tu me trompes, lui dit-elle ; il nous envoie sans cesse du poisson frais et de l'argent... Il n'est pas mort... Il tient la mer, et voilà tout.

Elle ignorait que depuis le fatal événement, les pêcheurs s'étaient chargés, à tour de rôle, de subvenir à ses besoins.

Mais après cette affirmation d'un veuvage qui n'était que trop réel, une révolution soudaine s'opéra dans son esprit déjà affaibli par les chagrins de l'absence. Son regard prit peu à peu une désolante fixité.

Depuis lors, chaque jour, conduisant par la main ses deux petites filles, elle errait sur la plage, défiant la pluie et le soleil. Elle ne s'arrêtait que pour faire reposer ses enfants ou leur distribuer les vivres qu'elle portait dans sa besace.

— Il n'est pas mort, votre père, leur disait-elle, il va venir... Tenez, voyez-vous cette voile à l'horizon... C'est la sienne... C'est votre père qui revient.

Et les enfants cachaient leurs larmes... La pauvre mère... hélas!... elle était folle.

Elle tendait les bras vers toutes les barques qui arrivaient, elle agitait son mouchoir en signe de joie...

Rentrant le soir, exténuée de fatigue, elle faisait prier ses enfants pour le retour du pêcheur, et s'endormait avec l'espoir du lendemain.

Six longues et cruelles années s'écoulèrent ainsi.

En 1706, lorsque la ville d'Ostende subit un bombardement, une seule femme resta insensible à ces affligeantes nouvelles : ce fut la folle.

Un des derniers boulets lancés par les alliés la délivra de sa pénible existence. Elle mourut frappée au cœur, sur la plage où elle attendait encore son mari.

Ses deux petites filles furent recueillies par une pieuse dame d'Ostende. Plus tard, elles entrèrent au couvent des Conceptionnistes et se consacrèrent spécialement à donner leurs soins aux femmes folles.

FRÉGATE (rue de la). Commence *rue Banc-aux-Huitres*; finit *rue des Cordiers*.

Dans cette rue, se trouve une des entrées de l'*École des Frères*, qui conduit aussi à la chapelle ouverte provisoirement pour les exercices pieux des enfants et des habitants du Hazegras.

La chapelle est d'une simplicité qui a sa raison d'être dans le provisoire; elle est desservie par un vicaire détaché de la paroisse. L'école, instituée pour les fils de pêcheurs dans le but de les moraliser par l'instruction et l'éducation, est placée sous la direction de la *Société de Saint-Vincent de Paul*; elle est divisée en deux classes, dirigées par deux *Frères de la Charité*, et compte cent cinquante garçons.

L'École des filles, établie dans le même local, a son entrée dans la rue du Port-Franc. — *Voir cette rue.* —

G

GEORGES (rue Saint-). Commence *rue Saint-Joseph* et *place Saint-Joseph*; finit *quai de l'Empereur*.

Au n° 8 est le bureau du receveur des contributions.

H

HERBES (Marché-aux-). Les *rues de la Bride, des Capucins, Neuve, Traversière, du Quai et des Sœurs-Blanches* viennent y aboutir.

Sur une partie de ce terrain, étaient le fossé et la citadelle de l'ancienne ville. La citadelle se trouvait à l'angle de la rue Neuve et de celle des Capucins, lors du siège de 1601-1604.

Cette place s'appelait dans l'origine *de Nieuwe Marcht*, — *le Nouveau Marché*. — On y vendit le poisson jusqu'au 21 juin 1707. Elle sert aujourd'hui de marché aux légumes et aux fruits.

En 1860, elle a été dépavée et entourée d'une double rangée d'arbres; pour ce travail, la ville a alloué une somme de deux mille francs.

Lorsque le roi Guillaume I^{er} vint à Ostende, en 1829, il logea dans la maison n° 17, appartenant à M. Serruys. Depuis quelques années, cette maison a été entièrement reconstruite.

J

JARDIN (rue du). Commence *rue des Capucins*; finit *porte de Secours*.

Cette rue prend son nom du Jardin des Princes qui longe un des côtés, et n'est séparé de la voie publique que par un lattis en bois.

L'autre côté n'a qu'une seule maison, et se prolonge jusqu'à la porte de Secours par une suite de mauvais murs et de clôtures en planches... Triste aspect pour les étrangers qui se dirigent vers la digue de mer !

JARDIN DES PRINCES.

Ce jardin, qui se trouve contre le rempart, la rue des Capucins et celle du Jardin, a été ouvert en 1837.

C'est sur une partie de ce jardin et sur l'emplacement actuel de la batterie des signaux qu'on va bâtir le palais du Roi.

JOSEPH (place Saint-). A cette place viennent aboutir les rues du Quai, Saint-Joseph, du Midi et le quai des Pêcheurs.

La place, ainsi que la rue du même nom, portait, dans l'origine, le nom de *Joseph II*.

A proprement parler, la place Saint-Joseph n'est réellement qu'une rue.

JOSEPH (rue Saint-). Commence rue Carénage; finit place Saint-Joseph et rue Saint-Georges.

Ancienne rue Joseph II.

Au n° 23 est le bureau du receveur communal.

Au n° 27, le commissariat maritime.

Au n° 46, le mont-de-piété.

Au n° 58, le bureau des douanes.

L

LABORATOIRE (place du). Cette place se trouve entre la rue Longue et la rue du Cerf.

C'est l'ancien *Marché-aux-Porcs*.

Cette place doit son nom actuel au laboratoire pyrotechnique qu'on y a établi pour l'artillerie.

LONGUE (rue). Commence *au rempart et rue Saint-Sébastien*; finit *au rempart de la batterie N° 3*.

Dans tous les actes officiels jusqu'en 1640, cette voie est désignée sous le nom de *rue du Quai*. C'était, en effet, la direction naturelle vers le havre, creusé en 1445, et qui fut comblé pendant le siège de 1601-1604, lorsque le havre se trouvait à l'ouest de la ville.

Au n° 77 est l'abattoir, qui, sous peu, sera transféré au Hazegras, sur une partie des terrains de l'ancien parc de Saint-Sébastien. — *Voir rue Banc-aux-Huitres.* —

Au n° 58, une caserne occupée aujourd'hui par l'artillerie de la garnison.

Aux n°s 53-55 est l'entrée principale de la résidence du Roi. C'est là que, le 11 octobre 1850, est décédée S. M. la reine Louise-Marie.

Voici ce que nous écrivions, le jour même où la triste nouvelle jetait un deuil général dans toute la Belgique :

I

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois ;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend point les rois.

MALHERBE.

On a ouï à Rama un cri, une lamentation, des plaintes et un grand gémissement.

Elle n'est plus ! LOUISE-MARIE s'est endormie du sommeil des justes !... Le onze octobre, à huit heures dix

minutes du matin, la Reine des Belges a rendu son âme à Dieu. Les prières de toute une nation éploreade n'ont pu changer les décrets de la Providence. Elle est allée rejoindre son premier-né, sa sœur Marie, son frère Ferdinand, son vieux père découronné. Du séjour des Bienheureux, la bonne Reine veille maintenant sur sa patrie d'adoption, comme elle y veillait sur cette terre.

A peine ses yeux se sont-ils fermés au monde, que la reconnaissance publique décerne un monument à ses vertus. L'or du riche, l'obole du pauvre seront les fondements de cet édifice national. Que le marbre et le bronze s'élèvent pour célébrer les bienfaits de LOUISE-MARIE ! Que la poésie et les arts retracent tant de vertus ! Nous, notre douleur sera simple et modeste; et, pour manquer de noblesse, elle n'en sera ni moins sincère ni moins sentie.

LOUISE-MARIE, nous avons tous adoré votre nom; laissez-nous tous pleurer sur votre tombe. Accessible à tous, vous n'étiez jamais invoquée en vain par l'infortune.

Le paupérisme des Flandres, les houillères des mineurs, les hôpitaux des villes, tous recevaient des marques de votre inépuisable munificence.

Enfants, vieillards, aveugles, infirmes, tout ce qui souffrait était secouru par vous.

Écoles des pauvres, crèches, salles d'asile, maisons d'apprentissage, tout ce qui était acte de charité trouvait dans vos offrandes un encouragement et un soutien.

Vos innombrables bienfaits, vos aumônes secrètes, tels sont les monuments que vous avez légués à la Belgique. Sur celui qu'elle va vous décerner un seul nom suffira : LOUISE.

LOUISE ! Ce nom résume toute votre vie; ce sera l'exemple de la patrie, l'exemple de vos nobles enfants.

La colonne funéraire de LOUISE, Bruxelles a le droit de la revendiquer, parce que le peuple de cette grande ville a vu de plus près la bonne Reine.

Dans ces quartiers retirés où pullulent des familles d'artisans, à qui faisait-on écrire dans les jours d'angoisses et de misère?... A la Reine.

Quand l'ouvrier sans travail et sans pain laissait au désespoir une vieille mère, une jeune épouse et des enfants sans ressources, à qui s'adressait-on?... A la Reine.

Chez le peuple, les secours de la Reine n'étaient pas l'exception, c'était la règle. Et par le peuple nous n'entendons pas seulement les hommes de labeurs et de travaux manuels. Le peuple, c'est la nation prise en masse avec ses joies et ses douleurs. Au jour des malheurs intimes, la veste et l'habit noir recevaient également des secours proportionnés aux besoins. Tel artisan n'a dû son pain et ses outils qu'à la charité discrète de la Reine; tel commerçant n'a dû le maintien de son crédit, tel homme n'a conservé l'éclat de son nom qu'à l'aumône déguisée, qu'aux délicates prévenances de la Reine.

Dans toutes les classes de la société, nous pourrions citer des milliers de noms secourus et relevés... Nous respecterons les secrets de celle qui n'est plus!....

L'émotion profonde des Belges, l'unanimité de leurs regrets disent assez la perte immense que la patrie vient de faire.

Jamais reine ne fut plus aimée que notre Reine. Ses vertus, ses bienfaits, le soin qu'elle prenait de les cacher, sa modestie si pure, son angélique douceur, ses malheurs même, oui, ses malheurs, tout la rendait de jour en jour plus vénérable à nos yeux.

Eh quoi! cette pieuse et bonne princesse a pu aussi connaître le malheur?... Saurions-nous sans verser des larmes nous rappeler les cruelles épreuves qu'elle a subies depuis quelques années? Comment le jeune d'Orléans, son frère aîné, l'espoir de la France, est-il mort? Il a été broyé sur le pavé...

Comment la jeune princesse Marie, sa sœur, est-elle morte? En fuyant un incendie pour tomber sous le soleil de Nice, ainsi que la fleur des champs.

Comment son noble père est-il mort? En passant du trône dans l'exil. Pendant dix-huit années, les balles et les poignards n'avaient pas pu l'atteindre, ses infortunes l'avaient laissé inébranlable; les malheurs de son pays ont creusé sa tombe sur le sol étranger.

Et maintenant, bonne Reine, c'est votre tour. Les Belges pleuraient en vain; en vain, l'encens de nos pasteurs fumait sur l'autel pour obtenir le rétablissement d'une santé si précieuse; en vain, le duc de Nemours se faisait porter près de vous; en vain, vos trois enfants priaient au chevet de votre lit; en vain, le Roi pressait votre main chérie; en vain, la femme forte du siècle, votre auguste et digne mère, vous soutenait de sa grande âme, votre heure était sonnée, la mort vous enlevait aux embrassements de votre famille, à l'amour de tout un peuple.

II

La princesse leur échappait parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevait entre ces royales mains.

BOSSUET.

En présence du cercueil qui vient de s'ouvrir, notre voix reconnaît toute sa faiblesse. Nous voulions faire

l'éloge de la Reine des Belges, nous nous arrêtons. Accablé par la douleur, nous ne pouvons apporter qu'une prière au monument de Louise-Marie. Le cœur du peuple a parlé, l'histoire fera le reste...

L'histoire citera le coup de foudre qui nous a frappés tous quand on nous a répété ce que Bossuet disait d'une autre princesse d'Orléans : *Madame se meurt, Madame est morte.*

Le onze octobre, à deux heures, le *Moniteur* publiait dans un bulletin extraordinaire la perte cruelle qui vient de frapper la Belgique... « Notre Reine bien-aimée est « morte entourée de sa famille... La désolation du Roi « est inexprimable. » Nous savons maintenant quels ont été les derniers moments de la sainte princesse; elle a conservé jusqu'à la fin sa présence d'esprit et n'a, pour ainsi dire, pas eu d'agonie; elle s'est éteinte en chrétienne, dans les bras du Roi, sa mère à ses côtés, ses enfants, ses frères, ses sœurs à genoux. Le ciel lui-même, par son obscurité, semblait s'unir à ce deuil profond.

La mort de la reine Louise laissera un grand vide dans sa famille et dans le pays. Le roi Léopold perd une noble compagne, douée des plus éminentes vertus de l'esprit et du cœur. Le duc de Brabant, le comte de Flandre, la princesse Charlotte perdent une tendre et excellente mère; la Belgique, une amie dévouée. Mais Dieu, par la sainte mort de la Reine, daignera encore nous protéger.

Le Roi de notre choix ne faillira pas à la tâche immense qu'il a acceptée pour le salut de la patrie. L'amour et le dévouement du peuple verseront quelque baume sur cette grande infortune. Le cri de *Vive le Roi* retentira plus que jamais à son oreille!... Au milieu de ses enfants adoptés par la femme héroïque, par l'illustre

Marie-Amélie que le monde entier vénère, notre sage et habile monarque regardera avec confiance l'avenir de notre beau pays...

Belges ! Le corps de Louise descend dans le caveau funèbre que notre Sainte Religion a béni.... Son âme est au Ciel !!!...

Louise, notre bonne et vertueuse Reine, prie pour son époux, pour ses enfants, pour sa famille, pour la Belgique.

S. M. LOUISE - MARIE - THÉRÈSE - CHARLOTTE - ISABELLE, princesse d'Orléans, fille de Louis-Philippe et de Marie-Amélie, était née à Palerme, le 3 avril 1812. Mariée, le 9 août 1832, à S. M. Léopold I^{er}, roi des Belges, elle a, selon l'expression des Saintes Écritures, passé sur cette terre en faisant le bien.

Fille, épouse, mère, reine, chrétienne, LOUISE-MARIE a été, pour les Belges, le modèle de toutes les vertus.

Elle vivra éternellement dans nos cœurs.

La vénération des Belges pour la reine Louise-Marie fit ouvrir immédiatement une souscription nationale pour lui élever un monument funéraire. La vie pieuse de la Reine indiquait au peuple belge l'érection d'une église pour y placer ses cendres. Cet édifice est en voie de construction, à Laeken, près de Bruxelles.

N. B. Au n° 33, M. le docteur De Jumné a une galerie de quelques bons tableaux, parmi lesquels une *Vierge de Memling*. On remarque aussi en fait de curiosité, dans sa collection artistique, un *Bassin qui servit aux archiducs Albert et Isabelle pendant le siège de 1601-1604*.

Au n° 73, M. Janssens possède un tableau représentant un *Navire de la Compagnie ostendaise des Indes, faisant de l'eau sur la rade de Ténériffe*. On voit aussi chez lui un tableau-chevalet qui montre *Ostende et le camp espagnol au moment de la reddition de la place, en 1504*.

LOUISE (rue). Commence *place d'Armes* et *rue de Brabant*; finit *au rempart*.

Ancienne *rue de la Comédie*.

Les troupes de comédiens nomades y donnaient des représentations dans une grande auberge, sur le terrain de laquelle est aujourd'hui une brasserie.

Elle doit son nom actuel à S. M. la reine Louise-Marie d'Orléans. — *Voir rue Longue*. —

Au n° 9 est l'entrée de service du palais.

Au bout de la rue à gauche, et en face de la rue d'Espagne, on voit, contre le mur, une petite chapelle dédiée à la Sainte Vierge, et surmontée d'un Christ, avec cette date :

. 2 D 1854,

époque du choléra à Ostende.

III

MIDI (rue du). Commence *place Saint-Joseph* et *rue du Quai*; finit *quai de l'Empereur*.

Cette rue est bâtie sur la voûte de l'aqueduc qui déverse dans l'écluse bleue les eaux des fortifications.

On demandait un jour, à un marin, pourquoi Ostende n'avait, en fait de points cardinaux, que les rues d'Est, d'Ouest et du Midi.

— Vos édiles ont donc oublié le Nord?

— Non, répondit le loup de mer; mais ils savent que nous l'avons toujours avec la boussole.

MINQUE (place de la). A cette place aboutit, d'un côté, la *rue Saint-François*, et, de l'autre, une rue à

laquelle on aurait pu donner un nom, mais qu'on s'est contenté d'appeler *place de la Minque*.

L'origine du mot *Minque* vient du flamand *Mein*, qui signifie *à moi*, expression dont se servent les poissonniers, lorsque, à la vente à la criée, ils se rendent adjudicataires d'un lot de poissons.

N

NEUVE (place). A cette place, qui n'est réellement qu'une rue, aboutissent *les rues de la Fortune et des Brigantins*.

D'un côté, seulement, cette voie publique est bordée de maisons; de l'autre, est la grille de clôture du chemin de fer, avec une sortie pour les grosses marchandises.

NEUVE (rue). Commence *Marché-aux-Herbes* et *rue des Capucins*; finit *rue des Bateliers*.

Les capucins furent autorisés, en 1615, à percer cette rue, « afin, dit la formule de l'octroi, de servir de débouchement à leur couvent, et pour leur commodité. »

Ce ne fut, cependant, qu'en 1635, que les Révérends Pères commencèrent les travaux de percement.

NICOLAS (rue Saint-). Commence *rue d'Espagne*; finit *rue Longue*.

Après la reddition de la ville, en 1604, les Espagnols choisirent ce quartier pour y bâtir de petites maisons servant de logements militaires. Ces maisons, qui furent pendant longtemps leur propriété, conservaient leur destination à chaque changement de garnison.



OUEST (porte d'). Est située *rue Carénage*, presque en face de la *rue des Sœurs-Blanches*.

C'est par cette porte que l'on doit sortir pour aller à Nieuport et à Thourout.

OUEST (rue d'). Commence *place d'Armes* et *rue de Flandre*; finit *rue Longue*.

Primitivement appelée *rue qui conduit à Nieuport*, puis *rue de Nieuport*, à cause d'une porte située en face de la rue et supprimée par les nouvelles fortifications.

Au n° 38, se trouve l'hôpital civil, desservi par six *religieuses de l'ordre de Saint-Augustin*, établies, à Ostende, depuis le 19 juin 1834. La surveillance et la direction de l'hôpital appartiennent à l'administration spéciale des hospices.

Cette institution charitable a eu pour fondatrices les sœurs Reyngoeft, ostendaises, qui, après avoir, pendant plusieurs années, reçu gratuitement chez elles les pauvres malades, firent construire, en 1770, l'hôpital actuel sur les terrains de leur propre maison et de quelques propriétés qu'elles y adjoignirent.

La salle du conseil est décorée des portraits des vénérables fondatrices.

On y voit aussi le portrait *d'une directrice de l'École des pauvres*, anciennement annexée à la maison, et un autre tableau représentant *quatre membres du conseil des hospices*, avec *une religieuse conduisant par la main une petite fille et un petit garçon*.

L'hôpital contient quarante et un lits pour malades,

et deux salles entièrement séparées des autres, pour dix vieillards et onze vieilles femmes incurables.

Au n° 50, est le théâtre, bâti en 1816, et inauguré le 29 mars 1818.

Ce théâtre est desservi, en hiver, par la troupe de Bruges, et, pendant la saison des bains, par une troupe spéciale, sous la direction d'un Ostendais, M. Heysseune, administrateur habile et actif, qui comprend les besoins artistiques de la ville, et auquel il suffirait d'une faible augmentation de subsides communaux, pour donner à la scène ostendaise le rang dont elle est digne, comme appartenant à une ville de bains de premier ordre.

Nous regrettons de ne pas trouver à proximité de l'entrée un salon d'attente pour les princes et les hauts dignitaires que le directeur se voit dans la nécessité de recevoir sous l'humide et étroit vestibule du public.

Un magasin spécial du théâtre sert de dépôt à une pompe à incendie.

P

PAUL (rue Saint-). Commence rue Archiduchesse; finit au rempart.

On a aggloméré, sous cette désignation, en une seule voie publique, la rue du Bout-du-Monde, qui devait son nom à l'enseigne d'une brasserie, appartenant à un échevin de la ville, Liévin De Clercq; la rue du Jardin-de-Campagne, la petite rue de l'Église et celle des Menteurs.

Au n° 36 de cette rue, à l'hôtel de l'Agneau, se trouve une société particulière, qui a pris pour titre l'enseigne de l'établissement.

C'est là que les jeunes gens des premières familles d'Ostende, amis des arts et des lettres, trouvent moyen,

pendant les longues soirées d'hiver, d'allier l'exercice de talents réels à la plaisanterie de bon goût et à la franche gaieté qui animait nos pères. L'aimable et joyeuse *Société de l'Agneau* offre le caractère réel de la jeunesse d'Ostende, et fait présager l'avenir réservé à la ville de bains, lorsque cette jeunesse, après avoir dépensé en divertissements de son âge la fougue des premières illusions, prendra part, à son tour, aux affaires importantes de la commune.

Nous avons eu l'avantage d'être admis à une de ces soirées intimes, et, à côté des plaisirs artistiques, sérieux et comiques, qui composent son programme habituel, nous avons remarqué, dans les entretiens particuliers, comme dans l'ensemble de la fête, un esprit de raison auquel nous nous faisons un véritable plaisir de rendre hommage.

PÊCHEURS (quai des).

Il prend son nom du bassin où les pêcheurs amarrent leurs bateaux.

PERDUE (rue). Commence *rue Saint-Nicolas*; finit *rue des Capucins*.

PIERRE (place Saint-). A cette place viennent aboutir *les rues Saint-Pierre et Saint-Joseph*, ainsi que *la place Saint-Joseph*.

Sur cette place est l'église paroissiale.

Après la tempête de 1334, qui avait fortement endommagé l'ancienne église, le comte Louis permit de la démolir, et cette autorisation fut confirmée par l'évêque de Tournai.

La nouvelle église fut bâtie sur le terrain actuel donné

par Jacques de Cothem ; mais les mauvais matériaux que l'on avait employés pour sa construction nécessitèrent une construction nouvelle, en 1478.

Les cloches furent baptisées par l'évêque de Sarepta, suffragant de Tournai, le 19 juin de la même année.

Le lendemain, la première pierre de la tour fut posée par le curé de la paroisse, Jean Lammart.

En 1674, l'église fut ornée d'une chaire remarquable, due au ciseau du célèbre Giulinus, d'Anvers. Cette chaire s'appuyait sur les douze Apôtres, sculptés par Jory Picq, Van Rombaut et Pauli, de Gand.

En 1693, la place ayant été menacée d'un siège, les archives furent provisoirement transportées dans un magasin pratiqué, à l'abri de la bombe, sous les murs de la tour de l'église.

L'incendie du 19 juillet 1712, causé par l'imprudence d'un ouvrier plombier, détruisit l'édifice, la tour, les autels, la chaire, le grand choeur, les confessionnaux, et ne laissa plus que les quatre murs.

L'église fut rebâtie, en 1717, et la tour, en 1729.

Le 7 janvier 1794, l'empereur François II autorisa la suppression du cimetière autour de l'église, et l'érection d'un nouveau champ de repos, hors la porte d'Ouest, en face de la route de Nieuport. Ce cimetière a été supprimé, à son tour, en 1851. Le cimetière actuel est situé un peu plus loin, sur la route de Nieuport.

En 1795, les églises ayant été fermées par les républicains français, le tableau du maître-autel, peint par Crayer, et qui représentait *la Péche miraculeuse*, fut enlevé et envoyé à Bruges. Nous le voyons, aujourd'hui, au musée de Bruxelles, inscrit sous le n° 55.

La ville d'Ostende n'a-t-elle plus aucun droit sur ce tableau?

Nous osons espérer que le Conseil communal revendra, s'il y a lieu, ce chef-d'œuvre, que nous croyons être encore sa propriété.

A cette époque de tourmente révolutionnaire, où l'on alla jusqu'à défendre aux femmes de porter, comme bijoux, des croix d'or, l'église fut plusieurs fois rouverte et fermée.

En 1798, la croix de l'édifice fut enlevée et remplacée par un drapeau tricolore, et l'on y fit la vente publique de tous les ornements des couvents de la ville et des communes environnantes.

Le 20 mars 1799, pour célébrer la souveraineté, l'église paroissiale fut transformée en *Temple de la Raison*.

Le 24 mai, un arrêté de l'administration centrale ordonna d'enlever toutes les cloches des églises et de les transporter à Bruges.

C'est dans l'église paroissiale, le 27 décembre 1799, que le commandant de la place assembla la garnison, pour recueillir les voix pour et contre la Constitution de l'an VIII, qui établissait le gouvernement consulaire.

L'église fut rendue au culte catholique par le concordat de 1801, et le *Te Deum* d'actions de grâces chanté le 6 juin.

Avant d'entrer dans l'église par la porte principale, on trouve, à droite, une chapelle dédiée à la Vierge.

A côté, un *Christ en croix, aux pieds duquel les âmes du Purgatoire implorent le Rédempteur*.

Un peu plus loin, une croix en pierre, pieux souvenir élevé en l'honneur de M. Despret, ancien curé d'Ostende.

Dans la même direction, un *Ecce homo* entouré d'amulettes et d'*ex-voto*.

En entrant dans l'église par la porte principale, et prenant à gauche, on voit, près du cinquième pilier, une *Sainte Anne avec la Vierge tenant l'Enfant Jésus sur ses bras.* Cette sculpture est assez estimée.

Au fond, l'autel de la Sainte-Vierge. Le tableau, qui a grand besoin de restauration, représente *l'Adoration des Mages.*

Dans la nef principale, le premier tableau, à gauche, à côté du maître-autel, représente *la Création de l'Ordre de Saint-François.*

Le tableau du maître-autel est un *Agnus Dei.*

A droite, *Saint Antoine de Padoue et des pestiférés.*

A gauche, *Un Christ prêt à foudroyer le monde qui est préservé par l'intercession de la sainte Vierge et de saint François.*

Au-dessus des stalles,

Le 1^{er} tableau : *Sainte Gertrude* ;

Le 2^e tableau : *L'Ange Gardien éveillant saint Joseph pour l'inviter à fuir en Égypte* ;

Le 3^e tableau : *Le Christ, exposé devant les juifs* ;

Le 4^e tableau : *Saint Vincent de Paul recueillant des orphelins* ;

Le 5^e tableau : *Saint Charles Boromée visitant un malade* ;

Le 6^e tableau : *Le portrait en pied du religieux, constructeur de l'Hôtel-de-Ville* ;

Au-dessus de l'autel, à côté de l'entrée de la sacristie : *La Cène.*

La chaire représente *les Quatre Vertus théologales.*

A côté, un petit tableau de *la Pêche miraleuse.*

En face, *Saint Philippe de Néri sauvant un naufragé.*

Derrière la chaire, et dans un réduit humide, le

monument funéraire de S. M. la reine Louise, par Fraikin.

Ce monument se compose d'un groupe de trois figures. Celle qui est placée au premier plan est une figure allégorique représentant la ville d'Ostende; elle est assise aux pieds de la Reine mourante, qu'elle contemple avec une sombre et douloureuse expression. La Reine est couchée; elle s'étend, dans une pose languissante et affaissée, sur le manteau royal, déployé de telle sorte qu'il drape de ses plis le socle du monument; le buste de la Reine se soulève légèrement; par un suprême effort, elle s'accoude sur l'oreiller; sa tête se renverse en arrière; ses yeux s'entr'ouvrent à demi pour jeter au Ciel un dernier regard; elle tend une main tremblante vers un ange, qui apporte les récompenses divines. Cet ange est une jeune et ravissante vision, vêtue d'une robe étoilée; tandis qu'il présente à la Reine une couronne d'immortelles, emblème de la vie impérissable, le diadème de la royauté terrestre glisse sur le sol, et l'on voit, en même temps, tomber à terre, le long du manteau royal, une pluie de fleurs à demi étiolées, touchante et douce allégorie des bienfaits que la mourante avait répandus ici-bas.

Nous avons remarqué avec peine que ce monument, le seul chef-d'œuvre artistique possédé par Ostende, subit déjà l'influence de l'humidité. Le marbre jaunit, et il serait temps de porter un prompt remède aux crevasses et aux fissures qui se dessinent dans les murs, et ne peuvent qu'altérer de plus en plus le beau travail de M. Fraikin.

PIERRE (rue Saint-). Commence rue Saint-Joseph; finit place Saint-Pierre.

Nouvelle rue, ouverte sur une plaine qui servait de rendez-vous général pour les jeux populaires de l'enfance.

Au n° 2, est le hangar de la pompe à incendie n° 2.

PLAGE. — *Voir Digue.* —

PLATE-FORME (rue). Commence *rue Longue*; finit *rue du Jardin*.

On l'appelait anciennement *rue des Douze-Apôtres*.

Nous n'avons pu découvrir le motif de ce changement de nom.

POLDER (rue du). Commence *rue des Brigantins*; finit *porte Royale*.

On trouve, à gauche, dans cette rue, une magnifique brasserie; à droite, la clôture en palissades et une sortie des magasins du chemin de fer.

Un peu plus loin, on voit la caserne dite *de l'Hôpital*, logement, en temps de paix, de l'infanterie de la garnison. Derrière ce quartier militaire, sont les casernes à l'abri de la bombe, et une grande plaine d'exercice. Le magasin à poudre, entre les deux casernes, a fait explosion, le 19 septembre 1826, à dix heures et demie du matin. — *Voir notre résumé historique, page 31.* —

Au bout de la rue, est la *porte Royale*. Sur le côté, la brèche faite aux fortifications pour le passage du chemin de fer.

PORT.

Le premier hâvre d'Ostende se trouvait à l'ouest. Vers 1585, on l'abandonna en partie, à cause de son

insuffisance pour l'extension croissante du commerce maritime. Il fut entièrement comblé par les assiégeants, lors du siège de 1601-1604.

En 1585, on commença les premiers travaux du port actuel, mais l'adjudication définitive de l'ensemble ne se fit qu'en septembre 1663.

Vers 1720, le port s'était considérablement ensablé; un banc se formait à son entrée. On prit le parti d'inonder le polder de Steene, afin de porter remède au mal. La coupure de la digue eut lieu avec solennité, en présence du marquis de Prié, d'un grand nombre de seigneurs et de dames de la cour, et d'une députation des États de Flandre. Une pelle d'argent fut remise entre les mains du gouverneur, qui chargea de terre quelques petites brouettes ornées de rubans et de feuillages. Les dames prirent part à l'inauguration des travaux en vidant ces brouettes de circonstance.

Malgré tous les efforts, l'ensablement s'accrut d'année en année par la réduction forcée du flux et du reflux à travers le port.

Cette déplorable situation ne cessa qu'au commencement de ce siècle, lorsque le premier consul Bonaparte décida l'établissement et la conservation du port par un système artificiel, consistant dans la construction d'une écluse de chasse, dont le jeu maintiendrait le mouvement dans les eaux du chenal. Cette impulsion fut salutaire pour Ostende; car, depuis cette époque, les gouvernements, qui se sont succédé, ont continué les travaux commencés sous le consulat, à tel point que le port d'Ostende reçoit, sans le moindre péril, des navires du plus fort tonnage.

Le port, tel que nous le voyons aujourd'hui, est encaissé entre deux estacades qui s'avancent fort loin

dans la mer ; ces estacades limitent la largeur du port, et guident les navires à l'entrée.

Les estacades offrent, en outre, une curieuse et intéressante promenade ; à leur extrémité, un plancher large et solide, entouré de bancs, présente, au milieu du vaste Océan, un lieu de réunion, où l'on peut se reposer des fatigues de la promenade, et assister au spectacle si varié qu'offre le mouvement du port.

L'aspect des estacades est un tout autre spectacle en hiver. Au lieu de coquettes et légères chaloupes se balançant mollement aux pieds de ces masses hérisées de bois, on ne voit plus que d'humbles bateaux de pêche ou des canots de sauvetage ; au lieu d'une foule élégante de promeneurs, on n'aperçoit plus que de rudes matelots. Cependant, même pendant la saison rigoureuse, la promenade des estacades offre encore des attractions ; au moment de la tempête, lorsque les vagues roulent menaçantes et terribles vers le port, lorsqu'elles s'irritent contre les obstacles et viennent bondir tumultueusement pour retourner en mugissant à la haute mer, que de scènes émouvantes, que d'angoisses, lorsqu'un navire se présente devant le port ! On le voit tour à tour s'élever et disparaître dans un abîme ; à chaque instant, on le croirait englouti... Mais tout à coup notre cœur gonflé se dilate... le navire est sauvé... le pilote est entré dans le port.

Le système de travaux exécutés pour l'entretien et l'amélioration du port d'Ostende est complété par deux écluses de chasse. L'une, appelée *Écluse française* ou *de Raffenau*, — du nom de l'ingénieur qui la construisit, — fut mise, pour la première fois, en jeu, le 30 décembre 1810. Un bassin de retenue, de la capacité de six cent mille mètres cubes, reçoit, à marée haute,

cette grande masse d'eau : on ferme ensuite les portes, et, lorsque la marée est basse, on les ouvre de nouveau ; alors cette énorme quantité d'eau, retenue à environ six mètres au-dessus du niveau de la mer, s'échappe avec violence, et établit dans le port un courant tel qu'il peut être presque comparé au mouvement du flux et du reflux. Cependant, la force de l'écluse Raffenau était encore insuffisante, parce que son débouché n'est pas dans un rapport entièrement exact avec l'immensité de son bassin. Le gouvernement hollandais, pour y porter remède, fit construire, en 1818, l'écluse de navigation et de chasse, dite *Écluse militaire*, avec un bassin de la capacité d'environ trois cent mille mètres cubes. C'est au jeu combiné de ces deux écluses que le port doit son existence.

Le jeu simultané des deux écluses présente un rasant coup d'œil. Rien n'est plus magnifique que ces quatre bouches s'ouvrant à la fois sous les efforts de deux hommes, et baissant ces énormes masses d'eau : c'est une véritable cataracte. Cette scène est plus belle encore, lorsqu'on y assiste le soir, après une chaude journée d'été : partout, on ne voit que gerbes de feu; la mer tout entière semble couverte d'une couche flamboyante; c'est le phénomène maritime le plus curieux; les savants le désignent sous le nom de *phosphorescence de la mer*.

D'immenses travaux d'art, ordonnés pour empêcher l'ensablement du port, sont en voie d'exécution. S. M. le roi Léopold en a posé solennellement la première pierre, le 31 juillet 1859.

Nous aurions voulu donner ici quelques détails explicatifs sur la nature de ces travaux; nous nous sommes adressé personnellement à M. Crépin, ingénieur, chargé

de la direction; mais ce fonctionnaire n'a daigné nous donner aucun preuve de son obligeance.

N. B. Le long des estacades, les amateurs trouvent à louer des engins de pêche, moyennant une faible rétribution. Cet agréable passe-temps devient, depuis quelques années, l'un des plaisirs favoris de la saison.

Nous conseillons aux étrangers de pousser leur promenade jusqu'au bout des estacades, ils y obtiendront du garde-vigie les explications du curieux mécanisme mobile qui lui indique les diverses phases de la marée pour établir ses signaux de nuit.

Nous plaçons ici à titre de renseignements statistiques le nombre de navires entrés dans le port en 1782 et en 1860.

En 1782 — 2,636 navires de commerce, non compris une infinité de chaloupes de pêche, de bélardes et de smorlers.

En 1860 — 525 subdivisés comme suit :

Belges	139	Suédois	2
Anglais	308	Norwégiens	22
Hanovriens	16	Mecklenbourgeois	6
Prussiens	8	Hambourgeois	2
Hollandais	5	Russes	3
Français	5	Sardes	2
Danois	9		
		Total.	525

Dans ce total, ne sont pas compris les malles-postes qui desservent la ligne de Douvres, ni les yachts de plaisance ni les navires de guerre.

Le port d'Ostende possède :

33 navires jaugeant ensemble 6,578 tonneaux métroïques, et 134 bateaux de pêche pontés, jaugeant en moyenne 40 tonneaux.

PORT-FRANC (rue). Commence *rue du Polder*; finit *rue de la Frégate*.

Voilà un nom historique : il rappelle la franchise du port décrétée, le 11 juin 1781, par l'empereur Joseph II.

La Belgique, tout en passant sous des sceptres divers, a su garder le souvenir de ses bienfaiteurs. C'est à ce titre qu'Ostende a donné, à l'une de ses rues nouvelles, la dénomination du port franc institué par le souverain réformateur.

La dernière maison de la rue, du côté de la porte de Bruges, sert d'école gardienne, où les mères de famille peuvent confier leurs enfants pendant les travaux de la journée. L'administration communale encourage, par un subside annuel de trois cents francs, cette utile et prudente institution, qui est dirigée par quatre sœurs de l'*Ordre de Saint-Joseph*, et qui compte cent soixante enfants.

Ces religieuses tiennent aussi une école payante de jeunes filles, fréquentée par quarante élèves. — *Voir rue des Sœurs-Blanches*.

PROGRÈS (rue du). Commence *rue Banc-aux-Huit-tres*; finit *rue des Cordiers*.

Comme la rue de l'Abattoir, cette nouvelle voie publique, qui, elle aussi, n'est encore que pavée, a été tracée sur les terrains de l'ancien parc de Saint-Sébastien.

C'est à l'idée d'utiliser par de nouvelles habitations un vaste enclos réservé précédemment à un tir de société, que cette rue doit sa dénomination de rue du Progrès.

Nous espérons que l'édilité ostendaise n'aura pas inscrit en vain ce mot *progrès*, et que nous en retrouverons souvent la portée immense dans ses actes futurs.

¶

QUAI (petite rue du). Commence *rue Saint-François*; finit *rue du Quai*.

QUAI (rue du). Commence *Marché-aux-Herbes* et *rue des Sœurs-Blanches*; finit *place Saint-Joseph*.

C'est en 1615, après l'abandon du havre d'Ouest et le creusement du nouveau port d'Est, que cette belle et large rue a été ouverte pour faciliter l'accès aux quais, bassins et entrepôts, dans la prévision des accroissements successifs que prendrait le commerce maritime.

Au n° 12, est la maison où logèrent, en 1810, l'empereur Napoléon I^{er} et l'impératrice Marie-Louise;

Le 8 octobre 1812, Napoléon I^{er};

Le 28 juin 1814, Alexandre I^{er}, empereur de Russie;

Le 8 septembre 1815, le roi Guillaume;

En septembre 1829, la duchesse de Leuchtenberg, qui s'embarqua, à Ostende, pour aller épouser don Pedro;

Le 17 juillet 1831 et le 13 mai 1833, le roi Léopold I^{er}.

Au n° 22, habitent huit religieuses de l'ordre de *Saint-Augustin*, dites *Sœurs-Noires*, détachées de la communauté principale de Bruges, pour soigner les malades à domicile. Ces religieuses, arrivées, à Ostende, en 1856, reçoivent de la ville une subvention de trois cents francs.

¶

ROYALE (porte). Cette porte se trouve à l'extrémité de la *rue du Polder*.

Elle se nommait primitivement *porte de l'Empereur*, et n'a changé son nom que depuis la constitution du royaume de Belgique, en souvenir du passage que le roi Léopold I^{er} y fit lors de sa venue en Belgique, le 17 juillet 1831.

Le prince de Saxe-Cobourg, actuellement roi des Belges, ayant débarqué à Calais pour se rendre à Bruxelles, devait passer par Ostende et entrer par la porte d'Ouest, mais des réparations urgentes étant en voie d'exécution aux ponts, obligèrent le cortége de passer par la porte de l'Empereur.

S

SANS-FIN (rue).

Les parrains de cette rue ont fait, croyons-nous, sans s'en douter, un jeu de mots en baptisant cette voie publique, qui est bien, réellement, sans fin, car c'est tout simplement une très-modeste impasse entre les n°s 39 et 41 de la *rue des Bateliers*.

SÉBASTIEN (rue Saint-). Commence *place d'Armes* et *rue de la Chapelle*; finit *rue du Carénage* et *rue Longue*.

La rue doit son nom à la *Société de Saint-Sébastien* qui possédait, depuis 1742, au n° 32, un vaste local dont l'administration des domaines s'est emparé en 1843, en vertu de la loi de 1793 abolissant les corporations.

Cette société, qui avait déjà le titre de royale en 1667, possède encore des pièces officielles remontant à 1614.

On la croit l'une des plus anciennes d'Ostende; ses archives ont été perdues pendant le siège de 1604-1604; elle a pour spécialité le tir à l'arc au berceau et à la perche.

Lors de la procession générale de la fête de Saint-Pierre, cette société, selon les traditions, marchait en tête du cortége. Au milieu d'elle, on voyait, vêtus à l'orientale, les jeunes enfants, fils de membres, traînant de petites pièces de canon qui, placées ensuite en batterie sur la digue, répondaient par leurs feux, pendant la bénédiction de la mer, aux salves d'honneur que tirait des remparts l'artillerie de la garnison.

Le local est aujourd'hui abandonné par la société de Saint-Sébastien. — *Voir rue Banc-aux-Huitres.* — Il ne s'y trouve plus qu'un estaminet qui sert de réunion à la *Société des Bouleurs*, créée en 1832 par M. David-Duyvier, qui en est encore le président. Elle compte aujourd'hui deux cents membres. Par un statut que nous ne saurions trop approuver, une médaille est décernée de droit à tout membre qui fait partie de la société pendant vingt-cinq ans.

Au bout de la rue, et dans une dépendance du théâtre, se trouve le dépôt des pompes à incendie n°s 3 et 4.

SECOURS (porte de). Au bout de la *rue du Jardin*.
Elle conduit à la digue de mer en passant à côté de l'ancien phare.

SOEURS-BLANCHES (rue des). Commence *rue Saint-François*; finit *rue du Carrénage*.

Jacques Hoys obtint, en 1674, l'institution à ses frais d'un couvent des Sœurs de la Conception, auquel il annexa plus tard une école d'orphelins. Les constructions ne furent terminées qu'en 1679, et l'installation des sœurs eut lieu le 15 mai 1681.

La chapelle du couvent a été achetée par le gouverne-

ment en 1819, et sert, depuis 1820, de temple protestant.

N. B. L'entrée du temple est au N° 32.

Le service divin est célébré :

Le dimanche à 11 heures et à 3 heures 1/2 en anglais ;

A 1 heure en allemand.

Au n° 31 est une propriété de la ville habitée par les *Sœurs de Saint-Joseph*, appelées à Ostende en 1838 pour donner l'instruction gratis. La communauté est composée de trente religieuses, dont quatre desservent l'école du Hazegras. — *Voir rue Port-franc.* —

L'école de la rue des Sœurs-Blanches est fréquentée par six cents filles pauvres, qui reçoivent l'instruction en français et en flamand, et apprennent à faire de la dentelle, ainsi que divers autres ouvrages de main.

En compensation de la gratuité de leurs services envers les familles ouvrières, les Sœurs de Saint-Joseph ont été autorisées à tenir, dans un local acquis par elles et attenant à la grande école, des classes payantes pour les jeunes filles plus favorisées de la fortune. On y compte deux cents élèves, occupées exclusivement de travaux d'études.

On a construit récemment une chapelle particulière pour la communauté.

Nous avons remarqué avec plaisir que les sœurs conservent religieusement dans le parloir le portrait du fondateur, Jacques Hoys, au bas duquel on lit cette inscription : « DÉCÈDÉ LE 9 FÉVRIER 1683, A L'ÂGE DE 79 ANS. »

T

TRAVERSIÈRE (rue). Commence *Marché-aux-Herbes* ; finit *rue Saint-François*.

Anciennement nommée *rue Courte-Courbe* en raison de la petite courbe heurtée qu'elle décrivait avant d'arriver au Marché-aux-Poissons.

Nous avons oublié de mentionner, rue de la Chapelle — Hôtel de la Cour de France — la Société Euterpe.

Cette société d'harmonie a été créée dans le but de doter Ostende d'une institution utile et agréable, que réclamait depuis longtemps sa position de ville de bains.

Le président est M. Alexis Lanszweert.

Le directeur, M. P. Bogaert.

PERSONNES REMARQUABLES

NÉES A OSTENDE.

BELPAIRE — Antoine, — né le 3 février 1789, mort à Anvers dans la nuit du 13 au 14 décembre 1839.

Successivement élève de l'École polytechnique, maître d'études aux Lycées de Bruges et de Bruxelles, il étudia le droit dans cette dernière ville, fut reçu avocat en 1814 et nommé notaire à Ostende en 1816.

Dès son arrivée dans sa ville natale, il contribua à l'inauguration de l'école de musique, et il érigea une école latine.

En 1825, l'Académie royale de Bruxelles lui décerna une médaille d'or pour son mémoire : *Examen des changements que la côte d'Anvers à Boulogne a subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours.*

Il fit partie, depuis 1827, de la commission de statistique de la Flandre occidentale.

Membre du conseil communal d'Ostende, M. Belpaire fut nommé, en 1827, greffier du tribunal de commerce à Anvers, où le gouvernement, après l'avoir fait entrer dans la direction de l'Athénée, le désigna comme membre de la commission d'instruction publique et inspecteur des écoles de la deuxième division de l'arrondissement.

Anvers le nomma aussi membre du conseil communal.

En 1831, il fit partie de la commission spéciale organisée par arrêté royal pour la rédaction d'un projet de loi sur l'enseignement.

M. Belpaire présenta en 1833 à l'Académie royale de Belgique une *Notice historique sur la ville et le port d'Ostende*; en 1835, cette assemblée l'appela au nombre de ses membres, et plusieurs autres sociétés savantes imitèrent cet exemple.

Il a aussi traduit un *Traité de droit anglais sur les lettres de change*, et il a écrit longtemps dans la *Revue judiciaire* des articles fort estimés, parmi lesquels on cite plus particulièrement les *Archives de droit et de législation*.

BESAGE — Jacques, — Marin intrépide qui se battit, le 26 août 1629, contre le vaisseau amiral hollandais commandé par Hein, tua l'amiral et fut à son tour emporté par un boulet au moment où il donnait l'ordre d'abordage.

BOUBEREEL — Corneille, — né en 1697, mort à Rotterdam.

Membre de la congrégation de l'oratoire flamand; il fut envoyé à Kevelaer, dans le duché de Gueldre, pour y enseigner la théologie dans une maison de son ordre.

Il refusa, en 1727, d'accepter la bulle *Unigenitus*, et fut suspendu de ses fonctions pastorales.

Plus tard, il fut réintégré dans ses pouvoirs de prêtre, et nommé à la cure de la paroisse principale de Rotterdam.

Le P. Boubereel est l'auteur d'un livre ayant pour titre : *Den Kristelyken Vader* — Le père chrétien, — en neuf volumes in-12, ouvrage qui jouit d'une juste réputation.

DE BRAUWERE — *Érasme*, — Voir rue des Bateliers, page 44.

DE SCHONAMILLE — *François*, — Voir rue des Fèves, page 93.

HAMMAN — *Édouard-Jacques-Conrad*, — né le 24 septembre 1819, peintre de genre, habitant actuellement Paris.

HOYS — *Jacques*, — fondateur du couvent des Sœurs-Blanches et de l'école des enfants pauvres. — Voir rue des Sœurs-Blanches, page 124.

JACOBSEN — *Jean*, — célèbre marin, qui, dans une sortie nocturne, le 2 octobre 1622, ayant été aperçu par les vaisseaux hollandais croisant devant Ostende, accepta le combat plutôt que de fuir devant les forces bien supérieures des ennemis. Jacobsen se défendit avec énergie, et parvint, en l'abordant, à couler le vaisseau amiral.

Attaqué en même temps par toute la flottille hollandaise, et, voyant l'ennemi sur son tillac, il mit le feu à ses poudres et se fit sauter avec ses vainqueurs.

De nos jours, M. Slingeneyer, a reproduit sur la toile cet épisode du marin ostendais.

Pourquoi la ville d'Ostende n'a-t-elle pas songé à faire exécuter une copie de ce tableau ?

KIEN — *Jacques*, — Il a trouvé, avec Gilles Beukels, et mis en usage un procédé particulier de caquer le hareng, procédé qui a commencé la renommée d'Ostende, et a nécessité le hâvre, octroyé et creusé en 1445.

LEDOUX — *Pierre-François*, — né le 17 avril 1698, décédé, à Bruges, le 24 septembre 1773.

Chroniqueur, fils d'un bourgmestre d'Ostende, il fit ses humanités au collège des Pères Augustins, à Bruges, et étudia la philosophie au collège de Saint-Vaast, à Douai.

En 1724, il fut nommé conseiller à Bruges ; l'année suivante, ayant été choisi comme échevin et nommé chef-homme par l'Empereur, il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort.

On doit à Pierre Ledoux les ouvrages suivants :

1° *Wonderlyke aventure ofte geschiedenis van eene wilde dochter oud ontrent achtien jaeren die opgenomen is in de stad van Antwerpen den 5 mei 1700, en gevangen onder de heerlykheid van Cranenbourg.* Bruges, 1718, in-12, opuscule traduit du français ;

2° *Het leven en de dood van Pater Bartholomeus De Blende,* ibid., in-8° ;

3° *Cronicke beginnende van het jaer 430, en eyndigende met het jaer 1596, behelzende het voornaemste dat er is voorgevallen in de weereilt tot dien tyde,* manuscrit in-4° ;

4° *Alle de wetten — magistrats — der stadt Brugge, beginnende sedert het jaer 1329 tot 1767, alsmede het gedenkweerdigste dat er op ieder jaer is voorgevallen,* manuscrit en 2 vol. in-folio.

MUSIN — *François-Étienne*, — né le 4 octobre 1820, peintre de marine, habitant actuellement Bruxelles.

REYNGOET — les deux sœurs, — *Marie*, née le 22 avril 1727, morte à Bruges le 23 novembre 1793; et *Anne*, née le 29 décembre 1719, — fondatrices de l'hôpital civil. — *Voir rue d'Ouest, page 109.*

VAN MAESTRICHT — *Philippe*, — *Voir rue d'Est, page 91.*

VAN DYCK, — qui de simple marin devint en 1690, par son intrépidité et son courage, amiral de la flotte espagnole chargée de surveiller nos côtes. Il reçut de Charles II une médaille et une chaîne en or, pour récompense de sa bravoure.

RENSEIGNEMENTS.

CONSULATS.

- ANGLETERRE,
BADE,
BRÉSIL,
BRUNSWICK,
DANEMARK,
DEUX-SICILES,
ESPAGNE,
ETATS-UNIS,
FRANCE,
HANOVRE,
HESSE,
PAYS-BAS,
PORTUGAL,
PRUSSE,
RUSSIE,
SUÈDE ET NORWÉGE,
VILLES LIBRES,
- MM. Cury, rue Longue, 84.
Van Iseghem, rue Christine, 74.
Duclos, rue de l'Église, 14.
Van Iseghem, rue Christine, 74.
Idem, id.
Brewer, rue de l'Église, 31.
Van Iseghem, rue Christine, 74.
Idem, id.
Typpel, rue Plateforme, 4.
Van Iseghem, rue Christine, 74.
Idem, id.
Idem, id.
Duclos, rue de l'Église, 14.
Bach, rue des Capucins, 11.
Brasseur, rue Longue, 65^a.
Idem, id.
Van Iseghem, rue Christine, 74.

TARIF DU PRIX DES COURSES

ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL.

OMNIBUS.

Transport par personne et par voyage fr. 0 50

VIGILANTES.

De 5 heures du matin à 10 heures du soir.

Pour une course à la station du chemin de fer, ou pour le retour.	fr. 1 00
Pour chaque course dans l'intérieur de la ville.	1 00
Pour la première heure.	1 50
Pour chacune des suivantes	1 00

Après 10 heures du soir jusqu'à minuit.

Pour une course dans l'intérieur de la ville	fr. 1 50
Pour la première heure	2 00
Pour chacune des suivantes	2 00

Il ne sera rien payé pour les bagages jusqu'à concurrence de 25 kilogrammes par personne.

Les objets dont le poids dépasse 25 kilogrammes, paieront pour l'excédant un centime par kilogrammé.

Le conducteur ne sera pas tenu de prendre à la fois plus de quatre personnes dans sa voiture : il devra aussi y placer sans indemnité, le bagage qui lui sera présenté.

Quant à ce qui concerne les distances, à des endroits hors de la ville, les personnes qui se serviront des voitures se régleront de gré à gré avec les conducteurs de celle-ci.

Il est défendu aux cochers ou conducteurs de demander des pour-boire.

ANES ET EMBARCATIONS.

Au tournant de la digue, vers les dunes, est établie une station pour les ânes; et

Au bout du pont sur pilotis, à la droite de l'ancien phare, on trouve à louer des embarcations pour les promenades en mer.

ENVIRONS D'OSTENDE.

Nous ne voulons pas terminer cet ouvrage sans indiquer aux étrangers qui visitent Ostende ce qui, aux environs de cette ville, mérite d'attirer leur attention.

FORT ALBERT.

Si l'on sort par la porte d'Ouest, ou que l'on continue par les Dunes la promenade de la Digue, en passant derrière les pavillons du Rhin et des Dunes, on arrive au fort Albert, qui, bâti pendant le fameux siège de 1601-1604, sur une forte dune dominant la plage, est, aujourd'hui, entièrement encaissé dans le sable.

CHAMBRE D'ALBERT ET D'ISABELLE.

A un quart de lieue du fort Albert, est situé le village de Mariakerke. Dans une maison servant de cabaret, à l'enseigne *Albertus en Isabelle*, on trouve encore, en bon état de conservation, la chambre où logèrent, pendant une partie du siège de 1601-1604, les archiducs Albert et Isabelle.

C'est dans cette chambre qu'au début du siège, l'archiduchesse fit le solennel serment de ne pas changer de linge avant la reddition de la place. En historien sincère,

nous affirmons que ce serment a été prêté, mais nous avons peine à croire qu'il ait été fidèlement tenu.

LA TOUR DE RAVESY,

Un peu plus loin, en prenant la route à gauche, on arrive à une ferme où l'on voit les ruines d'une vieille tour, contre laquelle croît un des plus beaux lierres des Flandres. Cette tour est une antique ruine du village de Ravesy, lequel a été englouti par la mer, lors de l'affreuse tempête de 1334.

Cette promenade est très-agréable à faire à âne, en prenant, pour y aller, le chemin que nous indiquons, et en revenant par les dunes et le long de la laisse.

SLYKENS,

Village à deux kilomètres d'Ostende, hors la porte de Bruges.

On y admire le travail grandiose des écluses. — Voir *Canal d'Ostende à Bruges, page 57.*

De l'autre côté du canal, est la maison Paret, où se trouve un magnifique cabinet d'histoire naturelle.

LOUIS-FRANÇOIS PARET est né à Capelle-ten-Breelen, lez-Ypres, le 8 juin 1777, de parents honnêtes, gagnant leur vie en cultivant leur champ, mais hors d'état de donner à leurs enfants cette première éducation que les communes dispensent, aujourd'hui, si libéralement aux enfants du peuple.

L'intelligence du jeune Paret ne tarda pas à se faire remarquer. Ce qui frappait surtout en lui, c'était l'instinct, le goût qui le portait vers l'étude de l'histoire naturelle. Le moindre insecte attirait son attention, et

on le voyait, pendant des heures entières, chercher à en deviner l'organisation.

A l'âge de quinze ans, Paret quitta le toit paternel, essaya le métier de menuisier, mais bientôt le quitta pour se faire garçon-brasseur.

En 1803, il vint fixer sa résidence à Slykens, et fut employé dans la brasserie de M. Maryssael. Il se complut dans sa nouvelle position, et y trouva du loisir pour l'étude. Bientôt il gagna l'estime et l'attachement de son maître par sa probité et son dévouement, et finit par devenir son gendre.

Ce fut alors que commença la carrière du naturaliste,

Paret s'exerça d'abord à empailler des animaux communs ; successivement, il se livra aux dissections, passant des plus simples aux plus compliquées. Ainsi se forma ce cabinet, qui lui valut tant de témoignages flatteurs, et qu'on s'étonne d'être l'œuvre d'un homme livré à ses seules ressources, quand on songe combien ces collections exigent de dispendieux sacrifices.

La collection de Slykens compta bientôt parmi les choses les plus intéressantes d'Ostende.

S. M. Léopold I^{er} daigna l'honorer de sa visite, et apposer sa signature royale sur l'album du naturaliste, déjà couvert d'un grand nombre de signatures illustres.

Paret est mort le 24 août 1859. Son cabinet d'histoire naturelle est toujours ouvert au public, et l'on peut s'y procurer le catalogue détaillé de cette précieuse collection.

NOUVEAU PHARE.

On peut y aller, soit en sortant par la porte de Bruges, soit en passant le havre en nacelle.

Ce phare, qui a cinquante-sept mètres au-dessus du

niveau de la marée basse, et auquel on a donné un feu beaucoup plus fort que l'ancien, a été éclairé, pour la première fois, le 1^{er} janvier 1861.

Un escalier tournant, de deux cent soixante-sept marches, conduit à la galerie supérieure, où l'on jouit d'une vue délicieuse. On y découvre l'Océan, les dunes, Ostende et le port; au loin, les campagnes des Flandres, le beffroi de Bruges et jusqu'aux côtes de la Hollande.

N. B. Les honneurs du phare et l'explication du système d'éclairage sont faits avec beaucoup de goût et d'intelligence par le chef-garde, dont chacun se plaît à reconnaître l'urbanité.

Un registre est déposé au phare, et les visiteurs sont invités à y inscrire leurs noms.

CHAPELLE DES DUNES.

Un peu plus loin que le nouveau phare, en se dirigeant vers les dunes, on trouve une chapelle dédiée à la *Vierge de bons secours*, où vont en pèlerinage de nombreux matelots et leurs familles.

Selon la chronique, cette chapelle aurait été bâtie sur l'emplacement d'une autre chapelle dédiée à la *Vierge aux souliers d'or*, dont voici la légende :

LA VIERGE AUX SOULIERS D'OR.

— *Légende du XV^e siècle.* —

Que signifie ce tumulte dans la ville d'Ostende?

C'est qu'un grand crime a été commis.

On s'est introduit dans la chapelle de la Vierge des dunes; un de ses souliers d'or a été dérobé, et Marie, une jeune Ostendaise, est convaincue de ce sacrilège.

Elle a dix-huit ans à peine.

Qui l'eût jamais soupçonnée, elle si belle et si sage?

Voyez plutôt sa bouche pleine de grâce, son front candide, ses longs cheveux de soie, et ses grands yeux bleus qui pleurent.

Qui eût osé la soupçonner?

Et pourtant elle a tout avoué.

Chacun la plaint en silence; elle était si bonne et si douce!

Le seigneur de Ravesy s'avance, escorté de ses fils, de ses filles et de ses hommes d'armes... La colère se peint sur son visage.

Marie est agenouillée, elle s'est évanouie.

— Qu'on lui arrache sa robe, qu'elle meure, dit le puissant justicier.

Un long frisson parcourut l'assemblée.

L'exécuteur s'avance... il lève le bras... Il va frapper...

Tout à coup, un homme fend la foule et s'écrie : Arrête.

Il portait une harpe à ses côtés.

Il était jeune et beau.

Sa taille était svelte... Les reines eussent envié ses jolis doigts... Il avait une force de lion.

Souvent il allait au château charmer le seigneur.

On l'appelait le ménestrel de Ravesy.

— Messire, dit-il avec une grâce infinie, cette enfant va mourir... Voulez-vous que je chante son lai funèbre ?

Le seigneur n'eut garde de refuser.

Alors il chanta :

« Il est minuit. Le vent du nord abaisse la cime des grands chênes. Les chiens hurlent sur la montagne. Le loup fuit épouvanté. Pas une étoile au ciel.

« Voulez-vous connaître le nom de celle que j'aime? Les vents, les roches, le torrent l'ont appris de moi. Pas

un écho qui ne le redise. Qu'il vous suffise d'apprendre qu'elle est la plus belle de la vallée.

« Ses yeux sont mouillés de larmes, Elle entr'ouvre la porte de sa chaumière, où brille une faible lueur. Pourquoi sortir à cette heure et par cet orage? Sa mère est souffrante. Elle sort cependant.

« Elle a traversé les prés et les bois, franchi le torrent. L'amour me donne des ailes, je la suis. Les portes de la chapelle s'ouvrent comme par enchantement.

« Elle s'avance vers l'autel. Elle s'agenouille. Elle prie avec ferveur. Elle prie pour sa mère, qui se meurt. Bonne Vierge, exauce sa prière.

« Que vois-je! La Vierge s'agit sur son trône, elle détache de son pied une mule éblouissante et la lui remet. Ma bien-aimée s'évanouit.

« Ma bien-aimée est dans mes bras. Que ce fardeau me paraît léger! Je la dépose doucement au seuil de sa chaumière. La mule d'or est à ses côtés : Bonne Vierge, protége-la... J'ai dit. »

La brise s'était tue, comme pour écouter le chant du ménestrel.

— Ménestrel, dit le seigneur dont le visage se rembrunit, le mensonge ne s'est-il jamais mêlé à tes chants?

— Ma harpe est vierge de toute squillure, messire : le jour où elle mentira, le jour où elle refusera son appui au faible contre le fort, je la briserai, et les eaux l'emporteront dans le gouf.

— Alors, si j'ai bien entendu, cette enfant n'est pas coupable.

— Je l'ai dit, messire, jamais vous n'avez douté de la sincérité de mes paroles. Au reste daignez venir à la chapelle, la Vierge le redira.

— Allons, dit le seigneur.

Le ménestrel n'avait pas fini de chanter que Marie était revenue à elle. Son œil était radieux. Elle était tout entière à cette harmonie qui lui rappelait ses courses dans les dunes.

Elle se leva et suivit la foule qui accompagnait le seigneur à la chapelle de la Vierge.

Cette chapelle était due à la munificence d'un guerrier croisé, il y avait de cela bien longtemps.

On y venait de toutes parts apporter de riches offrandes. L'une d'elles surtout excitait l'admiration. C'était une paire de mules toutes de soie, d'or, de perles fines et de diamants qui chaussaient les pieds de la Vierge.

La veille, l'une d'elles avait été dérobée, puis retrouvée chez Marie qu'on allait faire mourir, sans la présence du ménestrel.

En ce moment on arrivait. Le ménestrel se pencha à l'oreille de Marie, et lui parla à voix basse.

Déjà la foule garnissait l'intérieur du saint lieu. Marie tomba à genoux aux pieds de l'autel, et s'écria d'une voix remplie de larmes :

— Bonne Vierge, ô vous la consolatrice des affligés, je suis venue hier, à vos pieds, implorer, pour ma mère qui se mourait, mais je n'ai point volé... Ah ! sauvez-moi, sainte Mère du Sauveur.

Alors la foi était grande... La foi qui transporte les montagnes !

Dans la foule silencieuse, les fronts découverts se penchaient respectueusement vers la terre. On attendait.

La Vierge descendit de son trône, puis prenant la main de Marie, elle y déposa l'autre mule d'or.

Ce qu'advinrent les témoins de cette scène est plus facile à concevoir qu'à dépeindre. Toujours est-il qu'à quelque temps de là, Marie donnait sa main au ménestrel.

Ils vécurent de longs jours dans la joie... Et le même soir où ils s'éteignirent tous deux, on trouva les deux mules d'or aux pieds de la Vierge des dunes, qu'on appela depuis *Notre-Dame aux souliers d'or*.

Cette chapelle fut brûlée par des soldats de Daniel Van Praet, seigneur de Merwede, qui saccagea Ostende et la réduisit en cendres en 1489.

La Vierge, dit la légende, remonta au Ciel, et jamais on ne retrouva les vestiges de la chapelle.

BRUGES.

Au point de vue des richesses immenses, archéologiques et artistiques que possède ce chef-lieu de la province, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur conseillant une excursion à Bruges. Le trajet en chemin de fer se fait en vingt-cinq minutes, et l'on trouve à la station des *ciceroni* à la disposition des étrangers.

Nous donnons ici la simple nomenclature des monuments à visiter :

LA HALLE : La tour, le carillon, ses salles.

LE SAINT-SANG : La précieuse relique; les vitraux.

L'HÔTEL-DE-VILLE : Ce qu'il renferme.

LE FRANC DE BRUGES : Sa cheminée.

L'ÉGLISE SAINTE-ANNE : Ses boiseries, ses tableaux.

JÉRUSALEM : Le Saint-Sépulcre.

LE COUVENT ANGLAIS : Son autel en mosaïque.

SAINTE-SÉBASTIEN : Les Archers; les portraits anciens.

LE SÉMINAIRE : Ses manuscrits.

LA POTTERIE : Son couvent; l'église.

L'ENTREPÔT : Ses bassins.

LES QUAISS à travers la ville, rappelant Vienne.

SAINT-GILLES : Ses tableaux.

- SAINT-GEORGE : Les Arbalétriers ; les portraits.
- LES CARMES : Le couvent ; l'église.
- SAINT-JACQUES : Ses tableaux, son tombeau.
- NOTRE-DAME DES AVEUGLES : La chapelle.
- SAINT-JULIEN : L'hospice.
- LES CAPUCINS : L'intérieur ; le morceau de la Vraie Croix.
- SAINT-SAUVEUR : Ses tableaux, sa statue, le chœur, etc.
- LA STATUE DE SIMON STÉVIN.
- L'ÉVÉCHÉ : Ses tableaux.
- L'HÔPITAL SAINT-JEAN : Son Musée incomparable de tableaux.
- LE BÉGUINAGE : Son intérieur, l'église.
- L'ÉGLISE DES RÉDEMPTORISTES.
- NOTRE-DAME : Ses tombeaux, sa Vierge, sa tribune et ses tableaux.
- LES CONSTRUCTIONS ANCIENNES de l'Hôtel-de-Ville du côté de l'eau.
- LE BOURG : Son ensemble ; la statue Van Eyck.
- LES SOURDS-MUETS ET AVEUGLES de l'abbé Carton.
- L'ÉTABLISSEMENT DE M. DEFOERE : Ses tableaux et ses dentelles.
- L'ABATTOIR à l'instar de ceux de Paris.
- L'ATELIER pour les malheureux des deux Flandres.
- LA PRISON cellulaire nouvelle.
- LE MARCHÉ au poisson.
- LE PORT DE LA VILLE : La Douane.
- LA HALLE AUX SERGES.
- LA SALLE DU CONCERT.

БІЛГІМЕДІЛ СІМБІЛ

Сімбіл - це підсумок всіх дослідів та
вивчення в області фізики, хімії, біохімії,

анатомії, фізіології, фармакології, фізіотерапії та іншої

наукової діяльності, які вивчали та досліджували

загальні закони живої природи та її взаємодії з

живим та неживим середовищем.

Сімбіл - це підсумок всіх дослідів та

вивчення в області фізики, хімії, біохімії,

анатомії, фізіології, фармакології, фізіотерапії та іншої

наукової діяльності, які вивчали та досліджували

OSTENDE ET BRUXELLES.

MAISONS DE COMMERCE

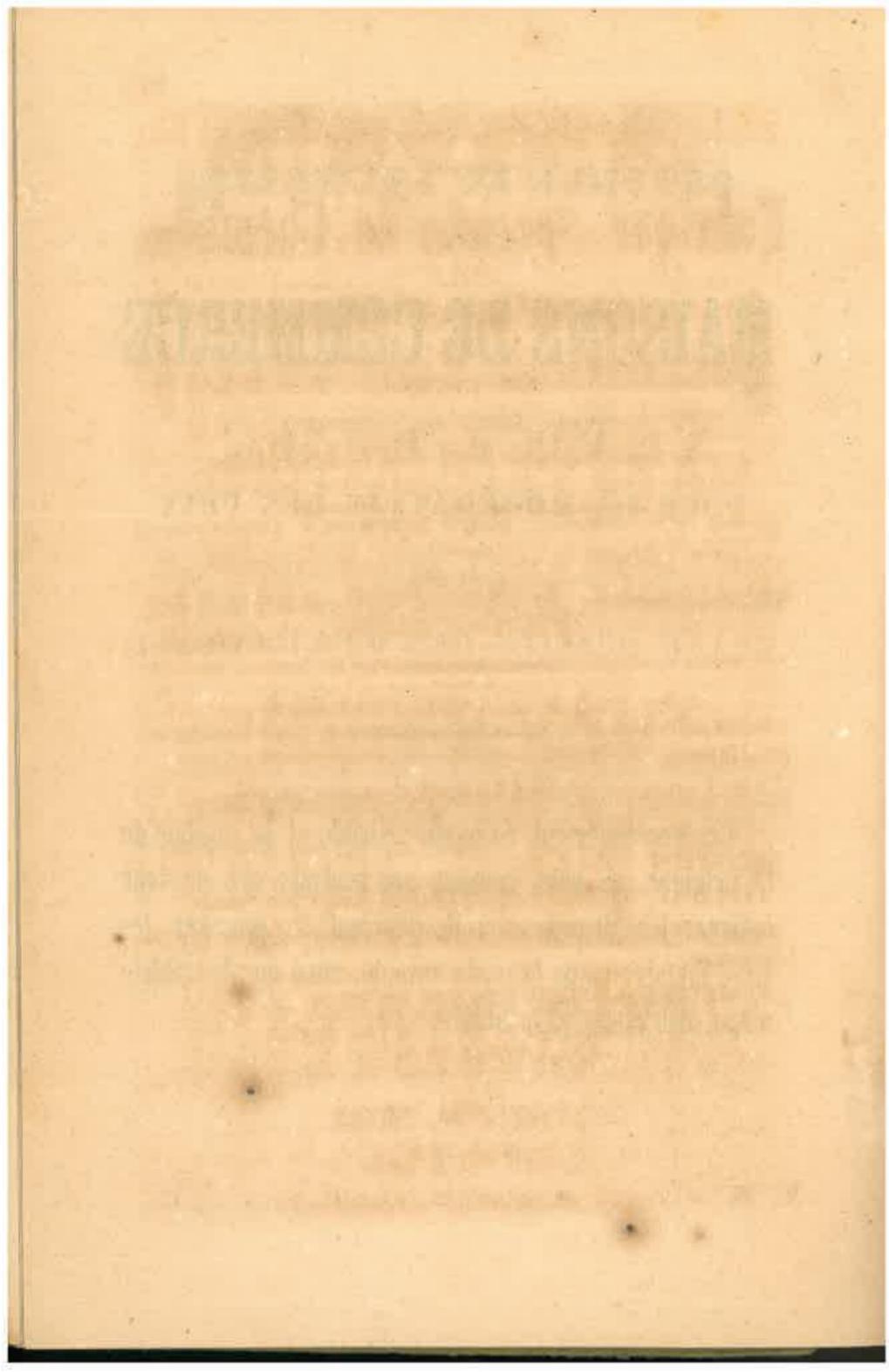
RECOMMANDÉES AUX ÉTRANGERS

POUR LA MODÉRATION DES PRIX

ET LA

BONNE QUALITÉ DES MARCHANDISES.

Les personnes qui visiteront Ostende et la capitale de la Belgique, ne nous sauront pas mauvais gré de leur indiquer les Magasins où ils pourront se procurer les mille fantaisies que la mode invente, ainsi que les objets d'une consommation ordinaire.



Maisons à Ostende.

Fabrique spéciale de Chemises.

Prix fixe

BONNETERIES, LINGERIES
ET
NOUVEAUTÉS.

Prix fixe

A la Ville de Bruxelles,

Rue de la Madeleine, 8, à Bruxelles.

SUCCURSALE MARCHÉ-AUX-HERBES (Coin de la rue du Quai), OSTENDE.

CHEMISES SUR MESURE et faites d'avance, pour homme et pour femme.

TOILE en pièce, FILÉE A LA MAIN, de toute qualité.

LINGE DE TABLE, ouvré et damassé.

MOUCHOIRS, toile et batiste.

FAUX-COLS, CRAVATES et ÉCHARPES, haute nouveauté.

GILETS EN FLANELLE DE SANTÉ, garantis contre le rétrécissement.

BONNETERIE et GANTERIE en tous genres.

Véritables PARAPLUIES et EN-TOUS-CAS anglais.

JUPONS IMPÉRATRICE brevetés (*seule maison en Belgique*).

COSTUMES DE BAINS.

N. B. — LES PLUS BEAUX ARTICLES NE SONT JAMAIS ÉTALÉS.

J. BUFFA,
MAGASIN D'ESTAMPES,

Cabinet de Tableaux Modernes,

OPTICIEN, ÉDITEUR DES VUES ET CARICATURES
 SUR LES BAINS D'OSTENDE, ALBUMS, ETC.

Lunettes, Longues vues, Jumelles pour
 Théâtre et Marine, Face à Main, Pince-
 Nez et Lorgnons montés en verres cristal
 anglais.

MAGASIN DE PIANOS
 POUR LA LOCATION ET LA VENTE.

ASSORTIMENTS
 DE CIGARES VIEUX ET VÉRITABLES HAVANA, ETC.

VIS-A-VIS LE JARDIN DES PRINCES
 A OSTENDE.

MÊME MAISON
 A BRUGES, GRANDE PLACE.

HYUGHE-ELICTEUR,

Rue de la Chapelle, 27, Ostende,

BIJOUTERIES ET ORFÉVRERIES,

ATELIER

POUR LA FABRICATION, LES GRAVURES ET RACCOMMODAGES.

Lunetterie très-assortie.

VERRES CHEVÉS ET FINS POUR MONTRES.

COURS PRÉPARATOIRES

AUX EXAMENS.

Leçons particulières de langues vivantes et de langues mortes,

Par Ch. Biguet,

Professeur français, ex-professeur au Collège Ste-Barbe, à Paris.

5, COUR MARIE (Ostende),

Magasin de Parfumeries Françaises et Anglaises.

Cigares de la Havane,

Pipes en

véritable Meerebum.

F. BELLEBUYCK,

COIFFEUR,

Fabrique de Perruques,

Cravates de Paris,

Rasoirs Anglais

garantis 1^{re} qualité.

14, Rue de Flandre, 14,

OSTENDE.

BAZAR AFRICAIN

DE

SLITTEN.

— Voir l'annonce de la page 155. —

Maisons à Bruxelles.

A LA VILLE DE BRUXELLES.

— Voir l'annonce de la page 145. —

MAGASIN DE CHAUSSURES ET DE GALOCHES EN GUTTA-PERCHA

DE LA DAME

BOCHART-CARDON,

Cordonnière de S. A. R. la Princesse Charlotte, fournisseur de la Cour ;
Brevetée de LL. MM. le Roi et la Reine,

RUE DES ÉPERONNIERS, N° 7,

4^e MAISON A DROITE,

EN ENTRANT PAR LA RUE DE LA MADELEINE.

Si vous voulez allier l'élégance à la solidité, et si vous voulez des chaussures pour tous les goûts, pour tous les pieds et pour toutes les bourses, il faut vous adresser au magasin de M^{me} BOCHART-CARDON, dont l'adresse est ci-dessus.—On confectionne des chaussures de voyage et de luxe sur mesure, en moins de vingt-quatre heures.—On y trouve aussi un grand assortiment de GALOCHES EN CAOUTCHOUC et en GUTTA-PERCHA.

LES MAGASINS DE BIJOUTERIES

DE

M. HEERINCKX,

— ANCIENNE MAISON STURBELLE —

9, Passage Saint-Hubert, Galerie de la Reine, 9,
BRUXELLES,

SONT LES PLUS BEAUX ET LES MIEUX ASSORTIS DE LA VILLE.

On y trouve toujours les nouveautés les plus riches à côté des ouvrages les plus modestes, ce qui fait des magasins de M. HEERINCKX un immense écrin où l'on peut se procurer, à tous les prix, les fantaisies qu'invente la Mode.

GRAND BAZAR

DE LEIPZIG,

Bon marché sans concurrence,

Rue de la Madeleine, 46, à Bruxelles.

MAISON DE CONFIANCE,

Objets pour cadeaux, objets d'art et de fantaisie, objets de ménage, d'utilité et d'agrément, caves à liqueurs, voitures d'enfants, porcelaines, cristaux, bronzes, boîtes en tous genres, nécessaires et cabas de voyage, coutelleries, porte-monnaies, lunettes, lorgnons, jumelles, jouets d'enfants.

Tous les prix sont marqués en chiffres connus.

PRIX FIXE.

A SAINT-HUBERT.

FABRIQUE DE CHEMISES EN TOUS GENRES,

CHEMISES EN FLANELLE DE SANTÉ,

JULES RAQUET,

Passage Saint-Hubert, Galerie de la Reine, 24-26,

BRUXELLES.

FABRIQUE DE GANTS DE PEAU,

DÉPOT DE GANTS DUCHESSE.

Gravates,		Confection,		Bas,
Foulards,		sur		Chaussettes,
Mouchoirs,		mesure		Caleçons
Faux-Cols,		dans		et
Gilets de flanelle,		les		Bonneterie
Pantalons, etc.		24 heures.		en général.

La maison garantit que toutes les coutures sont faites à la main et que l'on ne se sert d'aucune espèce de mécanique.

ORFÉVRERIE CHRISTOFLE.

Fabrique d'Orfèvrerie argentée et dorée :

COUVERTS ET SERVICES DE TABLE COMPLETS.

PLATEAUX EN MÉTAL BLANC, DIT ALFENIDE,
non argentés pour Limonadiers,

Pièces de SURTOUT de TABLE.

Orfèvrerie d'Argent, GALVANOPLASTIE massive et ronde bosse.

Ch. Christofle et C^e.

Trois médailles d'or
aux Expositions nationales
de 1839-1844-1859.

Ch. Christofle et C^e.

Grande Médaille d'honneur
à l'Exposition
universelle de 1855.

MANUFACTURE :

Rue de Bondy, 56, à Paris.

SUCCURSALE :

A Carlsruhe (gr. duché de Bade.)

Maison de vente (gros et détail), à Bruxelles,
RUE SAINT-JEAN, 2, coin de la rue de la Madeleine.—Entrée libre.

AU PRINTEMPS PERPÉTUEL.

FABRIQUE DE FLEURS
DE

WETTRENS-VANDEVYVER,

MAGASINS RUE DES ÉPERONNIERS, 46.

Fabrique rue de la Madeleine, 43, au fond de la cour.

Grand assortiment de fleurs pour coiffures, bouquets, parures de bals et de mariée, garnitures de robes, etc., etc.

Cet établissement se distingue par la pureté, l'éclat et la fraîcheur de ses produits, et spécialement par la reproduction de fleurs d'après nature. Le talent artistique de WETTRENS-VANDEVYVER est synonyme de bon goût et d'élégance.

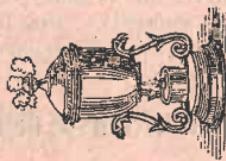
Nous ne saurions trop recommander les jolies fleurs du *Printemps perpétuel*.

MAGASIN ANGLAIS, FRANÇAIS ET ALLEMAND.

AU PHÉNIX, rue de l'Écuyer, 31, et Galerie du Roi, 36.

LÉLORRAIN, parfumeur.

Vaporisateur des Parfums,



Seul agent à Bruxelles
de la
Maison RIMMEL,
PARFUMEUR,
Strand, 96,
A LONDRES.

Maison MAPPIN et Cie,
COUTURIERS,
Oxford street, 78,
à LONDRES.

Seul agent à Bruxelles
de la
Maison RIMMEL,
PARFUMEUR,
Strand, 96,
A LONDRES.

Approuvé par les premiers marchands de Londres.

Parfumerie anglaise, française, Brosse, Coutellerie, Maroquinerie, Articles de voyage, Nécessaires de toilette, Articles pour cadeaux.

Cette maison se recommande spécialement aux étrangers par son assortiment incomparable et la modicité de ses prix.

PRIX FIXE. — *Les articles sont marqués en chiffres connus.*



PLUS ON COUPE LES **CORS**

plus ils repoussent.

Mon nouveau procédé ayant été reconnu pour ses succès dans tous les hôpitaux, a obtenu les certificats des docteurs en chef, attestant que mon système guérit radicalement les cors aux pieds; Par l'application d'un remède émollient, le cor se gonfle et tombe dans son entier, avec le pivot et la racine, et cela sans mal ni douleur, sans crainte ni danger.

Il y a plusieurs espèces de cors que j'opère avec la même facilité : le cor étendu sur le côté du petit orteil ; le cor raciné sur les orteils du milieu ; le cor germé sous la plante des pieds, le durillon qui se trouve au talon, le cor osseux sous les ongles, l'œil de perdrix, cor blanc, ride blanc invétéré. Il en est de même du cor sanguin qui se trouve sous la plante des pieds. Je ne me sers ni d'acide ni de liqueur corrosive; une fois le cor enlevé, j'applique un emplâtre fondant qui fait disparaître entièrement les derniers vestiges du cor.

M. PAROT, pédicure, Galerie de la Reine, 40, Bruxelles,

Opère à Bruxelles, les Mardis, Mercredis et Jeudis,

et à Ostende, Hôtel Saint-Denis, rue de la Chapelle,

les Samedis et Dimanches.

TAILLEUR.

Le marchand-tailleur qui, par sa coupe et son élégance, a su réunir, aujourd'hui, la plus belle clientèle de nos fashionables, est M. HENRI CARDON, rue Royale, 9; *en face de la rue du Treurenberg, qui conduit à l'église Sainte-Gudule.* — Ne voulant pas, par des habillements faits d'avance, avoir la certitude d'une vente qui ne pourrait que nuire à sa réputation, il ne confectionne que sur mesure; mais la célérité avec laquelle il fournit sa clientèle lui est un sûr garant que les étrangers de bon goût s'adresseront chez lui.

Magasin de Bonneterie et Ganterie.

ATELIER SPÉCIAL

POUR LA CONFECTION DE CHEMISES EN TOUS GENRES,
GILETS ET CALEÇONS EN FLANELLE DE SANTÉ,

Maison F. POLETTE,

RÉPUTÉ POUR LE BON GOUT ET LE BON MARCHÉ,

28, rue Treurenberg, 28,

BRUXELLES.

FABRIQUE DE GANTS PEAUX, COUPE SUR MESURE.

GRAND ASSORTIMENT DE

Faux-Cols,
Cols-Cravates,
Foulards,
Mouchoirs toile
et batiste,

Bas Anglais,
Français,
Saxe
et
du pays.

Jarretières
et
Bretelles
de Paris,
en tous genres.

FABRIQUE SPÉCIALE DE MARBRE, PENDULES ET GARNITURES DE CHEMINÉES en tout genre.

SPÉCIALITÉ POUR LES MARBRES AURIFÈRES D'AUSTRALIE
D'UNE GRANDE RICHESSE,

VASES OVALES ET AUTRES.

DÉPOT GÉNÉRAL DE VERNIS BLANC POUR TABLEAUX,
MEUBLES ET VOITURES.

H. LUPPENS, rue du Chêne, 20,
BRUXELLES.

F. CREVISSE-STADTSBAEDER, Horloger, 21, RUE DE LA MADELEINE, A BRUXELLES.

Montre en or et en argent, provenant des meilleures fabriques de Genève. Joli choix de Chênes en or, Giletières, Sautoirs, Clefs Breguet. — Atelier spécial pour les réparations. Toute montre vendue par F. CREVISSE et repassée par lui, est garantie pendant deux ans.

MÈME MAISON :

PARFUMERIES FINES DE PARIS ET DE LONDRES,

Véritable Eau de Cologne garantie.

ÉPONGES ET ARTICLES DE TOILETTE.

A LA VILLE DE CRÉMONE.

C.-F. DARCHE, Luthier,

Galerie St-Hubert, Passage des Princes, 4.

BRUXELLES.

Grand magasin de toute espèce d'instruments de musique en cuivre et en bois, pianos, orgues de salon et harmoniums.

Grand dépôt de cordes harmoniques de la fabrique de Piratzi de Naples ; cordes de Naples, de Padoue et de France, en gros et détail; cordes filées pour tous les instruments, pour pianos et harpes.

Atelier spécial pour la fabrication et les réparations de violons, de basses et de tous les instruments de musique à cordes.

NOTA. Tout ce qui sort des ateliers de M. DARCHE est garanti pour les soins, le fini et la grande modicité des prix.

INDUSTRIE NATIONALE BELGE. FABRIQUE D'APPAREILS A GAZ,

LUSTRES ET LAMPES MODÉRATEUR,
MAISON

VANDERCAMMEN FILS,
52, Rue des Eperonniers, 32,
A BRUXELLES.

CE VASTE MAGASIN, unique en son genre, est sans contredit *le plus beau* et le mieux fourni de la Belgique ; les amateurs pourront s'assurer qu'il y a une réduction réelle de 20 pour cent sur les prix de Paris, et que les articles qui le composent, ne le céderont en rien, tant par le fini et la perfection du travail que par la nouveauté des modèles.

N. B. — Tous les produits sont estampillés.

LE BAZAR AFRICAIN, **SLITTEN** Bruxelles, 49,
GALERIE DU ROI.

Grand assortiment de Burnous algériens, Châles à la mode, Étoffes pour robes, Casaques dits Zouaves et Chasseurs, Sorties de bain, Écharpes et Fichus algériens, Bijouteries mauresques. — Parfumeries et Bracelets à odeurs.

Armes orientales, Cafetières, Pantoufles du Maroc. Pipes turques, objets orientaux des plus variés et des plus délicats, etc., etc., etc.

Les prix modérés exceptionnels de cette maison attirent généralement la confiance du public.

SUCCURSALES :

OSTENDE, 41, rue de la Chapelle,

SPA, Place Royale.

HETTEMA FRÈRES,
ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS.

BUREAU DE CHANGE.

EXCHANGE OFFICE.

35, rue des Fripiers, 35,

BRUXELLES.

DENTS ET DENTIERS,

INALTÉRABLES ET SANS ODEUR,

Le Docteur **FAUCONIER**, Chevalier de l'Ordre du Mérite de Saxe, etc., peut être consulté tous les jours, de 10 à 4 heures pour tout ce qui est relatif à l'art du Chirurgien-Dentiste.

26, RUE DU CHÊNE, 26,
BRUXELLES.

Traité de l'art du Chirurgien-Dentiste, par le Docteur FAUCONIER, 1 vol. 2 fr., chez l'auteur et chez tous les libraires.

ARMES de CHASSE,

SYSTÈME LEFAUCHEUX ET AUTRES.

REVOLVERS, SYSTÈME DE 1^{re} QUALITÉ.

CHARLES GALOPPIN,

Arquebusier breveté, RUE DUQESNOY, 12, à Bruxelles.

Carabines de guerre. — Carabines et Pistolets Flobert. — Cibles mouvantes sans ressorts, pour carabines Flobert. — Pistolets à 18 coups et carabines à 60 coups, sans recharger. — Articles de chasse.

Nouveau Sertisseur Lefaucheux,

perfectionné par Charles GALOPPIN.

CE SERTISSEUR GARANTIT DE TOUT DANGER. — Lors même d'une explosion volontaire ou accidentelle, le plomb reste dans l'appareil, et il ne se fait, du côté opposé à la personne qui sert, qu'un simple échappement de gaz.

M. Charles Galoppin fait l'expérience quand on le désire, et des certificats raisonnés prouvent le grand bienfait que l'inventeur vient de produire par son perfectionnement.

ALLIANCE TYPOGRAPHIQUE.

M.-J. POOT, et Comp.,

IMPRIMEURS,

Vieille-Halle-au-Blé, 31, à Bruxelles,

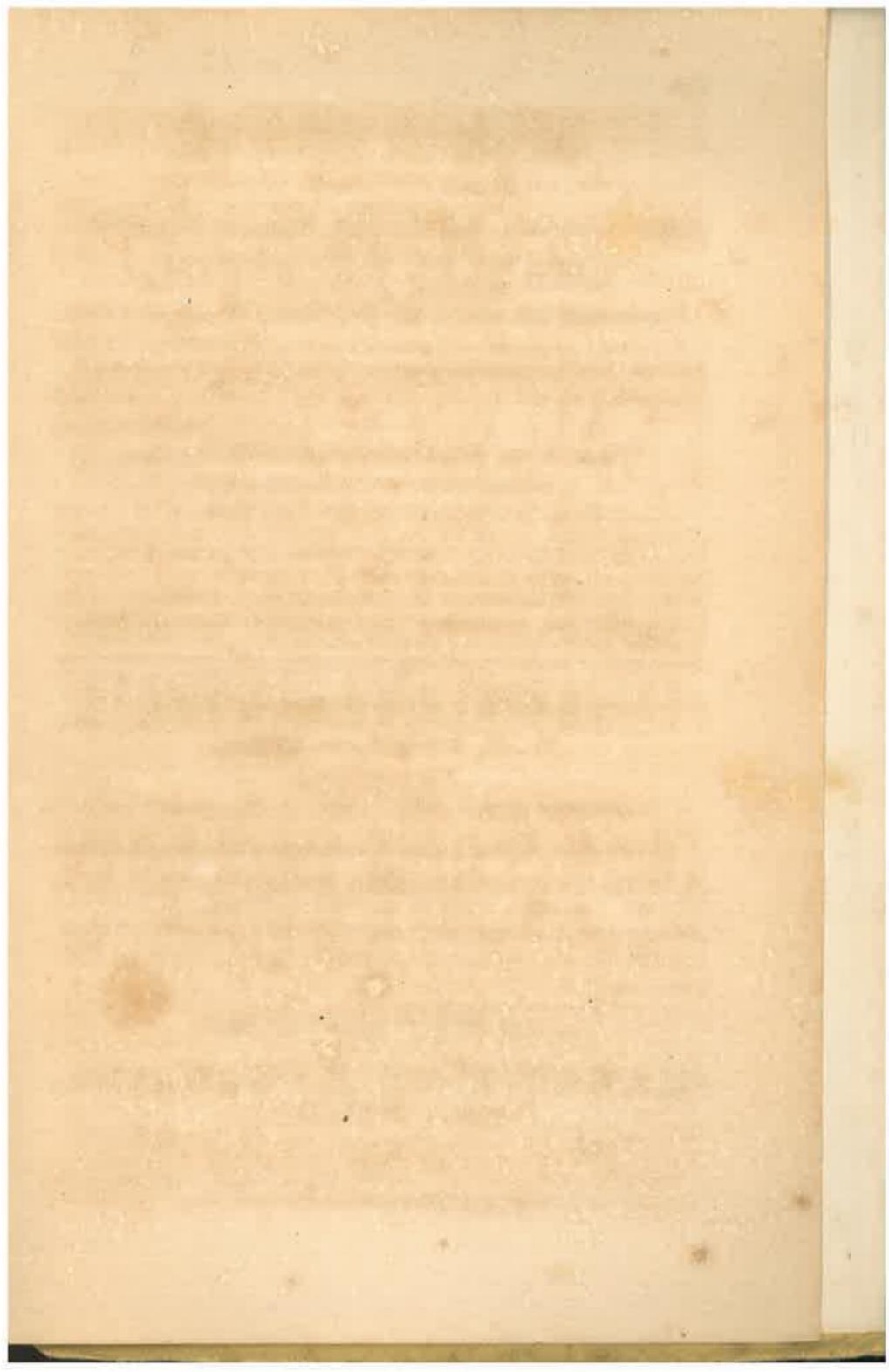
Se chargent de tous les genres d'impression typographique et lithographique, tels que : Ouvrages littéraires ou scientifiques, Journaux illustrés ou autres, Mémoires, Tableaux et Registres, Circulaires, Programmes de concert, Affiches, Lettres d'avis et de faire part, Cartes de bal, d'adresse et de mort, etc., etc.

AU PETIT SAINT-JEAN.

MAGASIN DE MERCIERIES,
MILLES PIRON,

49, rue Saint-Jean, 49, BRUXELLES.

Ganteries, Parfumeries, Taffetas ciré, Éponges, Bretelles, Cor-
donnets élastiques, jarretières et Brosseerie fines,



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR,

Rue des Éperonniers, 7, à Bruxelles; et chez tous les libraires.

Bruxelles ancien et nouveau. — Dictionnaire historique des rues, places, édifices, musées, promenades, etc., de Bruxelles et de ses faubourgs, — 600 pages 5 00

Fleurons patriotiques de la Couronne belge :

1^{er} VOLUME :

Manifestations à l'occasion de la majorité et du mariage de S. A. R. Monseigneur le Duc de Brabant; 4 volume avec portraits et poésies. 2 50

2^e VOLUME :

Manifestations des Communes belges — *Bruxelles et les Provinces* — à l'occasion du 25^e anniversaire de l'inauguration de S. M. Léopold I^{er}; 4 volume avec les portraits du Roi et de toute la Famille royale, poésies, etc. 2 50

3^e VOLUME :

Revue des Ecoles, — *Souvenirs de la Fête de la Jeunesse belge*, — 25 septembre 1858, avec une planche lithographiée, représentant l'estrade royale, etc., au moment de la cérémonie 2 50

4^e VOLUME :

Gand. — 8 et 9 juillet 1860. 2 00

5^e VOLUME :

Bruxelles. — 24 juillet 1860 2 00

Heures de dévotion à la Sainte-Vierge, paroissien en vers, de 378 pages, approuvé par l'autorité ecclésiastique et confirmé par N. S. P. le Pape. Ce livre de prières contient toutes les prières d'un paroissien ordinaire, depuis les prières du matin, la messe ordinaire, les vêpres, les psaumes, le salut, les litanies, etc., etc., jusqu'aux messes spéciales avec dates, augmenté d'un **Mois de Marie**, avec des prières et des hymnes particulières pour chaque jour.

Reliure ordinaire, dorée sur tranche, imagerie 3 00

“ fine, ” ” ” 5 00

“ en chagrin, ” ” ” et fermoir 8 00

“ antique, tranche rouge ou bleue, parsemée de fleurons dorés. 20 00

EN COURS DE PUBLICATION :

Biographies et portraits des membres des 2 Chambres législatives.

Ouvrage complet. — Chambre des Représentants fr. 75 00

Prix d'une biographie et d'un portrait 2 et 4 75

D'un portrait. 4 50

D'une biographie. 0 75 et 0 50